

**Claude Billet beau-père de Victor Cholet,  
et probablement sa fille Berthe Marie, épouse de Victor Cholet  
et mère de Gabriel Cholet**

## **Gabriel Billet et son épouse Marthe Aubert**



**Gabriel Billet est le frère de Berthe Marie,  
épouse de Victor Cholet, père de Gabriel Cholet  
(lui-même père de Jacques Cholet)  
Gabriel épouse à Reims Marthe fille de notaire en 1880,  
ils sont sans descendance.**

## Informations sur Victor Cholet et son beau-frère François Billet

CHOLET marie Victor Bachelier es sciences 7 janvier 1889  
françois gabriel né à es lettres 6 novembre 1887.  
LIMOGES le 30 avril 1870.

*Extrait Darcy*

L'an 1876 le 20 novembre devant nous pierre Champcommana, adjoint au  
 maire de Limoges ont comparu PIERRA HUBERT MARTIZ Baron de la BASTIDE  
 ...demeurant auchateau de la Bastide et  
 leon charles lemaigre dubreuil...demeurant rue d'Isly, les quels nous  
 ont déclaré que LEONARD EUGENE POUYAT manufacturier....demeurant a  
 FAUGERAS veuf de MARIE LAPORTE BILLET fils d feu JEAN BAPTISTE POUYAT  
 et de feu MARIE ROSE AUBUSSON de SOUBREBOST est décédée.....

BILLET françois Capitaine des Fregate au depot des cartes et plans de  
 la marine a PARIS (promu a la date du 24 fevrier 1881.  
 Lieutenant de Vaisseau (nommé a titre provisoire au  
 grade de capitaine de fregate prendra le commandement des fusillers  
 marins - ARMEE DU NORD - BOISLEUX 8 janvier 1871  
 promu OFFICIER de la LEGION d'HONNEUR - VERSAILLES 4 juillet  
 1871.  
 d'ordre de SM l'EMPEREUR nommé Chevalier de la LEGION d'  
 Honneur ( à l'epoque Lt de vaisseau de l'ARGUS.  
 promu LIEUTENANT DE VAISSEAU à CHERBOURG.  
 ENSEIGNE DE VAISSEAU sur le FONTENOY le 2 aout 1860  
 ASPIRANT DE 1° CLASSE DE LA MARINE I aout 1858  
 2° CLASSE 8 juillet 1856  
 Commandeur de l'Ordre imperial de l'ANNAM -HUE 4 avril 1889  
 OFFICIER DE L INSTRUCTION PUBLIQUE (alors qu'il etait capitaine  
 de Fregate 21 juillet 1885  
 Chevalier de la LEGION D HONNEUR 19 oct bre 1868 (il etait  
 alors lieut.de Vaisseau sur l'ARGUS  
 Certificat d'avoir pris part a la campagne d'Italie sur la  
 fregate la POMONNE 31 octobre 1861  
 le 14 juillet 1887 aide de camp du ministre de la marine et  
 des colonies.

*Extrait DECES*

*16 MARS*  
 l'An 1869 ...ont comparu. Emile POUYAT, manufacturier beau frere de la  
 décédé a déclaré que dame LAPORTE MARIE BI LLET \*agée d'environ 42  
 ans,....epouse de LEONARD EUGENE POUYAT fille de CLAUDE et de JOSEPHI  
 NE GUILLOU est décédée a FAUGERAS. (Suivant l'acte) (BILLET (Roubaix))  
 OFFICIER de la Legion d'Honneur (alors LT de Vaisseau) 20 sep-  
 tembre 1872  
 OFFICIER du C'AMBODGE 8 mai 1875  
 ARCHIVISTE à l Etat Major du Ministre de la marine 1885 voir  
 plus haut, sa nomination comme officier de l'Instruction  
 publique.  
 COMMANDEUR de l'Ordre du Cambodge 24 jan vier 1888

\* NATIVE de CHARENTAIS CHARENTE

Contrat de mariage entre Victor Cholet  
et Berthe Billet  
3 janvier 1868



Pardevant Maître  
Pierre Julien Malaud et son  
collègue, notaires à Limoges,  
Sousignés. \_\_\_\_\_

Ont Comparu: \_\_\_\_\_

M. Louis Noël Victor Cholet, \_\_\_\_\_  
Capitaine-Trésorier de la gendarmerie de la Haute  
Vienne, demeurant à Limoges place des Carmes  
N<sup>o</sup> 6. \_\_\_\_\_

Fils majeur de M. Joseph Cholet, \_\_\_\_\_  
propriétaire et Madame Marie Aimée  
Hyacinthe Bouillaud, sans profession,  
son épouse demeurant ensemble à  
Chimblefontier (Creuse) \_\_\_\_\_

Stipulant pour lui et en son nom  
personnel. \_\_\_\_\_

D'une part;  
M<sup>lle</sup> Berthe Billet, p<sup>re</sup>nommée en  
famille Marie, sans profession, demeurant à  
Limoges place des Carmes N<sup>o</sup> 2 chez Madame  
Fouyat, sa sœur. \_\_\_\_\_

Fille majeure de M. Claude Billet  
rentier, demeurant à Mézières, canton  
de Bellac (Haute-Vienne) et feu M<sup>me</sup>  
Josephine Guillou, décédée, épouse de  
1<sup>er</sup> Ordre. \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> Ordre. \_\_\_\_\_

Le dernier. \_\_\_\_\_

Stipulant pour elle et en son nom  
personnel. \_\_\_\_\_

D'autre part,

Et M. Lemaire Eugène Soury et,  
manufacturier, demeurant à Lormes place des  
Carmes n.º 2. \_\_\_\_\_

Stipulant à cause de la donation  
qu'il va faire ci après à M<sup>lle</sup> Billet  
sa belle sœur. \_\_\_\_\_

Encore D'autre part

Desquels dans la vue du mariage projeté  
entre M. Cholet et M<sup>lle</sup> Billet et dont la  
célébration doit avoir lieu prochainement à la  
mairie de Lormes, ont arrêté les clauses et  
conditions civiles de leur union de la manière  
suivante: \_\_\_\_\_

### Article 1<sup>er</sup>.

Les futurs époux adoptent pour loi de  
leur mariage le régime dotal tel qu'il est établi  
par le Code Napoléon sauf les modifications résultant  
des articles ci après et ils établissent entre eux une  
société d'acquêts conformément aux articles 1498,  
1499 et 1581 du même code. \_\_\_\_\_



## Article 2<sup>e</sup>.

Parmi les biens de la future épouse les 1  
Vingt mille cinq cents francs qui vont lui être  
constitués ci après par M. Jouyat et le montant  
de la donation éventuelle qui va aussi lui être  
faite ci après par M. Jouyat, seront seuls frappés  
de dotalité.

Tous les autres biens présents et à venir de  
la future épouse seront dotaux, mais néanmoins  
soumis à l'administration légale du futur époux à  
qui M<sup>lle</sup> Pellet déclare donner tous pouvoirs  
nécessaires à cet effet.

## Article 3<sup>e</sup>.

M. Cholet apporte en mariage et se  
constitue personnellement ses habits, linges, hardes,  
armes, bijoux et autres objets mobiliers servant à  
son usage ou à son agrément personnels, de tout  
quoi il n'est fait aucun état ni estimation ici  
attendu qu'il est convenu que lors de la dissolution  
de la société d'acquies M. Cholet ou ses héritiers  
représentent en nature comme représentation de cet  
apport les habits, linges, hardes, armes, bijoux et  
autres objets mobiliers servant alors à l'usage ou

2<sup>me</sup> Cholet

à l'agissement personnels de M. Cholet. \_\_\_\_\_  
Article 4<sup>e</sup>.

M<sup>lle</sup> Billet future épouse apporte en mariage et se constitue personnellement ses habits, linges, hautes, chales, dentelles, bijoux et autres objets mobiliers servant à son usage ou à son agissement personnels; de tout quoi il n'est fait aucun état ni estimation, ici attendu qu'il est convenu que lors de la dissolution de la société d'acquies M<sup>lle</sup> Billet ou ses héritiers reprendront en nature comme représentation de cet apport les habits, linges, hautes, chales, dentelles, bijoux et autres objets mobiliers servant alors à l'usage ou à l'agissement personnels de M<sup>lle</sup> Billet. \_\_\_\_\_

Article 5<sup>e</sup>.

En considération du mariage, Monsieur Soryat donne et constitue en dot; \_\_\_\_\_

À M<sup>lle</sup> Billet, sa belle sœur, qui accepte: \_\_\_\_\_

Une somme de Cente mille cinq Cents francs dont il s'est à l'instant libéré ainsi que M<sup>lle</sup> Billet et M. Cholet le reconnaissent, au moyen du versement qui s'en a fait entre les



main de M. Maland, notaire soussigné, qui le reconnaît et se charge de la dite somme à titre de Dépôt, pour en faire sous sa responsabilité personnelle l'emploi prescrit ci après. Et remettre après la célébration du mariage les obligations provenant de cet emploi au futur époux.

Il est expressément convenu que la dite somme de trente mille cinq Cents francs sera employée immédiatement après la célébration du mariage à l'achat de Cent obligations trois pour Cent au Capital nominal de cinq Cents francs de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans qui seront immatriculées au nom de la future épouse avec mention de la dotalité dont elles seront frappées aux termes du présent contrat de mariage.

Si cette somme de trente mille cinq Cents francs excédait le prix des Cent obligations qui seront ainsi achetées au nom de la future épouse, l'excédant resterait bien entendu propre à celle-ci, mais ne serait soumis à aucun emploi.

Si au contraire la dite somme de trente mille cinq Cents francs présente un déficit pour l'achat dont il s'agit, cet achat de Cent obligations de la Compagnie du chemin de fer

g<sup>me</sup> Rôle. M<sup>e</sup>



D'Orléans au nom de la future épouse n'en sera pas moins réalisé au moyen de ce que M<sup>l</sup><sup>e</sup> Pouyat fait dès à présent donation éventuelle à la future épouse qui accepte d'une somme égale à ce déficit, pour le cas où il se produirait et fournira immédiatement, ainsi qu'il s'y oblige, la somme suffisante pour combler ce déficit.

### Article 6<sup>e</sup>.

M. Pouyat de sa propre expression ont le droit de retour tant sur le montant de la donation éventuelle que sur le montant de la donation de vingt mille cinq cents francs qui sont contenus en l'article précédent pour le cas où M<sup>l</sup><sup>e</sup> Pillet viendrait à décéder sans enfants avant lui et pour le cas encore où les enfants de la future épouse viendraient à décéder eux mêmes sans postérité avant le donateur.

### Article 7<sup>e</sup>.

Les cent obligations de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans dont il vient d'être parlé pourront toujours être vendues pourvu qu'il soit fait emploi du prix de la vente en acquisition

d'immuebles au nom de la future épouse, ou encore en achat de rentes sur l'Etat Français ou de actions de la Banque de France immobilisées, lesquelles rentes ou actions devront être bien entendu immatriculées au nom de la future épouse avec mention de leur dotalité.

L'utilité et la convenance du dit emploi comme la suffisance des immeubles acquis en emploi seront souverainement appréciés par Monsieur Jouyat, comparant, seul, après le décès de Monsieur Jouyat par Madame Milonie Billet, son épouse, sœur de la future épouse, seule, et après le décès de M. et M<sup>me</sup> Jouyat par la future épouse, seule.

Les emplois pourront indifféremment précéder ou suivre l'aliénation des valeurs dotales, mais devront être acceptés formellement par la future épouse.

Les immeubles ou valeurs acquis en emploi conformément à ce qui précède seront bien entendu dotaux, ces immeubles ou valeurs pourront être indifféremment vendus ou échangés pourvu qu'il soit fait emploi des prix ou des sommes d'échange en immeubles, obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, rentes

H<sup>me</sup> Bote

sur l'Etat Français ou actions de la Banque de France comme il vient d'être stipulé.

Les primes ou lots qui pourraient être attachés aux obligations dotales au moment de l'aliénation ou du remboursement de ces obligations tomberont dans la société d'acquies. Mais il est bien entendu que les obligations qui seraient remboursées par suite de suite aux tirages au sort devraient être remplacées par d'autres obligations de même nature qui seraient dotales comme celles remboursées.

Les tiers détenteurs des deniers dotaux, les acquéreurs des immeubles dotaux ou des valeurs dotales ainsi que les notaires, agents de change, la Banque de France et la Compagnie du chemin de fer d'Orléans ne seront responsables que de la réalisation matérielle des emplois dans les conditions ci-dessus prescrites sans avoir à en examiner la convenance, la suffisance et l'utilité et à s'immiscer en rien dans l'appréciation de ces convenances, suffisance et utilité.

Celles sont les conventions des parties.

Dont Acte,

Fait et passé au château de Fauquier,  
Commune de Limoges.

L'an mil huit cent soixante sept,  
Le vingt quatre décembre.

Avant de clore et conformément à la  
loi M<sup>e</sup> Malaud, notaire, a donné lecture  
aux parties des articles 1391 et 1394 du Code  
Napoleon et leur a delivré le certificat  
prescrit par ce dernier article pour être remis,  
ainsi qu'elles en sont averties, à l'officier  
de l'état civil avant la célébration de leur  
mariage.

Lecture faite, les parties ont signé  
avec leurs parents présents et les Notaires.

Enregistré à Limoges le trois  
janvier mil huit cent soixante huit  
folio 20 M. C. 1. Recu cinq francs,  
donation dix huit cent trente francs,  
autre éventuelle cinq francs, décime et  
demi deux cent soixante seize francs.  
(Signé) Baudouin.

revisions sur cinq rôles  
renvoi ni mot rajû

Malaud



Vu par Nous Président du Trib. Civil  
de Limoges, Haute-Vienne, pour  
légalisation de la signature de  
M<sup>e</sup> Malaud, notaire.

Limoges, le 13 janvier 1868.

Ch. Lefevre



**Louis Noël Victor Cholet, commandant de gendarmerie à Cahors, retraité à Reims puis à Brice Courcelles près de Reims et son épouse Berthe Marie Billet**



**Les trois enfants de Victor Cholet et de son épouse Berthe Billet, de gauche à droite : Eugène, Marie-Rose, Gabriel.**



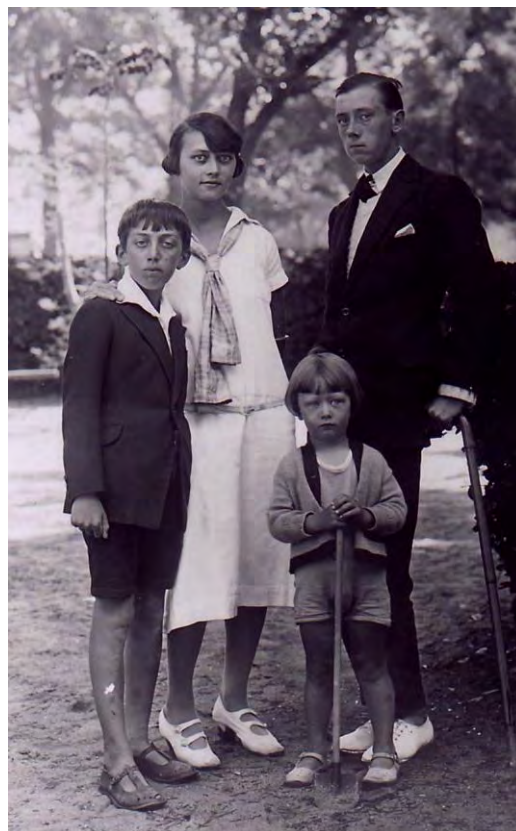
**Eugène Cholet et son épouse Laure Despréaux**



**Laure Cholet et ses deux fils : Jean et Alain**



**Marie Cholet, son époux Lucien Crétin et deux de leurs enfants : Anne-Marie et Pierre, août 1925**



**Pierre, Anne-Marie, Jean et Bernard Crétin**



**Jeanne Grau (assise à droite), son époux Gabriel Cholet, tenant leur aîné Jacques dans ses bras, avec leurs amis Jaillet, La Fère 1904.**



**Gabriel Cholet, inspecteur d'artillerie**



**Gabriel Cholet  
et son épouse Jeanne Grau  
en 1928**



**leurs enfants de gauche à droite :  
Françoise, Jacques (né le 23-04-1904 à St Brice Courcelles), Claudine,  
Odette, Ginette, Michel.**

**Contrat de mariage entre Gabriel Cholet  
et Jeanne Grau  
13 mai 1903**



L'an mil neuf cent trois

Le treize mai

Par devant M<sup>e</sup> Coressera (Jean) Licencié en droit  
notaire à la résidence de Bourg Madame.

Ont comparu

M. Cholet (Gabriel) Lieutenant au dix sep-  
tième régiment d'artillerie en garnison à La-  
Fère.

Fils majeur et légitime de M. Cholet (Louis),  
commandant en retraite et de dame Willier (Berthe),  
sans profession, demeurant ensemble à Courcelles  
Saint Iruice, Département de la Marne

Agissant en son nom personnel.

D'une part

Et M<sup>lle</sup> Grau (Jeanne), esclave, majeure,  
sans profession, demeurant à Bourg Madame.

Fille de M. Grau (Jacques), en son vivant,  
négoçant, demeurant à Bourg Madame, et de  
dame Grau (Jeanne), sans profession, demeurant  
au même lieu.

Agissant en son nom personnel.

D'autre part;

Et la dite dame Grau (Jeanne), veuve de  
M. Grau (Jacques).

Agissant tant pour assister et conseiller

sa dite fille qu'à cause de la donation qu'elle  
lui fera ci-après.

Et aussi d'autre part

Les nels ont arrêté ainsi qu'il suit les  
conditions civiles du mariage projeté entre les  
dits M<sup>r</sup>. Cholet (Gabriel) et M<sup>lle</sup> Gran  
(Jeanne) dont la célébration aura lieu in-  
cessamment et devant l'officier de l'Etat  
civil.

Article premier

Les futurs époux adoptent le régime  
de la communauté des biens réduite aux  
acquêts conformément aux dispositions du  
Code Civil, sauf les modifications ci-  
après.

Article second.

En conséquence les futurs époux se  
réservent propres leurs biens actuels et ceux  
qui leur adviendraient par succession, dona-  
tion legs ou autrement, et ils seront person-  
nellement tenus de leurs dettes antérieures  
au mariage et de celles qui greveraient  
les biens qui leur adviendraient par la  
suite.

Article troisième



En considération de ce mariage Mad<sup>e</sup> Gran, veuve Gran, fait par ces présentes donation en avancement d'hoirie sur sa succession future à M<sup>lle</sup> Gran (Jeanne), sa fille, future épouse qui accepte, de la somme de six mille piécettes équivalant au cours du change d'aujourd'hui à la somme de quatre mille quatre cents francs;

Mad<sup>e</sup> Gran, veuve Gran, se réserve expressément le droit de retour sur cette somme pour le cas où M<sup>lle</sup> Gran, future épouse viendrait à décéder sans postérité avant la donation.

#### Article quatrième

La future épouse déclare apporter en mariage la somme de six mille piécettes qui vient de lui être constituée en dot.

Et la somme de quatorze mille piécettes équivalant à la somme de treize mille quatre cents francs au cours du change d'aujourd'hui, provenant de ses gains et épargnes et des droits qu'elle a recueillis dans la succession de M. Gran (Donaven-tine), son oncle, décide il y a quatre

1

uns.

La future épouse se constitue en dot la somme totale de vingt mille piécettes équivalant à la somme de dix sept mille sept cents francs.

La future épouse apporte en outre en mariage :

Divers objets mobiliers, linge de table et de ménage à son usage, le tout d'une valeur de trois cents francs.

Laquelle estimation vaudra vente des dits objets et effets à la communauté sans reprise ultérieure de cette somme.

Et enfin les habits, linge, bijoux et autres objets à son usage personnel :

Article cinquième.

Les habits, linge, bijoux et autres objets à l'usage personnel des futurs époux et par eux apportés en mariage leur resteront propres et lors de la dissolution de la communauté, chacun d'eux ou ses représentants reprendra comme représentation de cet apport les objets de même nature à son usage personnel qu'elle qu'en soit la valeur.

Article sixième

L'apport de la future épouse libre de toutes dettes dont elle a donné connaissance au futur époux a été par elle remis à ce dernier qui en demeurera chargé par le seul fait de la célébration du mariage.

Article septième.

Avant de clore et conformément à la loi M<sup>e</sup> Cresserra, notaire soussigné a donné lecture aux parties des articles 1391 et 1394 du Code Civil et leur a délivré le certificat prescrit par ce dernier article par être remis à l'officier de l'état civil avant la célébration du mariage.

Dont acte.

Fait à Bourg Macdame en la demeure de Mead<sup>e</sup> Gran veuve Gran.

Et après lecture les parties ont signé avec nous notaire.

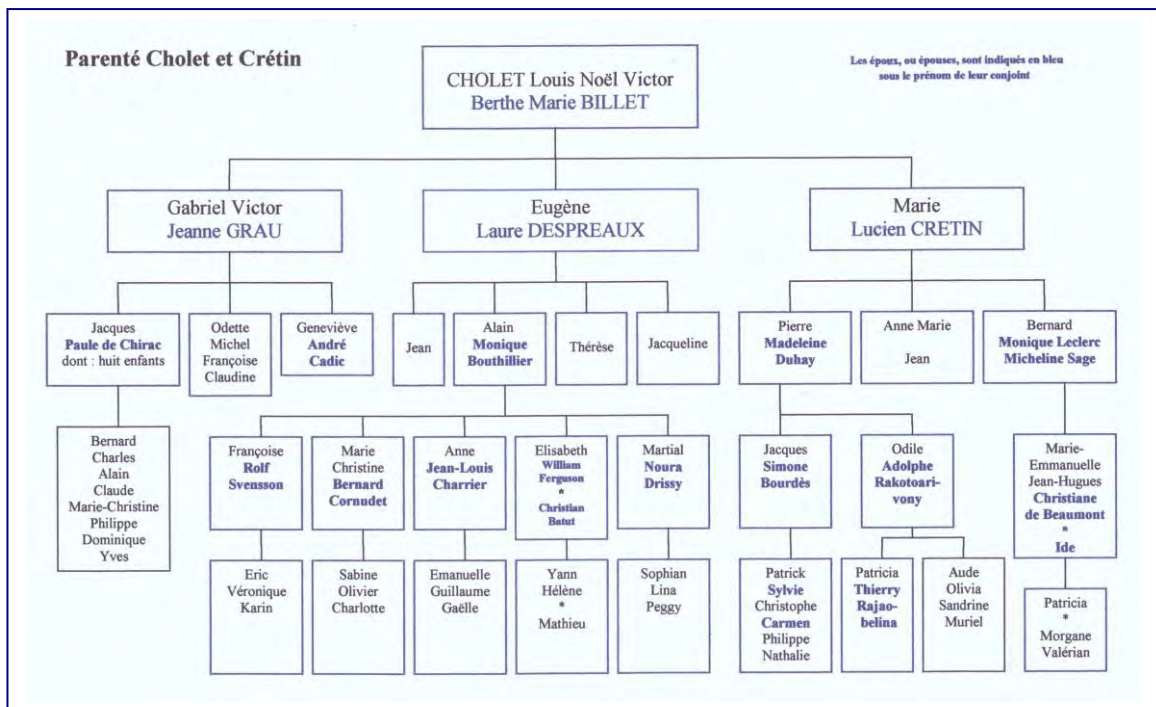
Ont signé à la minute :

Jeanne Gran, Gabriel Cholet  
Jeanne Gran et Jean Cresserra  
notaire.

Enregistré à Saillagouse le  
vingt cinq mai mil neuf cent trois.

	Folio g. case - 10	88	82
		88	52
Reçu	a 2%		
	a 0.20%	27.40	
	X <sup>u</sup> 0.85		34.28
	Total cent vingt deux		<hr/>
	francs 28 centimes	122.	28
	Signé Co. d'Arras		
	Expedition conforme.		





**les enfants d'Eugène (E), Gabriel (G) et Marie (M) (épouse de Lucien Crétin) Cholet à Farvalanges, août 1933, de gauche à droite : Jacques (G), Alain (E), Pierre (M), Jean (E), Jean (M), Paule de Chirac, épouse de Jacques, Françoise (G), Michel (G), Claudine (G), Thérèse (E), Bernard (M), Jacqueline (E), Ginette (G), Bernard, fils aîné de Jacques et de Paule.**





**Alain Cholet, fils d'Eugène, et son épouse Monique Bouthillier**



**Alain et ses enfants, en 1958 : Françoise, Marie-Christine, Anne, Babette, Martial**



**1-2-3 Sabine, Olivier, Charlotte Cornudet (Marie-Christine)**  
**4-5-6 Eric, Karin, Véronique Svensson (Françoise)**  
**7-8 Emmanuelle, Gaëlle Charrier (Anne)**  
**9 Emmanuel *Pierrefiche*, mari d'Emmanuelle Charrier**  
**10-11-12 Yann, Helen, Mathieu (Elisabeth)**  
**13-14-15 Sophian, Lina, Peggy Cholet (Martial)**



**Réunion de famille chez Bernard Crétin au Graves à Coly  
Alain derrière l'objectif**



**de gauche à droite :  
Bernard Crétin  
et son épouse Micheline ;  
Jacques Crétin, fils de Pierre  
et son épouse Simone ;  
Monique Cholet  
et ses deux belles-sœurs  
Jacqueline et Thérèse Cholet**



**de gauche à droite et de haut en bas : Elisabeth, Françoise Cholet et son  
époux Rolf Svensson, Anne Cholet et son époux Jean Louis Charrier,  
Marie Christine Cholet et son époux Bernard Cornudet,  
Martial Cholet et son épouse Noura Drissy.**



**Monique Leclerc, première épouse  
de Bernard Crétin  
et son fils Jean-Hugues.**



**Jacques, fils de Pierre Crétin, son épouse  
Simone Bourdès et leur fils Philippe**

**à gauche : Pierre Crétin, son épouse  
Madeleine Duhay et leur fille Odile**



**Les enfants de Jacques et de Simone :  
Philippe Crétin, Christophe Crépin, Patrick Crespin,  
Nathalie Crétin, en mai 1998**



**Christophe Crépin, son épouse Carmen  
et leurs deux filles de gauche à droite :  
Marion et Chloé**



**Patrick Crespin, son épouse Sylvie et leurs trois enfants, de gauche  
à droite : Guillaume, Jérémy, Caroline,  
été 1999**

**Odile Crétin et son mari  
Adolphe Rakotoarivony  
en 1967**



**leurs cinq filles,  
de gauche à droite :  
en haut : Aude, Olivia,  
en bas : Sandrine, Muriel,  
Patricia.**



**Patricia, son mari Thierry Rajobelina, en 1986  
et leurs deux enfants : Madeleine et Pierre, en 2002**



**Aude en 1986**



**Olivia en 2002**



**Sandrine en 1987**



**Muriel en 1987**





de gauche à droite : Alain, Charles dit nanou, Bernard, Claude  
jouant au nain jaune à la Léodière, Soudan, Loire Inférieure, en 1943.



de gauche à droite : Philippe dit fifi, Marie-Christine dit cricou,  
Yves, Dominique dit quiqi, au temps de la grande maison .



**Antoingt, Pentecôte 1999**

## **Réunion de famille du 23 mai 1999, le jour de la Pentecôte, à la Fontmartine ( Antoingt)**

### **Enfants, petits et arrières petits enfants de Jacques Cholet (qui n'a pu se déplacer) et de Paule de Chirac (décédée)**

1. Bernard et son épouse (absents)
2. Charles (décédé), son épouse Annie Roger (1) et leurs filles:
  - Youna (2), son époux Erlé Audrain (72) et leurs enfants Edern (3) et Briec (4)
  - Aziliz (5), son fiancé Nicolas Stabler (6)
3. Alain (7)
4. Claude (8), son épouse Francette Bergereau (9) leurs enfants et petits enfants:
  - Emmanuelle (10), son époux Eric Régent (11) et leurs enfants: Aurore (12), Corentin (13), Anaëlle (14), Marc (15)
  - Antoine (16), son épouse Emmanuelle Duval (17) et leurs enfants: Benjamin (18), Amaury (19), Eléonore (décédée), Edouard (20)
  - Cédric (21), son épouse Sabrina Monterisi (22) et leur fille Karina (23)
5. Marie-Christine (24) son mari Raoul Duret (décédé) leurs enfants et petits enfants:
  - Stéphane (25)
  - Sophie (26), son époux Stéphane Garret (27) et leur fils Martin (28)
  - Bertrand (29), son épouse Martine Protais (30) et leur fils Paul (absent)
  - Anne-Gaëlle (31), son époux Emmanuel Arbez (32) et leur fils Charles-Louis (33)
6. Philippe (34), son épouse Nicole Taillé (35) et leurs enfants:
  - Patrick (36)
  - Stéphanie et son époux Xavier Esmex Deutout (absents)
7. Dominique (37), son épouse Rosine Henriot (38) et leurs enfants:
  - Renan (39), sa fiancée Laetitia Hottinguer (40)
  - Eric (41)
  - Véronique (42)
8. Yves (43), son épouse Yvonne Florin (44) et leurs enfants:
  - Marine (45)
  - Nicolas (46)
  - Damien (47)
  - Erwan (48)

### **Cousins de Jacques Cholet**

#### **par son père Gabriel**

- Monique Bouthiller (49) épouse d'Alain Cholet (décédé) fils d'Eugène Cholet (Décédé) et ses filles:
  - Françoise (50) et son époux Rolf Swensson (51)
  - Marie-Christine (52) et son époux Bernard Cornudet (53)
  - Anne (54) et son époux Jean-Louis Charrier (55)
- Thérèse Cholet (56) et Jacqueline (57) filles d'Eugène Cholet et sœurs d'Alain
- Bernard Crétin (58), fils de Marie Cholet (épouse Crétin) sœur d'Eugène Cholet et de Gabriel (père de Jacques Cholet) et son épouse Micheline (59)

#### **par sa mère Jeanne Grau**

- Josep-Maria Mas Grau (60) de Barcelone, son épouse Maria-Luisa Docamps Pascual (61) et leur fils José (62)

### **Cousins de Paule de Chirac**

#### **par son père Lucien**

- Colette Foulhouze (63) épouse de Robert Berterottière (décédé) et sa fille Dominique (64)
- Jean-Yves Beaune (65), son épouse Annick (66) et leur fille Anne (67), son époux André Glandy (68)

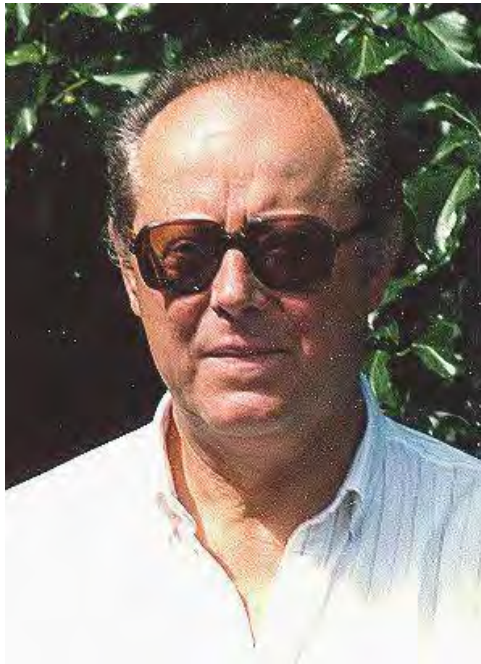
#### **Par sa mère Gabrielle Monfrin**

- Jacqueline Dreyfus (69) épouse de Jacques Monfrin (décédé) et leur fille Dominique (70)

**Invité :** Martin Courmes (71) beau-frère de Rosine Cholet







**Bernard épouse le 2-06-1969 Claire Lechat (1920-2002),  
et les enfants de Claire :**



**Marie-Christine (1948), épouse de François Pourieux (1945),  
Jean Gabriel Cochois (1952),  
France Montaldier (1953).**



**Marie-Christine, François (1945) Pourieux,  
leur fils Nicolas né en 1976,  
leur fille : Anne (1972),  
son époux Jean (1970) Ucay et leur fils Victor,**





**France Montaldier et ses deux fils :  
Charles (1986) et Louis (1988)**





**Nanou (1932-1989) épouse Annie Roger le 29-03-1964, leurs deux filles :  
Youna (2-08-65) et Aziliz (1-04-1969).**



**Youna épouse le 22-07-94 Erlé Audrain (04-05-59),  
leurs enfants, de gauche à droite :  
Brieuc (07-11-96),  
Edern (18-04-95),  
Trémour (08-09-99),  
*juillet 2002***



**Aziliz, Nicolas Staebler (25-05-1970) et leurs deux filles :  
Gwennoline (11-07-2000), Mallia (22-12-2002)**



**2011, Aziliz, Mallia, Gwennoline**



**Alain**



**Claude épouse Francette Bergereau le 5-11-1962,  
leurs enfants, de gauche à droite :  
Antoine (28-08-1964), Emmanuelle (20-08-1963), Cédric (8-06-1968).**



**Emmanuelle épouse le 18-10-1988**  
**Eric Régent, né le 19-10-1958, leurs enfants :**  
**Aurore née le 4-08-1989**  
**Corentin né le 4-01-1991**  
**Anaëlle née le 10-03-1993**  
**Marc né le 23-10-1995**



**2012**



**Antoine Cholet (28-08-64) épouse le 04-07-88  
Emmanuelle Duval (13-06-67), leurs enfants :  
Benjamin (03-07-89),  
Amaury (18-06-91),  
Eléonore † (21-10-94, 27-11-94)  
Edouard (09-06-97).**



**Cédric Cholet (08-06-68) épouse le 22-05-93  
Sabrina Monteresi (22-05-67), leurs enfants :  
Karine (27-08-96), Maximilian (11-06-2002).**

**En 2013, Cédric, Fédérica Passera, leur fille  
Camille-Luna (6-08-2011), Karine et Maximilian**







**Marie-Christine épouse le 28-04-1962 Raoul Duret (1926-1990)**



**leurs enfants : Stéphane (19-04-1963), Sophie (13-06-1965),  
Bertrand (3-07-1966), Anne-Gaëlle (14-12-1967).**



**La propriété Duret à Saint Cyr, Arbois, Jura**



**Stéphane Duret**



**Sophie Duret, son époux Stéphane Garret né le 04-01-1961,  
leur fils Martin né le 04-09-1996.**





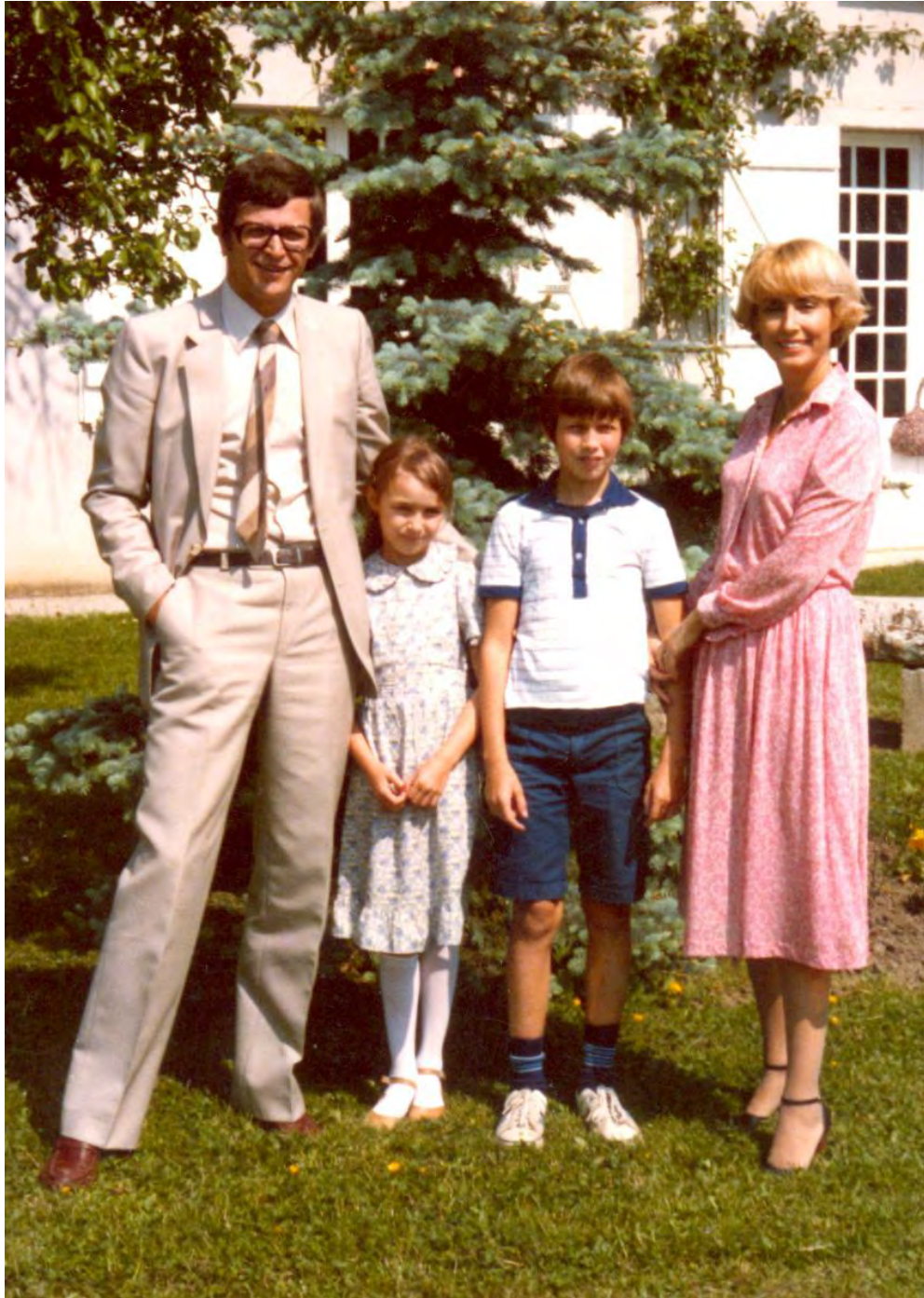
**Bertrand Duret épouse le 28-06-97 Martine Protais  
née le 29-07-1971, et leurs enfants :  
Paul né le 04-09-1998 et Mathilde née le 21-08-2002**



**Paul et Mathilde en 2012**



**Anne-Gaëlle Duret et son époux Emmanuel Arbez né le 03-02-1967  
et leur fils Charles-Louis né le 07-06-1997**



**Philippe épouse Nicole Taillé le 29-06-1968, leurs enfants :  
Patrick (5-04-1969) et Stéphanie (6-06-1972).**



**Stéphanie, son époux Xavier Esmes-Deutout  
et leurs deux enfants :  
Romain (7-08-1999) et Alice (11-4-2001)**

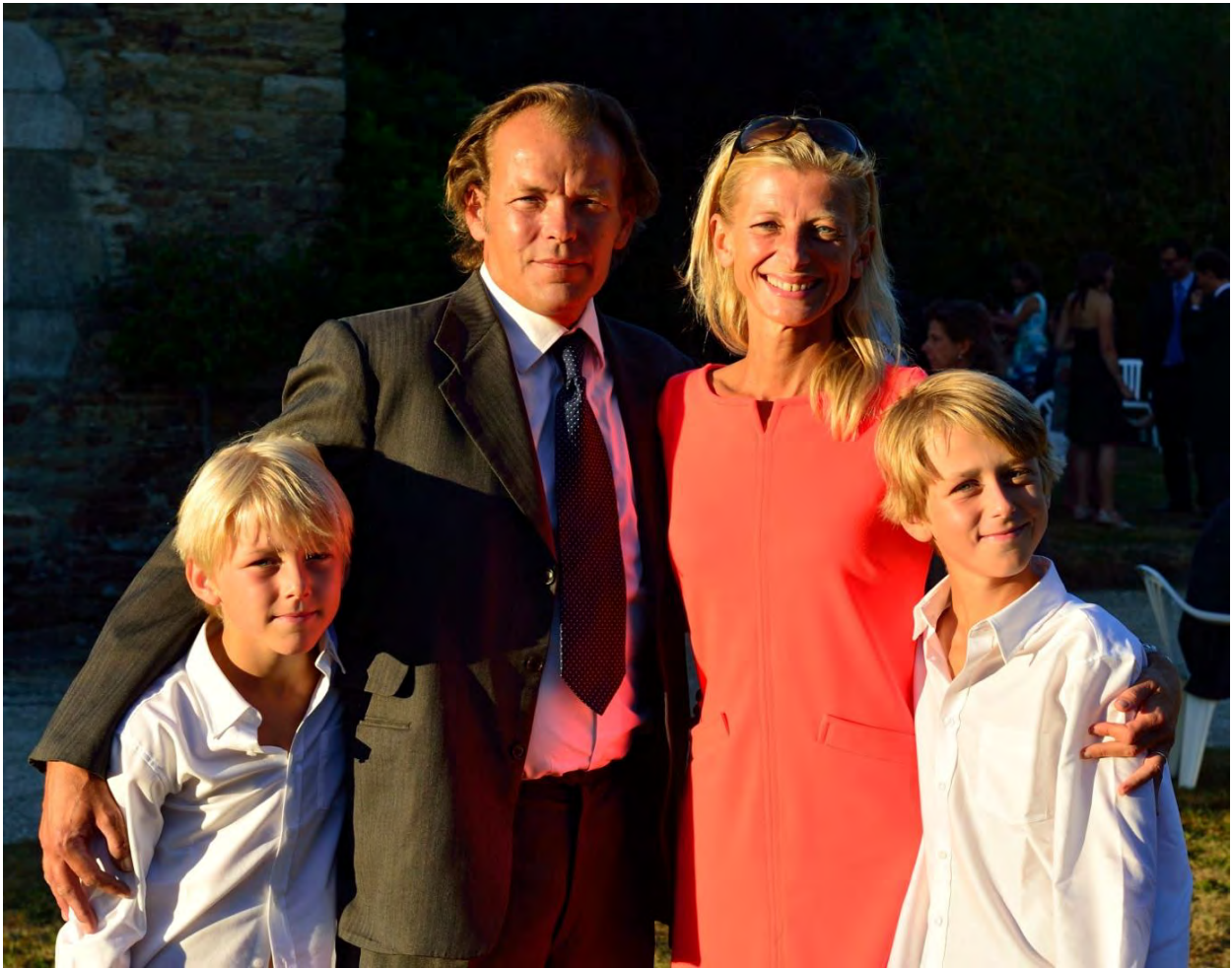


**en 2012, avec Inès née le 17 juillet 2006**



**Dominique épouse Rosine Henriot le 17-09-1966, leurs enfants :  
Renan (11-09-1969), Eric (5-06-1973), Véronique (11-02-1977).**





**Renan épouse Laetitia Hottinger le 6-09-1999,  
leurs fils Timoléon (12-12-2000) et Paul (9 juillet 2003)**



**Véronique épouse Julien Garcier le 28-08-2004,  
leurs deux fils aînés : Mathurin (5-07-2006) et Timothée (3-07-2009),  
naissance de Valentin le 15-04-2013**



**Eric épouse Marine Roux le 2-06-2006, dont :  
Eulalie (27-08-2007) et Honoré (14-11-2010)**



**Yves épouse Yvonne Florin le 27-07-1974, leurs enfants :  
Marine (6-10-1975), Nicolas (31-05-1978),  
Damien (5-10-1980), Erwan (21-03-1983).**



**Marine épouse Emmanuel Foy le 18-05-2002  
dont Evann (30-11-2003) et Pauline (6-05-2008)**



**Nicolas épouse Shirley Beuret le 29-08-2009,  
dont Maël né le 28-09-2010**



**Damien épouse Amélie Geffray le 8-07-2006,  
dont Louanne (26-03-2008) et Tom (26-09-2010)**



**Erwan et Jennifer Maka**

## Lucien de Chirac promène ses premiers petits enfants

1933



1935

1940

Mon cher petit Calin.

Il y a bien longtemps que je ne t'ai pas écrit ! Tu sais, il me tarde beaucoup de te revoir ainsi qu'à maman.

J'espère que tu pourras bientôt revenir à la maison.

Tu seras tout surpris de revoir ta petite sœur qui est une grande fille presque, mais qui ressemble à une petite souris.

Et puis tu ne connais pas ton petit frère Philippe, il est gros, mignon, tout le temps souriant. Il ne crie presque jamais.

Tes grands frères seront bien contents de te revoir et ils attendent avec impatience le moment où ils pourront jouer avec toi.

J'espère que tu pourras revenir avec tante dydy dans quelques semaines quand il commencera à faire beau. temps et que vous pourrez souvent aller à la plage.

A Bientôt, mon petit Calin, je t'embrasse de tout mon cœur.

Papa

**Lettre de Jacques Cholet à son fils Alain, six ans,  
alors à Antoingt, en 1940**

**Carte postale réglementaire  
sous l'occupation allemande  
1941**

**FRANCE**

**PRIX DE VENTE**  
**0,90**

**CARTE POSTALE**

EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

M<sup>me</sup> Jacques Cholet de Chise  
21, Rue Pasteur  
Baz-sur-Mer  
Loire-Inférieure

Monsieur Alain Cholet de Chirac  
à Antoinet  
Ruy-de-Pôme



Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.  
**ATTENTION.** — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Baz-sur-Mer, le 27 janvier 1941

Hommes tous en bonne santé  fatigué

~~légèrement, gravement malade, blessés~~

~~tué~~  prisonnier

~~décédé~~  sans nouvelles

La famille Champenois va bien.

n'avons pas besoin de provisions  d'argent

nouvelles, bagages.

reste à Chirac travaille  va entrer

à l'école de M<sup>me</sup> Fére, Annick et Joël travaillent bien  a été reçu

Paula Chogo pense aller à Antoinet quand les beaux jours viendront.

de 8 février partira directement par la Ruy le colis de vêtements par Alain. Paul Kiger termine sa médecine à Paris, j'aimerais connaître le 6 août. Nous n'avons pas reçu carte Alain.

Affectueuses pensées. Baisers ~~de la part de~~

Signature.  
Maman.





7<sup>e</sup> décembre.

Ma chère tante Edith

Je n'ai pas été pressé de vous répondre, mais je vous remercie de tout coeur des bonnes choses que vous m'avez envoyées, j'aurais bien voulu aller là-bas mais je n'ai pas pu. J'espère bien y aller au grandes vacances prochaines. Vous le marcher bien mais j'ai un mois son professeur que l'année dernière. A Nantes il y a des alertes presque tous les jours, mais sans quantité, est-ce que les avions maintenant passent à Toulouse. Un autre Allemand est venu à la maison et occupe une chambre; cet allemand est un civil, est-ce que vous allez bien et bon-papa n'est-il pas trop fatigué de son travail? fait-il froid à Toulouse? A Nantes on a eu qu'une fois un tout petit peu de glace. Je termine ma carte en vous embrassant ainsi que bon-papa, de tout mon coeur. Bernard.

**Carte de Bernard Cholet, 12 ans, à sa tante Edith de Chirac, alors qu'il est chez sa grand-mère Cholet, à Nantes, sous l'occupation allemande, en 1942**



**Batz 6 sept. 1942**

**Chère tante didi**

**Je serais bien content si vous veniez à Batz sur mer,  
je voudrais que vous m'envoyez mes jouets  
mes images et mon livre de lecture,  
j'ai 8 ans et je sais faire le saut du lion  
je vous embrasse de tout mon cœur Alain**

*Alain venait de passer deux ans à Antoingt  
auprès de ses tantes*

**Alain, Claude et Cricou**  
**réfugiés avec les enfants de Batz à Casson, à vingt km de Nantes,**  
**entre 1943 et 1945**

Casson.

1943

X

Chère tante,

Je vous remercie du colis que vous nous avez envoyé. Les Coeurs vaillants nous ont fait grand plaisir ainsi que les jeux.

À Poil, on a eu une messe de minuit; et Monsieur l'abbé nous a fait une crèche quand on a descendu on est allé voir ce qu'on avait eu dans nos chaussures. J'ai eu: du savon, de la pâte dentifrice, deuse pommes, trois images, et dans un petit sac de papier de une espèce de nougat, et un blason.

Si vous avez pu avoir les couteaux envoyez-les le plutôt possible, car je n'<sup>ai</sup> est pas de couteau.

Je vous souhaite une

bonne année.

J'ai eu une pouce de son  
~~l'été~~ pour la chère soeur.

Si vous pouvez nous envoyer  
deux paires de chaussettes  
choicun, une douzaine de  
mouchoirs ~~etc~~ une cache-cola  
choicun cela nous fera plaisir  
et nous fera rendre service  
ainsi d'un chandail chaud.

Philippe et-il bien  
mignon? nous n'avons  
pas eu de nouvelles de nos  
parents, grand'mère nous  
a écrit.

Je vous embrasse bien fort  
ainsi qu'Philippe

Mesures d'Alain	Mesures de Claude
long. dos : 31cm.	— 27cm
largeur dos : 30cm.	— 28cm
habit. du dessous de bras : 19cm	— 18cm
tour de poitrine : 71cm.	— 70cm
tour de taille : 72cm.	— 69cm
tour de hanches :	—
longueur int <sup>er</sup> du bras : 39cm.	— 39cm
long. ext <sup>er</sup> ieure du bras : 51cm	— 45cm
chaussettes :	—
jambe : 38cm.	— 35cm
long. total du pied : 26cm	— 24cm

chère tante dydy  
je vous souhaite une bonne année je  
vous remercie du colis que vous nous avez  
envoyé, à Noël j'ai eut deux pommes  
des bonbons et une écharpe. Je suis le premier  
à Noël, j'ai eu un savon et de la pâte  
dentifrice, trois images. Je vous embrasse  
bien fort  
Claude Cholet.

Nota: "La Roche" de St Nazaire  
a été libérée en Mai 1945

Centre d'Etudes, Cotton (de l'Inde)



Mademoiselle L. de Chua  
Antwerp,  
Puy de Dôme

Cotton, le 16 Janvier 1945.

Chère Mademoiselle,

Je viens, au nom de vos petits neveux, en attendant qu'ils le  
fassent eux-mêmes, vous remercier de tous les bons colis de lainage. Maintenant,  
ils sont chaudement couverts. C'est ma petite Marie - Christine qui avait grand  
besoin de chaufferettes. La pauvre enfant n'a que des chaufferettes de coton - pointure:  
sem. de moins que Claude. Elle voudrait bien aussi quelques sottises. Si vous pouvez  
leur procurer à chacun une bonne paire de chaufferettes, cela nous rendrait grand service.  
Nous accepterions aussi volontiers pour Alain ou Claude la paire de bottines dont  
vous ~~avez~~ parlé. Le pyjama est arrivé bien à point: ils n'en n'avaient plus du tout.  
Nos petits neveux et nièce se portent bien malgré le grand froid.  
Je souhaite que leur Maman parte avec le convoi.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, chère Mademoiselle,  
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Marie - H. Paul

**L'évacuation de Batz,  
dans la poche de résistance allemande de St Nazaire,  
début 1945,  
racontée par Bernard, 14 ans**

le mercredi 24 janvier 1945

nombreux internés aux enfants -  
 Maman et le bébé. <sup>Ma</sup> a  
 révisé des places - comme  
 J'ont J'ont et J'ont  
 J'ont J'ont J'ont de long  
 détails sur vos sentiments et  
 celles de la famille etc.  
 Maman, Jacques etc.  
 Je n'ai pas une minute  
 sans penser aux enfants  
 et je prie pour les enfants (ils  
 sont sous la neige)  
 et je prie pour la famille  
 ment gros fumeurs et bases  
 à Paris Fautelle  
 Jacques garde son  
 J'ont mais j'espère  
 obtenir du pain, on le  
 supplé - 24 -

a longtemps que je n'ai pas eu l'occasion de  
 vous écrire ; Mais aussitôt sorti de la "poche" je  
 m'empresse de vous envoyer cette lettre.

Après que Grand'mère fut partie à Combrée,  
 nous attendîmes assez longtemps une occasion de  
 partir au Bourg. Enfin Denard du Croisic vint  
 nous chercher. Nous fîmes un voyage sans incidents  
 la nourriture au commencement pouvait passer  
 Maman ne fut pas fatiguée à l'arrivée de vos  
 gros bébé bien portant qui ne pleuraient jamais, il  
 ne fut qu'ondoyer. La nourriture commença à  
 laisser désirer, pas de beurre : nous étions obligés  
 de faire du pain nous-même (du pain entier).  
 Nous ne pûmes partir au 1<sup>er</sup> départ d'Octobre  
 parce que Maman attrapa une angine qui la fa-  
 tigua plus que l'accouchement. Nous reprîmes  
 nos bases W nous chez les bonnes sœurs du Prieuré

Le litre de cidre à Batz se vendait 15<sup>f</sup> et le litre de  
 pomme en Décembre 18<sup>f</sup>.

vous avez du avoi de la neige à Antioigt  
 et vous avez au fait de la luge

l'oncle Joseph a-t-il chassé et vous êtes vous  
 tous ports Bien

avez vous encore le cochon et le petit veau mais  
 Il faut que J'aille chercher le lait chez les fermiers  
 Je vous embrasse bien fort ainsi que tante Gogo  
 tous les uns, l'oncle Joseph et le petit gise  
 toute la famille rejointa moi pour vous  
 envoyer de gros baisers.

Bernard

et avec Papa et moi à la Paule au lycée Ravi  
3 heures chaque ~~soir~~ soir ce n'était pas amusant  
de faire 10-8 km avec le vent, la pluie et le froid  
à la fin ce fut la nourriture qui nous décida  
à partir le 14 de 10 heures entre 125<sup>7</sup> et 175<sup>7</sup> et tous com-  
me ça nous mangions des pommes de terre  
des poules. Il y avait du marché noir 100/0. on  
nous vendait de temps en temps 1 litre de beurre 85<sup>f</sup>  
~~le litre~~ l'évacuation se fit sans trop d'embarras.  
nous partîmes en charrette à 7h $\frac{1}{2}$ . Théoriquement  
le train devait partir à 9h $\frac{1}{2}$ . Nous passâmes au  
contrôle sans encombre bien qu'ayant 25 lettres  
cachées dans la pochette du petit nous arrivâmes  
à Vauts à 5h $\frac{1}{2}$ . J'avais oublié de vous dire  
qu'on avait voyagé dans des wagons à destination sans  
maman. On nous donna à Vauts du bouillon, des  
Wauflés, des Bonbons et du pain. On retrouva  
au centre d'accueil de la Monnaie, maman qui on  
avait perdu à la gare. Nous restâmes 2 jours  $\frac{1}{2}$  chez  
les Champenois parce qu'il n'y avait pas de train  
~~mais~~ nous étions partis jeudi à 7h<sup>du matin</sup> nous arrivâmes  
lundi à 2h du soir. Il est tombé à Baty de <sup>5</sup> ~~5~~ <sup>à 5h en</sup> ~~5~~ <sup>à 5h en</sup>  
qui a duré 2 jours. ça ne s'était jamais vu.

Mes belles sœurs chéries - Avec quelle joie j'ai appris par vos  
lettres à ma B.M. les nouvelles <sup>et</sup> concernant après 6  
mois sans rien savoir de vous, la dernière lettre  
m'annonçait la mort de notre cher Papa, <sup>et</sup> n'  
avez sans doute jamais reçu nos lettres - Nous allons  
très très bien à part mon arthrite pas une minute  
de fatigue <sup>et</sup> la famille - pas plus qu'à Casson  
où les petits sont très bien les 2 grands y sont allés  
dimanche de Nantes en attendant que les cars reprennent  
je puisse y aller moi-même. Posez les questions qui <sup>et</sup>  
intéressent particulièrement <sup>et</sup> je ne sais pas quel bout prendre  
de ce que j'aurais à vous dire - Per. et Non. reviens

**Lettres des Jacques et Paulette Cholet  
à leur belle sœur et sœur Edith de Chirac**

MARCHÉVILLE-DAGUIN & C<sup>IE</sup>

ÉTABLISSEMENT

DE

BATZ

Rapport du 7 Mars 1944

Ma chère dydy.

J'arrive de Soudan où j'ai laissé tout le monde en bonne santé y compris quiqui qui nous a fait une grosse bronchite heureusement emagée en 2 jours.

Poule voudrait venir passer les vacances de Pâques à Batz. Je n'ose pas lui dire que je n'y tiens pas, car on ne peut pas savoir ce qui va arriver. Ce n'est pas que je craigne un coup dur sur notre côte mais j'ai peur qu'on soit coupé du reste du département et que le ravitaillement en particulier devienne difficile. Tant qu'elle restera à Soudan elle sera au moins sûre de manger à sa faim.

Je t'écis, d'accord avec Poule, pour te demander si tu consentirais à venir t'enterrer quelque temps à la l'éodièie, dès maintenant si tu le veux et le peux. Tu nous ramènerais fifi qui il nous aide de revoir .. en attendant de retourner à Batz où Poule tient à faire ses couches. D'ici là il y aura eu je pense du nouveau et tu n'entendras plus passer les bombardiers et la DCA tirer.

En même temps que nous aurions le plaisir de t'avoir ainsi que fifi tu nous rendrais service de mille façons. Poule serait moins seule (l'absence de maman lui pèse) tu pourrais l'aider (le ménage est moins compliqué qu'à Batz.) etc. et je serais heureux de te revoir...

Poule projette de profiter de ton séjour à la l'éodièie pour (si elle le peut) aller voir papa, avoir d'être trop forte.

Maintenant qu'Yvonne est à Antoinette ce te sera sans doute plus facile



tu es, tu es petite, si tu te quites pour aller faire une  
cette date si ce n'est - et l'embarras de tout un certain monde qui un petit fifi -  
Je pense à te recommander pour le passage de la zone de ne pas omettre  
de faire valider ta carte d'identité pour 1944 - Tu l'as de ne pas mettre en doute  
la venue! - Ajoute que si tu te décides à venir tout de suite sous un prétexte  
quelconque, il te suffira de nous prévenir immédiatement en nous indiquant la  
date de ton départ et de ton arrivée probable à Angers. (écrire à Paul directement)  
Nous avisons Madame Kempf dont l'adresse est 51 rue Michelet. (un peu  
après les parcelles catholiques) Tu auras ainsi l'occasion de voir Bernard et de te  
reposer un peu avant de terminer ton voyage - Envoie si possible un télégramme à  
Paul pour lui indiquer date et heure de ton arrivée à Soudan - Si tu vas par le car  
demande qu'on t'amène à la gare c'est à dire 1h avant Soudan - Si tu vas  
par le train et que tu trouves personne à la gare je t'embie un plan - pour que  
tu puisses te débrouiller -

de t'absenter et cela te changera les idées ... un peu plus tard tu  
pourras prendre des bains de mer ..

J'espère qu'il n'y aura aucun inconvénient à ta venue ..

J'te signale que tu seras sans doute obligée de t'arrêter à Angers.  
Dès que nous aurons ta réponse et la date de ton départ nous nous enten-  
drons avec madame Kempf pour qu'elle te loge ou te fasse loger - Tu  
vendras directement d'Angers par feu ou par le car.

Réponds nous vite - J'ai hâte de savoir si j'aurai bientôt le plaisir  
de te revoir ainsi que mon petit fifi -

Je viens d'acheter un très bel appareil de professionnel - M<sup>r</sup> Vallée dont  
tu <sup>sois sûr</sup> peut-être et qui sera le parrain de notre n° 8 m'a avancé l'argent -  
Je ne sais pas si j'te l'ai déjà dit, il est tout disposé à m'avancer les 3 ou  
400.000 francs que j'estime nécessaires à mon installation - C'est un type épatant  
qui nous aime bien et zond en affaires -

Ma photo a toujours beaucoup de succès mais j'évite de faire de la réclame  
de peur de ne pas pouvoir garantir car je n'ai pas que cela à faire -

Que deviens-tu ? J'espère que tu pourras bientôt me le dire de vive voix  
J'te quitte pour mettre mon courrier à jour -

Je pense à te recommander pour le passage de la zone de ne pas omettre  
de faire valider ta carte d'identité pour 1944 - Tu l'as de ne pas mettre en doute  
la venue! - Ajoute que si tu te décides à venir tout de suite sous un prétexte  
quelconque, il te suffira de nous prévenir immédiatement en nous indiquant la  
date de ton départ et de ton arrivée probable à Angers. (écrire à Paul directement)  
Nous avisons Madame Kempf dont l'adresse est 51 rue Michelet. (un peu  
après les parcelles catholiques) Tu auras ainsi l'occasion de voir Bernard et de te  
reposer un peu avant de terminer ton voyage - Envoie si possible un télégramme à  
Paul pour lui indiquer date et heure de ton arrivée à Soudan - Si tu vas par le car  
demande qu'on t'amène à la gare c'est à dire 1h avant Soudan - Si tu vas  
par le train et que tu trouves personne à la gare je t'embie un plan - pour que  
tu puisses te débrouiller -

Bati le 21 mars 1944

Ma chère dydy.

Que te dise sinon "amou". Puisque papa tient à te garder, que marguerite a peur de te voir partir et qui y donne a un travail fou!

Faut pas! J'ai jamais voulu revoir mon Pi et que tu tiens compagnie à Boule - puis qu'il n'y a pas moyen tous patienter et nous nous débouillons.

Boule va peut être venir à la fin de la semaine pour quelques jours à Naut et nous nous retrouverons tous à Soudan pour les vacances de Pâques.

Tapez qui en des jours meilleurs te promues venir te retrouver dans notre famille ou égale la joie et la enfance... Te souhaite bon courage et patience. Notre nos pas au mauvais ma ven avec joie - M'Vallee en sera le pauvre et sans doute cricou la manamine -

qui qui quist magnifique, t'écrit avec un certain caractère toujours tu parle a malheureusement en le moment une explosion de boutons qui le défigent - la ra question de quand la venue de Boule ici car elle ne veut pas l'amené et n'a pas trouvé sa bonne mine - et a un appétit d'ogre - Et ça est bien en forme - un kimen voisin nous déclare qu'il voudrait non la voir à 18 ans!!

Jaquet

Bernard, Manou et Alain hement tous les 3 la tête de leur classe -

Il est tellement question pour moi de m'installer à Naut, plutôt que ce sera possible, comme photographe pratiquement la clientèle de départ m'est assurée - M'Vallee est d'habitude m'assure les capitaux - a des taux de départ toute concurrence... Et me l'ont offert aux mêmes taux que je leur demande - M'Vallee m'offre 2 à 400.000 francs - et ce jusqu'à il m'a donné, sans intérêt à payer, les 20.000 f qui m'étaient nécessaires pour acheter un appareil perfectionné et qui est maintenant en ma possession.

Je m'équipe tout doucement pour être prêt à démarrer dès que la guerre sera terminée - J'après ce que j'ai pu jusqu'ici de mes de nos petits et de les petits moyens, tout peut-être actuellement je suis me de me faire une très belle situation - les champenois et tous nos amis de Naut ont mis à ma place une iclame intense -

Il m'est même d'être obligé d'écouter ma lettre que je venais faire passer ainsi que celle de papa par Soudan pour que Pablo y mette son visa -

Xme peut encore écrire une longue lettre à maman qui va bientôt partir pour Soudan - Me n'a pas encore décidé ce qu'elle ferait par la suite -

Au vu de ma chère petite dydy je t'embrasse très affectueusement ainsi qu'un petit pipi que tu caresses très spécialement pour moi.

Jaquet

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

Je suis tellement fringant, religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux - Je ne suis pas du tout religieux, il est à moi d'être religieux -

**Lettre de Jeanne Cholet, mère de Jacques, à Edith de Chirac  
octobre 1944**

8 X<sup>bre</sup> 1944

Chère Edith, c'est peut-être ici, que vous saurez ce que le petit Philippe et ses parents, que sait-on ? C'est après ce que m'a écrit Marguerite et ce que vous m'avez dit au mois d'août, c'est un très gentil enfant et je conçois le bonheur pour tous de l'avoir. — Sa disparition trop tôt nous a tous émus, nous laissons tomber de nous bien vite, mais, la bonne Dieu nous qui sera pour obliger notre vie. Ayez confiance en lui, grâce et nous aurons encore des jours heureux. —

Après la guerre sera terminée, on verra la vie de tous les jours, ne croyez-vous pas ? Je retourne à l'école et tous les jours je retourne tous !

Des nouvelles de Michel Sateau, de son côté de Mère, qu'est-il

devenue depuis ? J'espère qu'il se fera sa maison avec joie, ça peut-être que l'épreuve aura un effet sur son caractère.

Je suis sans nouvelles de Cholet, ce qui est surprenant. C'est par Françoise que j'ai appris l'entrée au couvent de la rue de la Ville, de Chérel. Cette pauvre Marguerite doit être désemparée, c'est un de ces cas insupportables, ne se contentant pas de l'âme ne pouvant pas à faire plaisir à l'abbé. Mais soit avoir été né en l'infanterie, on dit que nous n'en avons rien d'enseignant la libération. Des lettres se seront écrites. — Mes amis l'échangent à Paris, retour à l'X, sa mère est à Evreux, que de fois sa femme chez le père.

Envoyez-moi pour moi le petit Philippe, je suis très pour moi



**lecture du courrier, pendant la guerre au Bourg de Batz, dans la grande maison sans chauffage et sans électricité.**

fifi grossi  
toujours un

peut y peut  
plus

1945

Chères tantes didy et gogo.

Je vous souhaite un bon Noël.  
tantes didy est-elle sur de venir  
à Noël pour passer les vacances.  
Nous allons avoir un arbre de Noël  
de l'école chrétienne. Aujourd'hui  
il y eut une vente de charité au  
profit des écoles chrétiennes. Il  
y eut des bijoux, des gâteaux,  
des livres, des images, des jouets,  
des tissus, de la laine, de l'étoffe  
des poupées, des aliments, des  
plate de fruits, des crâtes en choco,  
lats. Je désiré beaucoup de livres  
mais... je ne peut les acheter.  
J'avais 30 francs. j'ai acheté des  
gâteaux, et une image de Noël.  
Je prend goût à lire j'ai lu  
pinocchio, et dadou goses de povios &  
beau livres, et quelques autres  
livres et images d'égoit lues.  
Je vous embrasse bien fort  
vous trouverez que j'écris bien en  
avance mais permettez moi de vous  
dire que c'est le premier jour que  
je trouve le temps de vous parler  
du pays.

Alain

## **Les huit enfants Cholet**

**septembre 1945**



**Bernard, né le 9 octobre 1930, à Chérugas**  
**Charles, né le 9 novembre 1932, à Chérugas**  
**Alain, né le 9 septembre 1934, à Chérugas**  
**Claude, né le 27 décembre 1936, à Staouéli**  
**Marie-Christine, née le 1<sup>er</sup> octobre 1938, à Batz**  
**Philippe, né le 7 mai 1940, à Batz**  
**Dominique, né le 24 octobre 1942, à Batz**  
**Yves, né le 11 août 1944, à Batz**

# Rencontres des familles Cholet et de Chirac

## Famille Cholet

Les ascendants de Jeanne Grau et de Gabriel Cholet, les parents de Jacques, ne sont pas connus antérieurement au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

La famille de Gabriel Cholet était originaire des Ardennes (Thin-le-Moultier). La famille de Jeanne Grau était catalane et habitait la Cerdagne tant Française (Bourg Madame), que de l'autre côté de la frontière, Espagnole (Puigcerda).

Jeanne Grau connut, par l'intermédiaire du "Journal des Demoiselles", Marie Cholet. Après avoir correspondu, elles se rencontrèrent. C'est ainsi que Jeanne fit la connaissance de Gabriel, frère de Marie.

Le père de Gabriel, Victor Cholet, était militaire. Il avait commencé sa carrière comme sous officier et dans cette fonction participa au siège de Sébastopol où il se distingua. Il termina sa carrière comme commandant la région de gendarmerie de Reims. Le père de Victor était savetier et son grand-père tisserand.

Le père de Jeanne, Jacques Grau, possédait à Bourg Madame, sur la frontière avec la Cerdagne espagnole, un important magasin (mercerie, grainerie, droguerie, ferblanterie, faïences, outillages, ...) Jeanne était la dernière de ses onze enfants, il l'"adorait" et lui passait tous ses caprices. La famille de Jacques Grau et de son épouse Jeanne se répartit en France et en Espagne dans la "Généralité de Barcelone", dont un des cousins par alliance, Miguel Coll Alentorn, époux de Gloria de Alemany, en fut le Président.

Gabriel Cholet fut, pendant la Grande Guerre et sur différents fronts, inspecteur de l'artillerie. Il participa au perfectionnement et à l'amélioration du maniement du canon de 75. Il choisit, au détriment de l'avancement, de montrer son attachement à sa foi à une époque où les gouvernements combattaient l'église catholique et où les fonctionnaires en étaient fermement éloignés.

En garnison à Bourges, il était si proche de l'évêque, qu'on le disait le "troisième vicaire général". Il allait à la messe en famille tous les matins. Ses quatre filles se firent religieuses, son fils aîné passa deux ans au séminaire des franciscains avant de faire son service militaire et de se marier. Son deuxième fils mourut en déportation par les Allemands à Buchenwald, sans qu'on en connaisse le motif. Jeanne son épouse était brillante en société, elle aimait recevoir et être reçue ; lui restait toujours extrêmement aimable et réservé, mais se mettait avec plaisir au piano où il excellait comme amateur. Le couple sortait beaucoup dans les milieux bourgeois et industriels des villes où il était retenu en garnison

## Famille de Chirac

Les parents de Paule de Chirac, Lucien et Gabrielle, étaient cousins germains. Charles-Régis, le père de Lucien, était notaire mais vivait principalement des revenus des propriétés de sa femme Marie-Rose, dite Rosine, Dalmas. Le père de Rosine, Antoine Dalmas était docteur en Médecine, il s'était constitué une riche clientèle à Condat (Cantal). Les parents d'Antoine Dalmas (familles Mariol de Condat et Morin de Compains) étaient marchands et propriétaires dans le Cantal. Antoine Dalmas avait placé ses honoraires dans l'acquisition de propriétés et de terres de rapport (\*). Son épouse Catherine-Julie Triozon-Albanel, d'une famille bourgeoise d'Antoingt du côté de son père et de vieille petite noblesse auvergnate du côté de sa mère, était elle-même dotée de propriétés en particuliers à Antoingt (Puy de Dôme). C'est à Antoingt que sa fille et son gendre Charles-Régis de Chirac s'installeront à la retraite de celui-ci. Ces derniers durent leur union à Madame de Laval cousine des Chirac alors propriétaire du château de Vodable à côté d'Antoingt. Ils firent construire, en 1864, une maison à proximité du pré de La Fontmartine et au-dessus d'une cave (probablement du XVII<sup>e</sup>) et d'un cuvage (construit en 1760).

Lucien de Chirac, fils unique après le décès en couche d'un aîné, vécut des rentes dont il avait hérité et des ventes des propriétés acquises par son grand-père Antoine Dalmas au Cantal. Avec le produit de ces ventes il put doter honorablement ses trois filles mariées et laisser à ses deux filles célibataires la propriété de la Fontmartine et quelques autres biens financiers. La famille Chirac dispose de nombreux documents permettant d'établir sa généalogie depuis 1400 et la noblesse des premiers Chirac. Le plus ancien document connu comportant le nom d'un Chirac date de 1179 ; le plus ancien document encore en possession de la famille date de 1262. Le Duc de Lévis Mirepoix, historien et écrivain, garantit vers les années 1960 avoir trouvé le nom de Chirac parmi les noms de ceux qui firent les premières croisades pour délivrer les Lieux Saints (*document inconnu du rédacteur*).

Les Chirac, qui s'installèrent en Gévaudan, descendraient d'une branche des Gourdon, famille puissante et célèbre en Limousin. Ces derniers seraient eux-mêmes issus d'une sœur de Gaifier Duc d'Aquitaine, ce dernier battu et chassé de son duché par Pépin père de Charlemagne, en 768. Cette tradition est (inventée et) entretenue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Albert de Chirac qui inclut dans les armes une référence aux croisades et aux Gourdon. Charles Chirac se marie en 1447 à Marie de La Roque Séverac aux prestigieux ascendants (dont entre autres : Charlemagne, Robert Capet, un comte de Paris, des rois d'Italie, une grande famille espagnole, ... ). Les Chirac portent ou ne portent pas la particule devant le nom. Celle-ci est portée dès 1179, aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, apparaît vers la fin du règne de Louis XIV, au début du XVIII<sup>e</sup> disparaît sous la Révolution de 1789 et le I<sup>er</sup> Empire pour réapparaître, dans certaines branches de la famille (Saugues et Antoingt), à la Restauration et surtout sous Napoléon III.

(\*) En 1903 les propriétés du Cantal se composent de : une maison sur 310 m<sup>2</sup> (au sol) avec 166 m<sup>2</sup> de jardin ; une autre sur 451 m<sup>2</sup> (au sol) avec près d'un hectare de pré et jardin ; une autre sur 520 m<sup>2</sup> (au sol) avec deux granges sur 158 m<sup>2</sup> (au sol) et 6<sup>h</sup>78<sup>a</sup>80 de pré attenant ; un bâtiment de 112 m<sup>2</sup> (au sol) ; des bois, des prés, des pâtures, de la bruyère, des jardins sur plus de 44 hectares, répartis en 56 lots cadastraux. En 1917 les propriétés non encore vendues sont affermées entre une dizaine de fermiers

## Rencontre des Cholet et des Chirac

Les Cholet, Gabriel, Marie et Eugène, ne possédaient pas de propriété familiale. Aussi ils avaient pris l'habitude de louer des propriétés le temps des vacances scolaires et de s'y réunir entre frères, sœurs et cousins.

C'est ainsi que furent loués près d'Antoingt, d'abord le château d'Eyry sur la commune de Mareugheol, puis la propriété de Bellestat sur la commune de Vodable. C'était au début des années 1920. Les familles étaient alors complétées des aides de camps d'Eugène et de Gabriel, tous deux officiers, d'un séminariste pour surveiller les "devoirs de vacances" des plus jeunes des enfants, et d'assistantes ménagères pour "ces dames".

Jacques Cholet se souvenait, lors d'une promenade des Cholet à pieds entre Mareugheol et Antoingt, avoir croisé, et salué courtoisement, sur la route une famille "distinguée" faisant la même route en sens inverse. Il se rappelait avoir remarqué cinq belles filles. Après prise de renseignements, auprès du curé de Mareugheol, il s'agissait de la famille de Chirac dont le curé recommanda la fréquentation. La rencontre eut lieu. Les familles se reçurent et organisèrent des pique-niques.

Jacques Cholet se rappelait en particuliers les "pêches aux écrevisses" dans le ruisseau le "Lambronnet" sur la route d'Antoingt à St Germain Lembron, au lieudit de Bussac, où les Chirac possédaient un champs. Les demoiselles de Chirac péchaient à la main et en tenue de gymnastique du collège de St Allyre (Clermont-Ferrand). Il remarqua en particuliers Paulette la plus jeune alors âgée de 14 ans, qui était assez vive pour attraper aussi des truites à la main. Paulette devint l'amie d'Odette Cholet. Jacques, en souvenir de ces pique-niques et de ces pêches, prendra, une fois marié, un nom d'artiste : celui de "Rieu Bussac". Quatre ans plus tard, Jacques, lors de son service militaire, porteur du drapeau national en tête de son régiment qui défilait à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, remarqua dans la foule à côté de ses sœurs : Paulette de Chirac, alors en séjour chez son amie Odette à Bourges. A cet instant précis, disait-il, il en tomba amoureux.

Ils se marièrent quelques années plus tard. Ils eurent leurs quatre premiers enfants en Algérie où Jacques dirigeait une petite agence du Crédit Foncier, puis au Bourg de Batz, en Loire-Inférieure, où il dirigeait alors une succursale de Marcheville Daguin, grossiste en sel. Jacques, à la fin de la seconde guerre mondiale entreprit le métier de photographe pour travaux d'amateurs et établit une petite chaîne de magasins sur la côte d'Amour, ainsi que la prise de photos, la réalisation et la vente de cartes postales de cette région. Paule mourut dans "La grande maison" de Batz. Jacques quitta cette maison pour une plus petite, 17 rue Jean XXIII, toujours à Batz. Il y termina sa vie.



**Personnes représentées sur les tableaux ou les photographies :  
numéros des pages colonne de droite**

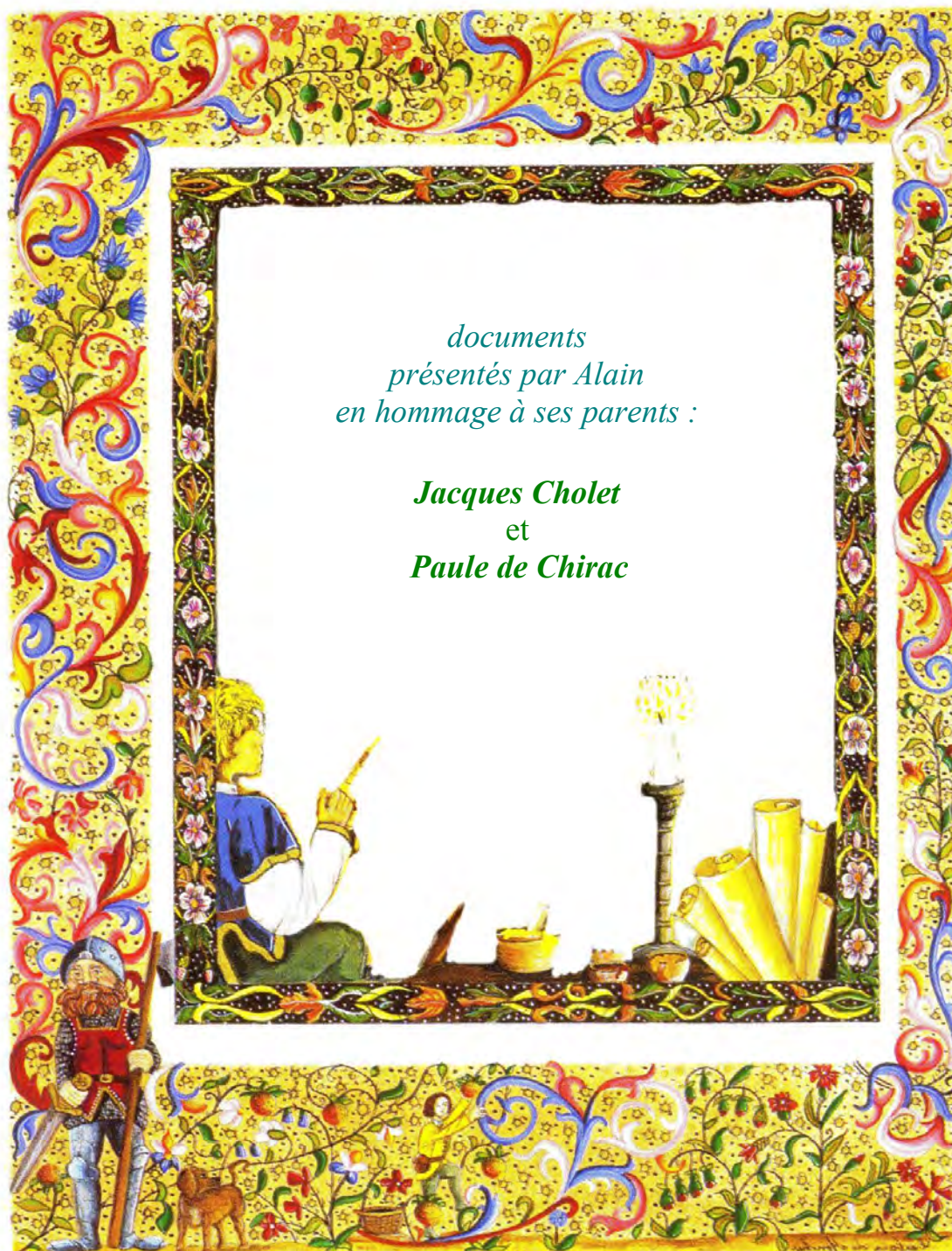
<b>1</b>	<b>Jeanne Agniel</b>	épouse de Louis Chirac	202
<b>2</b>	<b>José de Alemany Mila</b>	époux de Pilar Grau Pons	501
<b>3</b>	<b>Mireille Ancelin</b>	épouse de Philippe de Chirac	196
<b>4</b>	<b>Marthe Aubert</b>	épouse de Gabriel Billet	504
<b>5</b>	<b>Briec Audrain</b>	fils de Erlé	536-544
<b>6</b>	<b>Edern Audrain</b>	fils de Erlé	536-544
<b>7</b>	<b>Erlé Audrain</b>	époux de Youna Cholet	536-544
<b>8</b>	<b>Tremeur Audrain</b>	fils de Erlé	544
<b>9</b>	<b>Charles Louis Arbez</b>	fils de Emmanuel	536-555
<b>10</b>	<b>Emmanuel Arbez</b>	époux de Anne Gaëlle Duret	536-555
<b>11</b>	<b>Fanny Barnola</b>	épouse de Pierre Grau	478-479
<b>12</b>	<b>François Grau Barnola</b>	époux de Thérèse Pons Clerch	500
<b>13</b>	<b>Jeanne Grau Barnola</b>	épouse de Jacques Grau Mitjavil	480-481
<b>14</b>	<b>Joan Barnola</b>	père de Fanny	478
<b>15</b>	<b>Petra Grau Barnola</b>	une des seize enfants de Fanny	479
<b>16</b>	<b>Mathieu Batut</b>	Fils d'Elisabeth Cholet	528
<b>17</b>	<b>Anne Beaune</b>	épouse de André Glandy	536
<b>18</b>	<b>Jean Yves Beaune</b>	époux de Annick Régnier	536
<b>19</b>	<b>Céline Belmont de la Motte</b>	belle-mère de Michel Florent Chirac	223
<b>20</b>	<b>Francette Bergereau</b>	épouse de Claude Cholet	466-536-547
<b>21</b>	<b>Dominique Berterottière</b>	filie de Colette Foulhouze	536
<b>22</b>	<b>Shirley Beuret</b>	Epouse de Nicolas Cholet	562
<b>23</b>	<b>Jeanne de Bez</b>	épouse de Denis Monfrin	241
<b>24</b>	<b>Jean François de Biauzat</b>	époux de Claudine de Chirac	418
<b>25</b>	<b>Berthe Marie Billet</b>	épouse de Victor Cholet	503-515
<b>26</b>	<b>Claude Billet</b>	Beau-père de Victor Cholet	503
<b>27</b>	<b>Gabriel Billet</b>	beau-frère de Victor Cholet	504
<b>28</b>	<b>Louis Bouniol</b>	époux de Jane Monfrin	242
<b>29</b>	<b>Pierre Bouniol</b>	fils de Louis	242-282
<b>30</b>	<b>Joseph Bourier</b>	époux de Yvonne de Chirac	604
<b>31</b>	<b>Monique Bouthillier</b>	épouse de Alain Cholet, fils d'Eugène	527-529-530-536
<b>32</b>	<b>Simone Bourdès</b>	épouse de Jacques Créatin	529-530-531
<b>33</b>	<b>Emmanuelle Charrier</b>	épouse de Emmanuel Pierrefiche	528
<b>34</b>	<b>Gaëlle Charrier</b>	filie de Jean Louis	528
<b>35</b>	<b>Jean Louis Charrier</b>	époux de Anne Cholet	529-530-536
<b>36</b>	<b>Gustave Chastel</b>	époux de Suzanne de Chirac	278- 604
<b>37</b>	<b>Chicoyneau</b>	époux de Marie Chirac	215
<b>38</b>	<b>Albert de Chirac</b>	fils d'Emmanuel	195
<b>39</b>	<b>Alice de Chirac</b>	filie de Léon Albert	193
<b>40</b>	<b>Analie Chirac</b>	épouse de Alfred Reuillon	231-268
<b>41</b>	<b>Auguste Chirac</b>	général	225-229
<b>42</b>	<b>Charles Régis de Chirac</b>	époux de Marie Rose Dalmas	252-255
<b>43</b>	<b>Dorothée Chirac</b>	filie aînée de Jean Louis	205
<b>44</b>	<b>Edith de Chirac</b>	filie de Lucien	241-266-267-268-273-279-280-564-604
<b>45</b>	<b>Emmanuel de Chirac</b>	fils de Léon Albert	194
<b>46</b>	<b>Eugène Chirac</b>	fils de Maurice	200-201
<b>47</b>	<b>Ernest Chirac</b>	fils de Maurice	200
<b>48</b>	<b>Florimond de Chirac d'Aphier</b>	fils de Léon Albert	204
<b>49</b>	<b>Jacques de Chirac</b>	Major des milices	119-123
<b>50</b>	<b>Jacques Chirac</b>	de Lyon	202
<b>51</b>	<b>Jean François Chirac</b>		121-187
<b>52</b>	<b>Jean Louis de Chirac</b>		121-172
<b>53</b>	<b>Léon Albert de Chirac</b>		122-192

<b>54</b>	<b>Louis Chirac</b>		202
<b>55</b>	<b>Louis Hyacinthe de Chirac</b>	fils de Jean Louis	198
<b>56</b>	<b>Lucien de Chirac</b>	époux de Gabrielle Monfrin	241-256-258-259-266-267-279-564-604
<b>57</b>	<b>Marguerite de Chirac</b>	fille de Lucien	241-266-267-268-273-277-466-604
<b>58</b>	<b>Marie Hyacinthe de Chirac</b>		122-191
<b>59</b>	<b>Maurice de Chirac</b>	1800-1872	199
<b>60</b>	<b>Maurice Chirac</b>	1876-1916	201
<b>61</b>	<b>Michel de Chirac</b>	seigneur de la Saigne	121-147
<b>62</b>	<b>Michel Florent Chirac</b>		219
<b>63</b>	<b>Paule de Chirac</b>	épouse de Jacques Cholet	241-266-267-273-276-462-463-465-525-526-538-564-577-604
<b>64</b>	<b>Philippe de Chirac</b>		196
<b>65</b>	<b>Pierre Chirac</b>	1650-1732, médecin de Louis XV	211
<b>66</b>	<b>Pierre de Chirac</b>	fils d'Albert	196
<b>67</b>	<b>Suzanne de Chirac</b>	épouse de Gustave Chastel	241-266-267-268-273-278-604
<b>68</b>	<b>Yvonne de Chirac</b>	épouse de Joseph Bourier	241-266-267-273-277-604
<b>69</b>	<b>Alain Cholet</b>	époux de Monique Bouthillier	516-526-527
<b>70</b>	<b>Alain Cholet</b>	fils de Jacques et de Paule	466-525-535-536-546-564-579-625
<b>71</b>	<b>Amaury Cholet</b>	fils de Antoine	536-549
<b>72</b>	<b>Anne Cholet</b>	épouse de Jean Louis Charrier	527-529-530-536
<b>73</b>	<b>Antoine Cholet</b>	époux de Emmanuelle Duval	466-536-547-549
<b>74</b>	<b>Aziliz Cholet</b>	fille de Charles	466-536-543-545
<b>75</b>	<b>Babette Cholet</b>	épouse de Ferguson et de Batut	527-529-530
<b>76</b>	<b>Benjamin Cholet</b>	fils de Antoine	536-549
<b>77</b>	<b>Bernard Cholet</b>	époux de Claire Lechat	241-466-525-526-535-540-564-579
<b>78</b>	<b>Camille Luna Cholet</b>	fille de Cédric et de Fédérica	550
<b>79</b>	<b>Cédric Cholet</b>	époux de Sabrina Monteresi	466-536-547-550
<b>80</b>	<b>Charles Cholet</b>	époux de Annie Roger	241-466-525-535-543-564-579
<b>81</b>	<b>Claudine Cholet</b>	religieuse, sœur de Jacques	519-525-526
<b>82</b>	<b>Claude Cholet</b>	époux de Francette Bergereau	466-525-535-536-547-579
<b>83</b>	<b>Damien Cholet</b>	fils de Yves	466-536-561-563
<b>84</b>	<b>Dominique Cholet</b>	époux de Rosine Henriot	466-525-535-536-558-579
<b>85</b>	<b>Edouard Cholet</b>	fils de Antoine	536-549
<b>86</b>	<b>Emmanuelle Cholet</b>	épouse de Eric Régent	466-536-547-548
<b>87</b>	<b>Eric Cholet</b>	fils de Dominique	466-536-558-560
<b>88</b>	<b>Erwan Cholet</b>	fils de Yves	536-561-563
<b>89</b>	<b>Eugène Cholet</b>	époux de Laure Despréaux	515-516
<b>90</b>	<b>Eulalie Cholet</b>	fille de Eric	560
<b>91</b>	<b>Françoise Cholet</b>	religieuse, sœur de Jacques	519-525-526
<b>92</b>	<b>Françoise Cholet</b>	épouse de Rolf Svensson	527-529-530-536
<b>93</b>	<b>Gabriel Cholet</b>	époux de Jeanne Grau	515-518-519
<b>94</b>	<b>Ginette Cholet</b>	religieuse, sœur de Jacques	519-525-526
<b>95</b>	<b>Gwennoline Cholet Stabler</b>	fille de Aziliz	545
<b>96</b>	<b>Honoré Cholet</b>	fils de Eric	560
<b>97</b>	<b>Jacques Cholet</b>	époux de Paule de Chirac	462-463-465-466-518-519-525-526-539-604
<b>98</b>	<b>Jacqueline Cholet</b>	fille de Eugène	526-529-530-536
<b>99</b>	<b>Jean Cholet</b>	fils de Eugène	516-526
<b>100</b>	<b>Karine Cholet</b>	fille de Cédric	536-550
<b>101</b>	<b>Lina Cholet</b>	fille de Martial	528
<b>102</b>	<b>Louanne Cholet</b>	fille de Damien	563
<b>103</b>	<b>Maël Cholet</b>	Fils de Nicolas	562
<b>104</b>	<b>Mallia Cholet Stabler</b>	fille d'Aziliz	545
<b>105</b>	<b>Marie Rose Cholet</b>	épouse de Lucien Créatin	515-517
<b>106</b>	<b>Marie Christine Cholet</b>	épouse de Raoul Duret	466-525-535-536-551-579
<b>107</b>	<b>Marie Christine Cholet</b>	épouse de Bernard Cornudet	527-529-530-536
<b>108</b>	<b>Marine Cholet</b>	épouse de Emmanuel Foy	466-536-561
<b>109</b>	<b>Martial Cholet</b>	époux de Noura Drissy	527-529-530

110	Maximilian Cholet	fil de Cédric	550
111	Michel Cholet	mort déporté par les Allemands	519, 526
112	Nicolas Cholet	fil de Yves	466-536-561-562
113	Odette Cholet	Religieuse, sœur de Jacques	519-525
114	Patrick Cholet	fil de Philippe	466-536-556
115	Paul Cholet	fil de Renan	559
116	Peggy Cholet	fil de Martial	528
117	Philippe Cholet	époux de Nicole Taillé	466-525-535-536-556-579
118	Renan Cholet	époux de Laetitia Hottinger	466-536-558-559
119	Sophian Cholet	fil de Martial	528
120	Stéphanie Cholet	épouse de Xavier Esmez Deutout	466-556-557
121	Thérèse Cholet	religieuse, fil de Eugène	526-529-530-536
122	Timoleon Cholet	fil de Renan	559
123	Tom Cholet	fil de Damien	563
124	Véronique Cholet	fil de Dominique, épouse Garcier	466-536-558-560
125	Victor Cholet	époux de Berthe Marie Billet	515
126	Youna Cholet	épouse de Erelé Audrain	536-543-544
127	Yves Cholet	époux de Yvonne Florin	466-525-535-536-561-579
128	France Cochois	épouse de Montaldier	540-542
129	Jean Gabriel Cochois	frère de France	540
130	Marie Christine Cochois	épouse de François Pourieux	540-541
131	Bernard Cornudet	époux de Marie Christine Cholet	529-530-536
132	Charlotte Cornudet	fil de Bernard	528
133	Olivier Cornudet	fil de Bernard	528
134	Sabine Cornudet	fil de Bernard	528
135	Jacques Crépin	fil de Pierre	529-530-531
136	Anne Marie Crépin	fil de Lucien	517
137	Bernard Crépin	fil de Lucien	526-529-530-536
138	Carmen	épouse de Christophe Crépin	532
139	Caroline Crespin	fil de Patrick et Sylvie Crespin	532
140	Christophe Crépin	fil de Jacques et de Simone	531-532
141	Chloé Crépin	fil de Christophe et Carmen Crépin	532
142	Guillaume Crespin	fil de Patrick et Sylvie Crespin	532
143	Jean Crépin	fil de Lucien	526
144	Jean Hugues Crépin	fil de Bernard	530
145	Jérémy Crespin	fil de Patrick et Sylvie Crespin	532
146	Lucien Crépin	époux de Marie Rose Cholet	517
147	Marion Crépin	fil de Christophe et Carmen Crépin	532
148	Nathalie Crépin	fil de Jacques et de Simone	531
149	Patrick Crespin	fil de Jacques et de Simone	531-532
150	Sylvie	épouse de Patrick Crespin	532
151	Philippe Crépin	fil de Jacques et de Simone	531
152	Odile Crépin	fil de Pierre	531-533
153	Pierre Crépin	fil de Lucien	517-526-531
154	Marie Rose Dalmas	épouse de Charles Régis de Chirac	252
155	Laure Despréaux	épouse de Eugène Cholet	516
156	Maria Luisa Docampd Pascual	épouse de José Maria Mas Grau	501
157	Jacqueline Dreyfus	épouse de Jacques Monfrin	238-536
158	Noura Drissy	épouse de Martial Cholet	529-530
159	Madeleine Duhay	épouse de Pierre Crépin	531
160	Lucie Madeleine Dulac	épouse de Eugène Chirac	201
161	Anne Gaëlle Duret	épouse de Emmanuel Arbez	466-536-551-555
162	Bertrand Duret	époux de Martine Protais	466-536-551-554
163	Mathilde Duret	fil de Bertrand	554
164	Paul Duret	fil de Bertrand	554
165	Raoul Duret	époux de Marie Christine Cholet	466-551
166	Sophie Duret	épouse de Stéphane Garret	466-536-551-553
167	Stéphane Duret	fil de Raoul	466-536-551-552

168	Emmanuelle Duval	épouse de Antoine Cholet	536-549
169	Charles Egan	père de Marie Egan	225
170	Marie Egan	épouse de Auguste Chirac	225
171	Alice Esmez Deutout	fille de Xavier	557
172	Inès Esmez Deutout	fille de Xavier	557
173	Romain Esmez Deutout	fils de Xavier	557
174	Xavier Esmez Deutout	époux de Stéphanie Cholet	557
175	Helen Ferguson	fille d'Elisabeth Cholet	528
176	Yann Ferguson	fils d'Elisabeth Cholet	528
177	Yvonne Florin	épouse de Yves Cholet	466-536-561
178	Collette Foulhouze	épouse de Robert Berterottière	536
179	Emmanuel Foy	époux de Marine Cholet	561
180	Evann Foy	Fils de Emmanuel	561
181	Pauline Foy	Fille de Emmanuel	561
182	Julien Garcier	Epoux de Véronique Cholet	560
183	Mathurin Garcier	Fils de Julien	560
184	Timothée Garcier	Fils de Julien	560
185	Martin Garret	fils de Stéphane	536-554
186	Stéphane Garret	époux de Sophie Duret	536-554
187	Michèle Gauthier	épouse de Jacques Chirac, de Lyon	202
188	Louise de Gaude	épouse de Jacques de Chirac	123
189	Amélie Geffray	Epouse de Damien Cholet	563
190	Anastasie de Genestet	épouse de Marie Hyacinthe de Chirac	191
191	Gabrielle Charlotte de Genestet	épouse de Jean Baptiste Chirac	224
192	André Glandy	époux de Anne Beaune	536
193	Désirée Grattepain	épouse de Martial Grau Mitjavil	497
194	Irma Grau	épouse de Pierre Grau Mitjavil	497
195	Jacques Grau Mitjavil	époux de Jeanne Grau Barnola	481
196	Jeanne Grau	épouse de Gabriel Cholet	518-519-525-604
197	Martial Grau Mitjavil	époux de Désirée Grattepain	497
198	Montserrat Grau Pons	épouse de José Mas Morell	500
199	Pierre Grau Mitjavil	époux de Irma Grau	497
200	Pilar Grau Pons	épouse de José de Alemany Mila	501
201	Comte d'Haudemar		417
202	comtesse d'Haudemar		417
203	Mademoiselle d'Haudemar	épouse du général Fayet de Chavanne	417
204	Rosine Henriot	épouse de Dominique Cholet	466-536-558
205	Laetitia Hottinger	épouse de Renan Cholet	536-559
206	Florence Huillet	épouse de Pierre de Chirac	196
207	Claire Lechat	épouse de Bernard Cholet	466-540
208	Monique Leclerc	première épouse de Bernard Crétin	530
209	Marie Anne Lion	épouse de Michel de Chirac	147
210	Marie Anne Louis	épouse de Jean Louis de Chirac	172
211	José Mas Morell	époux de Monserrat Grau Pons	500
212	José Maria Mas Grau	époux de Maria Luisa Docampd Pascual	501-536
213	José Mas Grau	fils de José Maria	536
214	Alfred Mathieu	médecin	420
215	Jennifer Maka	Compagne de Erwan Cholet	563
216	Auguste Monfrin	mort au champ d'honneur	234
217	Charles Montaldier	fils de France	542
218	Denis Monfrin	chirurgien	234-235-236-241
219	Dominique Monfrin	fille de Jacques	238-536
220	Françoise Monfrin	fille de Jacques	238
221	Gabrielle Monfrin	épouse de Lucien de Chirac	234-241-256-266-267-279-604
222	Jacques Monfrin	époux de Jacqueline Dreyfus	238-240-241
223	Jane Monfrin	épouse de Louis Bouniol	234-242
224	Loulou Monfrin	morte jeune	234
225	Louis Montaldier	fils de France	542

<b>226</b>	<b>Osmin Monfrin</b>	époux de Azelina Reuillon	234
<b>227</b>	<b>Sabrina Monteresi</b>	épouse de Cédric Cholet	536-550
<b>228</b>	<b>Fédérica Passera</b>	Compagne de Cédric Cholet	550
<b>229</b>	<b>Emmanuel Pierrefiche</b>	époux de Emmanuelle Charrier	528
<b>230</b>	<b>Théresa Pons Clerch</b>	épouse de François Grau Barnola	500
<b>232</b>	<b>Anne Pourieux</b>	épouse de Jean Ucay	541
<b>233</b>	<b>François Pourieux</b>	époux de Marie Christine Cochois	541
<b>234</b>	<b>Nicolas Pourieux</b>	fil de François	541
<b>235</b>	<b>Martine Protais</b>	épouse de Bertrand Duret	536-554
<b>236</b>	<b>Adolphe Rakotoarivony</b>	époux de Odile Créatin	533
<b>237</b>	<b>Aude Rakotoarivony</b>	fil de Adolphe	533-534
<b>238</b>	<b>Muriel Rakotoarivony</b>	fil de Adolphe	533-534
<b>239</b>	<b>Olivia Rakotoarivony</b>	fil de Adolphe	533-534
<b>240</b>	<b>Patricia Rakotoarivony</b>	fil de Adolphe et épouse de Thierry Rajobelina	533-534
<b>241</b>	<b>Sandrine Rakotoarivony</b>	fil de Adolphe	533-534
<b>242</b>	<b>Thierry Rajobelina</b>	époux de Patricia Rakotoarivony	534
<b>243</b>	<b>Madeleine Rajobelina</b>	fil de Thierry	534
<b>244</b>	<b>Pierre Rajobelina</b>	fil de Thierry	534
<b>245</b>	<b>Anaëlle Régent</b>	fil de Eric	536-548
<b>246</b>	<b>Aurore Régent</b>	fil de Eric	536-548
<b>247</b>	<b>Corentin Régent</b>	fil de Eric	536-548
<b>248</b>	<b>Eric Régent</b>	époux de Emmanuelle Cholet	536-548
<b>249</b>	<b>Marc Régent</b>	fil de Eric	536-548
<b>250</b>	<b>Annick Régnier</b>	épouse de Jean Yves Beaune	536
<b>251</b>	<b>Alfred Reuillon</b>	époux de Analie Chirac	231-268
<b>252</b>	<b>Azelina Reuillon</b>	épouse de Osmin Monfrin	234
<b>253</b>	<b>Annie Roger</b>	épouse de Charles Cholet	466-536-543
<b>254</b>	<b>Marine Roux</b>	Epouse de Eric	560
<b>255</b>	<b>Marie Sophie Sabatier</b>	épouse de Maurice Chirac	201
<b>256</b>	<b>Micheline Sage</b>	épouse de Bernard Créatin	529-530-536
<b>257</b>	<b>Marie Amélie de Saint Léger</b>	épouse de Léon Albert de Chirac	192
<b>258</b>	<b>Nicolas Stabler</b>	époux de Aziliz Cholet	536-545
<b>259</b>	<b>Jacqueline Stenger</b>	épouse de Albert de Chirac	195
<b>260</b>	<b>Eric Svensson</b>	fil de Rolf	528
<b>261</b>	<b>Karin Svensson</b>	fil de Rolf	528
<b>262</b>	<b>Rolf Svensson</b>	époux de Françoise Cholet	529-530-536
<b>263</b>	<b>Véronique Svensson</b>	fil de Rolf	528
<b>264</b>	<b>Nicole Taillé</b>	épouse de Philippe Cholet	466-536-556
<b>265</b>	<b>Hippolyte Théret</b>		419
<b>266</b>	<b>Thérèse Tissier</b>	épouse de Emmanuel de Chirac	194
<b>267</b>	<b>Jean Ucay</b>	époux de Anne Pourieux	541
<b>268</b>	<b>Victor Ucay</b>	fil de Jean	541



*" E pluribus unum "*

### **Avertissement**

ces pages ont été présentées avec la plus grande rigueur documentaire possible, tous les documents connus n'ont pas été retenus : des choix ont dû être faits, en particulier des pièces non identifiées avec certitude n'ont pas été jointes, d'autre part des informations utiles n'ont pu être jointes faute d'en disposer, des lecteurs mieux documentés pourront découvrir des inexactitudes, ils sont priés de corriger ou de compléter le texte.



### **Remerciements**

Le réalisateur tient à remercier tous ceux sans qui ce recueil n'aurait pu exister : Philippe et Mireille de Chirac en tout premier lieu, ainsi que Jean-Yves Beaune, auxquels l'auteur doit l'idée initiale, ainsi que les principaux renseignements et documents de la famille Chirac ; Jacqueline Monfrin, Renaud Guibal. Ont contribués, plus particulièrement, à la plus rare documentation sur la famille Cholet : les enfants et petits-enfants de Jacques et Paule Cholet, Thérèse et Jacqueline Cholet, Bernard Crétin, Simone et Jacques Crétin, Odile Rakotoarivony, José-Maria Mas Morel, Victoria de Caralt.

# Compléments

*apportés, sur les personnes, à la précédente édition de 2004*

- 1 Naissance le 23-09-2002 de **Maelle** fille de Emmanuelle Charrier, épouse de Emmanuel **Pierrefiche**. (page 528)
- 2 Précisions : Morgane est la fille de Ide, compagne de Jean-Hugues Crétin ; Valérian est le fils de Ide et de Jean-Hugues. (page 526)
- 3 Mariage de **Karin Svensson** avec **Christophe Lavaud** le 19-07-2003. (page 528)
- 4 Les documents des années 1262, 1322, 1427, 1456, 1491, 1521, 1534 et 1568 ont été transcrits aimablement par **Marie Odile Hubert** ancien élève et professeur à l'Ecole des Chartes, amie des Monfrin. (pages 12, 15, 23, 29, 35, 47, 53, 56)
- 5 **Olivier Cornudet** épouse **Christelle Fernandez-Gonzalez**, le 20-09-2003. (page 528)
- 6 Naissance, le 9-07-2003 de **Paul**, fils de Renan **Cholet** et de Laetitia Hottinger. (page 560)
- 7 Naissance, le 30-11-2003 de **Evann**, fils d'Emmanuel **Foy** et de Marine Cholet. (page 561)
- 8 **Nicolas Pourieux** épouse **Caroline Petitpierre**, le 27-12-2003. (page 541)
- 9 **Véronique Cholet** épouse **Julien Garcier** le 28-08-2004. (page 501)
- 10 **Maria Luisa Docamp Pascual** décède en 2002. (page 541)
- 11 **Françoise Cholet**, religieuse, décède à Jérusalem le 2-03-2005. (page 519)
- 12 **Adolphe Rakotoarivony** décède en août 2005. (page 533)
- 13 **Jacqueline Monfrin** décède en novembre 2005. (page 240)
- 14 **Eric Cholet** épouse **Marine Roux** le 2 juin 2006. (page 559)
- 15 **Monique Cholet** décède début janvier 2006. (page 527)
- 16 Naissance de **Mathurin**, fils de Véronique et de Julien **Garcier**, le 5 juillet 2006. (page 501, 560)
- 17 **Damien Cholet** épouse **Amélie Geffray** le 8-07-2006. (page 561)
- Naissance le 17-07-2006 de **Inès** fille de Stéphanie **Cholet-Esmez Deutout**. (page 558)
- Naissance le 2-05-2006 de **Antonin** fils de Mathieu et Emilie **Ducroux**. (page 488)
- Décès le 26-12-2006 de **Jacqueline Prunière** épouse Buissonnière, (page 487)
- Décès le 6-01-2007 de **Philippe de Chirac**, à Saugues.  
Il lègue les archives et chartes de la famille Chirac dont il assurait la conservation, aux Archives Départementales de la Haute Loire (Le Puy). (page 196)
- 22 Naissance, le 28-08-2007, d'**Eulalie**, fille de Eric et de Marine **Cholet**, (page 559)
- 23 Décès, à Barcelone, de **Josep Maria Mas Grau**, le 14 mars 2008, à l'âge de 86 ans (page 501)
- 24 Naissance, le 26-03-2008, de **Louanne**, fille de Damien et d'Amélie **Cholet** (561)
- 25 Naissance, le 6-06-2008, de **Pauline** fille de Marine et Emmanuel **Foy** (561).
- 26 Naissance, le 26-09-2010, de **Tom**, fils de Damien et d'Amélie **Cholet** (561)
- 27 Naissance, le 28 septembre 2010, de **Maël**, fils de Nicolas et de Shirley **Cholet** (561)
- 28 Naissance, le 6 août 2011, de **Camille-Luna** fille de Cédric **Cholet** et de Fédérica Passera (550)
- 29 Décès, début 2012, de Xavier **Esmez Deutout**
- 30 Naissance, le 15-04-2013, de **Valentin** fils de Véronique et de Julien **Garcier** (560)





*Tableau, représentant Grace Dupont, née Bergon, peint en 1812, conservé et retrouvé dans le grenier de la Fontmartine, transpercé de quatre coups d'épée, restauré et encadré en janvier 2003.*

## Transcription du document de la page 17

Document transcrit, en 2007, par Eléonore Alquier, élève de l'École des Chartes.

Archives départementales de Haute-Loire, fonds Philippe de Chirac.

Castres. - 1384, 20 avril.

[1] In nomine Domini nostri Jesu Christi etc Amen. Noverint universi et singuli presentes pariter et futuri quod (...) [illisible] [2] Domini millesimo trescentesimo octuagesimo quarto, et die vicesima mensis aprilis, illustrissimo principe domino Karolo Dei gratia rege Francorum<sup>1</sup> [3] regnante, apud Saxum, coram me, notario publico, et testibus infrascriptis, personaliter constitutus venerabilis et religiosus vir dompnus **Johannes** [4] **Chirac** prior prioratus domus Beate Marie de Bello Visu Ordinis Cartusiensis Castrensis dyocesis<sup>2</sup> pro se et nomine conventus dicte domus, heredes cum beneficio [5] inventarii bonorum que quondam fuerunt **Bernardi Garrici** quondam de Saxio<sup>3</sup> mediantibus personis **Johanne** et **Guilhelme** filiarum dicti Bernardi [6] quondam gratis et sponte ac deliberato consilio, prout dixit recognovit et in veritate confessus fuit a **Ramunda** uxore **Petri Contrasti** dicti loti de [7] Saxio ibidem presente, stipulante sollempniter et recipiente pro se suisque omnibus heredibus et successoribus presentibus pariter et futuris quod ipsa **Ramunda** [8] de omnibus et singulis receptis levatis missis et aliter quomodolibet administratis de bonis et rebus dictarum **Johanne** et **Guilhelme** filiarum dicti quondam [9] Bernardi per eandem bonum et legale compotum et legitimam rationem reddidit, et reliqua prestavit bene et legaliter sine fraude taliter, quod ipse dompnus [10] **Johannes** prior nomine quo supra se habuit et tenuit a dicta **Ramunda** pro bene paccato pariter et contento.

Et ipsam **Ramundam** ibidem presentem stipulantem et [11] recipientem et suos ut supra solvit perpetuo penitus et quictavit pactum expressum firmum et validum sollempni stipulatione vallata eidem **Ramunde** ac suis [12] faciendo de quicquid ulterius non petendo in judicio sine extra ratione premissorum renuntians insuper dominus dompnus **Johannes** prior antedictus nomine quo supra exceptioni [13] dicti compoti non facti et non redditu ac reliquorum non habitorum et non receptorum et eidem non traditorum ac etiam errori calculi et spei future [14] munitionis et traditionis accioni in factum conditioni indebite et sine causa et ob injustam ac obturpem causam doli mali et fraudis et omnibus et singulis [15] juribus canonicis et civilibus cum quo seu quibus contra premissa vel infrascripta in totum vel in parte posset quomodolibet facere vel venire pro quibus [16] omnibus et singulis tenendis complendis et inviolabiliter observandis ; dictus dompnus **Johannes** prior antedictus nomine quo supra obligavit et ypothecavit [17] dicte **Ramunde** ibidem presenti stipulante sollempniter et recipiente ut supra omnia et singula bona dicte hereditatis que fuerunt dicti quondam **Bernardi** [18] **Garrici** et dicte domus Beate Marie de Bello Visu, mobilia et immobilia presentia et futura et sub omni juris et facti renuntiatione qualibet et [19] cauthela. Preterea promisit idem dompnus **prior** antedictus nomine quo supra, sua bona fide jurando loco alterius juramenti omnia et singulia in hoc [20] presenti publico instrumento contenta rata grata firma ac stabilia habere tenere et complere et etiam facere ratificare per conventum dicte domus de die in diem ad voluntatem [21] dicte **Ramunde** sub obligatione et juramento predictis et juris et facti renuntiatione qualibet et cauthela. Et ibidem **Ramunda** uxor **Petri Contrasti** [22] de Saxio superius nominata, de voluntate auctoritate licentia dicti **Petri viri sui** ibidem presentis et auctoritatem licentiam ac expressum consensum ad infrascripta peragenda [23] (...) [illisible] dicta **Ramunda** gratis et sponte ac deliberato consilio de jure suo [illisible] penitus et instructa ut dixit recognovit [24] (...) [mots manquants] venerabili et religioso viro dompno **Johanne Chirac** priore dicti conventus Beate Marie de Bello Visu Ordinis antedicti et [25] conventu antedicto ibidem dicto priore presente et pro se et dicto ejus conventu absente una mecum notario infrascripto pro dicto conventu absente [26] stipulante et recipiente pro se et dicto conventu heredibus bonorum que quondam fuerunt dicti **Bernardi Garrici** de Saxio plenam satisfaccionem de omnibus [27] et singulis in quibus dictus prior et conventus heredes predicti tenere possunt usque ad dicte date hujus

1 Charles VI de France, roi de France de 1380 à 1422.

2 Chartreuse Notre-Dame de Bellevue (dioc. Castres).

3 Saix (arr. Castres, dép. Tarn).

presentis publici instrumenti eidem **Ramunde** nomine tutrici dictarum filiarum superius nominatarum aut aliter [28] suorum vel alia de causa de quibus omnibus et singulis dicta **Ramunda** de voluntate qua supra se habuit et habet a dicto priore et conventu pro bene contenta pariter et paccata, et ipsos priorem presentem [29] et conventum absentem me notarium infrascriptum una cum dicto priore presente pro se et dicto convente stipulante sollempniter et recipiente supra solvit perpetuo penitus et quictavit [30] pactum expressum firmum et validum sollempni stipulatione vallatum eidem faciendo de aliquid ulterius non petendo, renuntians insuper dicta **Ramunda** de licencia et voluntate [31] quibus supra gratis et sponte ac deliberato consilio ut dixit exceptioni dicte quictationis per ipsam non fecit, ut superius est dictum legi Julie de fundo dotali<sup>4</sup> auctoritate nec [32] si qua [illisibile] et sine ame et beneficio consulti velleyani et juri yppothecarum dotis seu sponsalitiu seu aliorum jurium sponsalitorum quorumcumque et omni errori [33] calculi actioni in factum et conditioni indebite et sine causa et ob injustam ac obturpem causam mali doli et fraudis et omnibus et singulis [34] juribus canonicis et civilibus cum quo seu quibus contra premissa vel infrascripta posset quomodolibet facere vel venire aut aliter se deffendere [35] vel tueri. Pro quibus omnibus et singulis tenendis complendis et inviolabiliter observandis dicta **Ramunda** de voluntate et licencia quibus supra obligavit [36] et yppothecavit dictis priori et conventui videlicet dicto priori presenti et conventu absentem, me notario infrascripto una cum dicto priore stipulante sollempniter [37] et recipiente ut supra omnia et singula bona sua mobilia et immobilia presentia et futura sub omni juris et facti renuntiatione qualibet et [38] cauthela. Preterea promisit dicta **Ramunda**, jurando supra Sancta Dei quattuor Evangelia ejus manu dextera corporali tacta, omnia et singula in hoc presenti publico instrumento contenta [39] rata grata firma ac stabilia habere tenere complere et servare et numquam in aliquo contrafacere vel venire aut facienti vel venienti in aliquo consentire [40] clam palam publice vel occulte vel aliter quavis occasione, sub juramento et obligatione predictis et jure et facto renuntiatione qualibet et cauthela. ACTA fuerunt haec die [41] loco et regnante quibus supra. In presentia et testimonio **Petri Pellitery**, **Petri Guillelmi** proservi de Saxio, **Petri Coste de Brugnia** et mei **Fernandi Petri** publici comitatus [42] Castrensis notarii qui requisim de premissis hoc presens publicum instrumentum retinui et recepi.

Postque anno die et regnante quibus supra apud monasterium [43] Beate Marie de Bello Visu Castrensis dyocesi et in ecclesia ispius monasterii in mei notarii presentia et testium infrascriptorum presentia sono Campanae precedente ut monasterium est in eadem unanimiter [44] congregati venerabiles et religiosi viri dompni **Johannes Chirac** prior dicti conventu, **Petrus de Camaram** (...) [mots manquants] [45] sacrista **Petrus Chirac**, monachi dicte domus et ordinis ac conventus antedicti capitulantes et capitulum facientes et tenentes in eadem (...) [mots manquants] [46] prior de voluntate dictorum dominorum monachorum et dicti domini monachi de voluntate dicti domini priorum et omnis insimul gratis et sponte ac [manque la fin] [47] ratificaverunt emologaverunt laudaverunt et confirmaverunt ac etiam approbaverunt quictationem factam **Ramunda** uxore **Petri Contrasti** de Saxio licet absente me notario infrascripto [48] pro ipsa **Ramunda** absente ut persona presentia stipulante et recipiente pro se suisque heredibus et successoribus universis per venerabilem et religiosum dompnum [49] **Johannem Chirac** priorem dicte domus nomine dicte domus eidem **Ramunde** factam prout hec et alia superius in presenti publico instrumento latius continentur et declarantur, [50] quamquidem quictationem et omnia alia contenta in presenti publico instrumento ratam et gratam dicti domini monachi dicte domus habent et habere voluerunt modo [51] et forma contentis in dicto instrumento. Et de dicta quictatione per dictum dompnum priorem facta se tenuerunt habuerunt et habent tenuerunt et [52] tenent pro bene paccatis et contentis. Et ipsam **Ramundam** absentem me notarium infrascriptum ut supra stipulantem sollempniter et recipientem solverunt [53] perpetuo penitus et quictaverunt pactum expressum firmum et validum eidem sollempni stipulatione vallatum faciendo de quicquid [54] ulterius non petendo. Renuntiantes dicti domini monachi capitulantes nominibus quibus supra exceptioni dicte ratificationis per ipsos [55] gratis non facte dicte **Ramunde** modo et forma predictis actioni in factum et conditioni

<sup>4</sup> Lex Julia de Fundo dotali, 17 ou 18 av. J.C. : cette loi établie par Auguste encourageait au mariage en donnant aux époux des garanties de stabilité de l'union, et à la femme plus de sécurité relativement à la restitution de sa dot

indebiter et sine causa et ob injustam et ob turpem [56] causam mali doli fraudis cruori calculi et deceptioni, necnon omnibus et singulis juribus canonicis et civilibus cum quo seu quibus contra [57] premissa vel infrascripta possent quomodolibet facere vel venire aut se deffendere vel tueri. Pro quibus omnibus et singulis tenendis complendis [58] et inviolabiliter observandis dicti domini monachi capitulantes nominibus quibus supra obligaverunt et ypothecaverrunt dicte **Ramunde** [59] absente michi notario infrascripto ut supra stipulante et recipiente omnia et singula bona mobilia et immobilia presentia et [60] futura dicte hereditatis que quondam fuerunt dicti **Bernardi Garrici** quondam sub omni juris et facti renuntiatione qualibet et cauthela [61] ACTA fuerunt hec omnia anno die loco et rege regnante quibus supra. Testibus presentibus **Petro Coste de Brugnia**, **Petro Contrasti** de [62] Saxio ac me **Fernando Petri** notario supradicto qui de premissis requisitus hec presens instrumentum recepi dupplicatum scripsique et [63] signo meo quo utor in meis publicis instrumentis sequenti signam in fidem et testimonium omnium premissorum, jurium matrimonialium [64] quorumcumque cenatus gratis etc. et dicti loci de Saxio et sollempniter. Constat michi dicto notario de [illisible] facta in XXV et XXVI lineis a principio presentis instrumenti [65] computanda ubi dictum una mecum notario infrascripto pro dicto conventu [dessin] dupplicatum hoc expedire pro [66] supradicto **Johanne Chirac** curavi ego notarius infrascriptus.

[signé] Fernandus Pus...ita est.

### **Résumé**

20 avril 1384

Le prieur Jean Chirac, au nom des religieux de Notre-Dame de Bellevue, héritiers de Bernard Garric de Saix, abandonnent leur héritage à Raymonde, tutrice de Jeanne et Guilleme, filles de Bernard Garric. En échange de quoi, Raymonde abandonne tous ses biens, meubles et immeubles, aux même religieux.

Cet acte est rédigé en deux parties : dans un premier temps en présence de Jean Chirac et de Raymonde, et dans un second temps en présence de l'ensemble des moines, qui reconnaissent la validité de l'arrangement.

Acteurs laïcs :

**Garric (Bernard)**, seigneur de Saix (arr. Castres).

**Garric (Guilleme)**, fille de Bernard Garric de Saix.

**Garric (Jeanne)**, fille de Bernard Garric de Saix.

**Raymonde**, femme de Pierre Contrast de Saix et tutrice de Jeanne et Guilleme Garric.

Acteurs religieux :

**Camaram (Pierre de)**, moine du monastère Notre-Dame de Bellevue (dioc. de Castres), ordre des chartreux.

**Chirac (Jean)**, prieur du monastère Notre-Dame de Bellevue (dioc. de Castres), ordre des chartreux.

**Chirac (Pierre)**, moine du monastère Notre-Dame de Bellevue (dioc. de Castres), ordre des chartreux.

Témoins et rédacteur :

**Coste de Brugnia (Pierre)**, témoin.

**Guillaume (Pierre)**, témoin.

**Pellitery (Pierre)**, témoin.

**Pierre (Fernand)**, délégué du notaire de Castres et rédacteur de l'acte.

*Les parties illisibles (...) des lignes 23 et 24, tient au fait que les photocopies utilisées pour la transcription étaient incomplètes.*

*La lecture de l'original permettrait de compléter ces lacunes.*

**Contrat de mariage et mariage de  
Félix, un des fils de Jean Louis Chirac,  
et de Joséphine Elisabeth Genestet**

*Acte enregistré  
Griffes au folio*



795 *contrat*  
de Mariage

1809

L'an Mil huit cent Neuf & le Vingt deuxième Jour  
Du mois de Novembre avant midi par devant  
nous Meurt Regis richard Notaire impérial  
à Harouville et résidence de la Ville de Gray  
chef lieu du Département de la Haute Saône  
et en présence des deux témoins ci après  
Nommes et parees Suspendus

Sont comparus Monsieur Marie Louis Félix  
Chirac expert yvertois fils légitime à son père  
Jean Louis et à sa tante Dame Marie Anne Louis  
demeurant au lieu de Maubert commune de  
St Saphorise Canton de Gray et de son épouse  
Madame D. possédant de la terre de sa part  
et de sa femme Elisabeth Josephine Genestet  
fille légitime à Monsieur Vital Jean Louis  
Joseph Genestet propriétaire forrier Vicar  
de ses revenus et à Dame Marie Anne Josephine  
demeurant ensemble au lieu de Châtelain  
commune de Polignac Canton Nord ouest de  
Gray d'autre part

Lesquelles parties procédant comme  
personnes libres et majeures et sous le dit  
Monsieur Chirac de l'assentement de la dite  
Dame Louis sa mère lui représentée par M<sup>e</sup>  
Augustin Dorfon Notaire son procureur  
fondé suivant les pouvoirs qu'elle lui a donnés

par acte reçu M<sup>e</sup> Haterlin Notaire a la  
résidence de grandvilliers département de  
la Lozère le jour du forant sur le  
Languedoc le même jour laquelle dument  
en forme et délivré en l'acte a été  
à la suite des présentes après avoir été  
sincère et véritable par ledit procureur  
domicilié dans la dite ville de grandvilliers  
et la dite demoiselle qu'au forant  
reçu de ses père et mère de même  
ont notoirement prouvé, l'unir et épouser en  
vrai et légitime mariage et première  
de leurs d'elles, les formalités du bon dument  
observées, et tout respectueusement

quand ces droits et intérêts furent  
forants, ils ont été ainsi obtenus  
et arrêtés du forant que d'après  
dunt

1<sup>o</sup> la future épouse ne forant point  
en l'acte n'entendant point admettre  
de la forant acte leur intention  
de prendre pour règle de leur forant  
dotal par lequel ils ont expressément  
que leur bien forant reçu et

2<sup>o</sup> la dite demoiselle qu'au forant  
est forant en dot en l'acte et  
présent et avenir et par copies  
d'actes de l'acte et d'ailleurs qui de tout

leus lui en partiraient

3<sup>o</sup> Non obstant la fidejussure generale de dot. ij<sup>o</sup> desus la fille deuoiselle qu'est et future epouse du fondeur de S<sup>r</sup> Dits pere et mere Dorine et faufere credit Monsieur Fuisie son futur epoux la fuisse et pourvoir d'achever ledit remette et trans porter S<sup>r</sup> Dits Doyen dotain presens et avenir en totalite ou en partie a telles personnes qui en seront charges et fondataires qui il en sera non ete a la charge par lui de rembourser sur ses biens personnels frays et quittes de b<sup>e</sup>ux dotes et b<sup>e</sup>ux portages les sommes presencant des dits alienations en cas d'insuffisance il sera tenu de rembourser les sommes non rembourseez a l'acquistion d'autres immeubles usque libre et exempt de toutes hypothèques lesquels deviendront dotain par le seul fait de b<sup>e</sup> achat qui en sera ou si aucun aine entree et percevoir les fidejuss<sup>o</sup> dotain en donnant toutes fois venue et suffisante fuisse avec affectation hypothecaire pourveu Meunier quel dit frays Fuisie futur epoux ne sera point tenu de rembourser ni faire exempt des sommes a l'acquistion des dotes d'aveant fustales dont S<sup>r</sup> Dits b<sup>e</sup>ux dotain seront grevez

neufs pairs  
Chirac  
general  
compel  
general  
Doyen  
Chirac  
Mergeret  
Chirac  
B. M. 108

Le dit Monsieur general pere agreeant le present mariage a donne pour supportation des charges de la dite ade dote deuoiselle general de la fille future epouse acceptante et reversante la pension annuelle de b<sup>e</sup> frays de luy ses frays ses tribuons, laquelle et pour et oblig<sup>o</sup> payer a sa dite fille et pour elle au dit S<sup>r</sup> Fuisie futur epoux en un seul terme a la feste des rois de France

année fut le faire recevoir souvenant de  
fête des rois prochains en une année ou le dix janvier  
suite huit lieux ou et ainsi souvenant souvenant  
à semblable époque jusques au décès du sieur questet père  
pour sûreté de paiement de laquelle et affecte d'icelle  
la partie devenue de chevise composée de Matenay de  
Maitre et terre, exploitable, pris terre vaine et aut.

Le dit sieur sieur voulant donner à la dite demoiselle  
questet sa future épouse des témoignages de sa bonté  
et de son affection quelle lui a donné lui a fait don de la somme  
de quatre mille francs en fait seulement elle lui servira  
de quelle donation sera réduite au simple usufruct et  
jouissance de la dite somme pendant sa vie ou sa  
de survieance d'icelle vie ou à l'époque de son décès  
et lui appartenant en toute propriété de la dite somme  
venant à décéder avant elle après le décès de lui dit  
donateur ainsi. Vu le procès et reçu par questet  
accepté souvenant obligé ont été

fait et passé au dit lieu de chevise souvenant de  
polignac. Mais au dudit Monsieur questet père le tout  
en présence de Monsieur Louis Regal et fructueux questet  
fils et frère de la future, sieur baptiste sieur père de la future  
ainsi qu'en celle de sieurs Claude Margerit fils et  
Antoine Fabrice tous deux cultivateurs habitans au dit  
lieu de chevise, susdite souvenant de polignac susdite  
avec toutes les parties parties et tous Notaires venant à  
l'exception dudit M<sup>r</sup> questet père qui a déclaré au procureur susdite  
tant de cause de la présente de la dite que de la susdite, qui lui cause  
un grand troublement à la cause de la dite et de la dite qui l'ont  
fait avec parties parties avec, dit, tenu, et parties

Ces deux copies de l'original sont déposées au greffe de la Cour de la ville de Paris le 17 Mars 1790. Lesdites copies ont été prises par moi, le greffier, en présence de Monsieur le Procureur de la Cour et de Monsieur le Greffier de la Cour, le 17 Mars 1790. Lesdites copies ont été prises par moi, le greffier, en présence de Monsieur le Procureur de la Cour et de Monsieur le Greffier de la Cour, le 17 Mars 1790.

L'original

M<sup>r</sup> Joseph questet compte rendu  
questet Regal  
Margerit, chabrier



riage  
irac  
rie doug  
chiras  
chire  
estet

Par mil huit cent dix et le huit février par devant nous maire et officier  
de la ville de la commune de Polignac Canton de Dugny Département de  
la Haute Loire sont comparusieur marié Louis Felix Chiras, ex-part  
Geometre Dulien et Commune du Chambon Département de la Lozere.  
Le dix huit aoust mil sept cent soixante dix sept febr. Legitime mariage  
a defunt sieur Jean Louis Chiras de Ceda Dans la Commune de Saint  
Simplicien de quinze novembre mil sept cent quatre vingt neuf.  
et a vivante Dame Marianne Louis Compoutant audit mariage  
Après la prouation par elle Compoutie le dix novembre  
mil huit cent neuf devant monsieur Vallentin notaire  
impérial de la Commune du grand rieu, Département de  
la Lozere D'une part Demoielle Josephine Elizabeth Genestet  
habitante au lieu de Chiras Commune de Polignac natif de la  
ville de Dugny le vingt sept juiu mil sept cent septante huit fille  
majeure et legitime a vivante sieur Cristophe Genestet et a demeurant  
Compte iii presents et Compoutants audit mariage D'autres les quels  
nous ont requis de proceder a la celebration de mariage Entre  
eux projettes et dont les publications ont été faites aud devant de la  
principal porte de notre maison Commune le treute un  
de cembre mil huit cent neuf, et sept janvier mil huit cent  
dix jour de dimanche heure de dix heures, meme  
formalites ont été prise dans la Commune de Saint Simplicien  
sans qu'il aye été signifié en aucune part au future  
opposition audit mariage ne nous ayent été signifiés



D'après le Certificat delivré par monsieur Chiras Versteur  
de la Commune en habence. D'unaires fait ont droit a leur  
requisition après avoir donné lecture de toutes les pieces cy dessus  
mentionnés et du Chapitre Six d'utro du Code napoléon intitulé  
Du mariage nous demandé au futur epoux et a la future epouse  
s'ils veulent se prendre pour marij et pour femme, Chacun d'eux  
ayant répondu séparément et affirmativement de clarer au  
nom de la loi que sieur marié Louis Felix Chiras, et demoielle  
Josephine Genestet sont uni par le mariage de tout ce dessus  
nous adressé acte en presence de monsieur Jean Baptiste Chiras  
notaire frere du futur, prouvis Chiras propriétaire, La Gard Chiras

propriétaires demeurant a Sauvages, et sieur Cristophe Genestet  
frere de la future habitant de la ville de Dugny propriétaires le sieur Genestet  
père a déclaré ne pouvoir signer a cause de ses infirmités de tout  
ce dessus nous donné lecture du present acte.

*Chiras*  
Chiras  
Genestet  
Chiras  
Maire

compte de n'este

Baptême le 13-10-1601 de Françoise de Pradines, fille de Raymond, sa marraine est Anne d'Arbouze veuve de feu François de Pradines (père de Pierre et grand père d'Anne épouse de Guillaume Chirac)

Charlotte née à Chaliers le 22-07-1603, sœur de Françoise de Pradines a pour parrain Pierre de Pradines.

Baptême à Chaliers en 1604 de Jean Chirac, troisième fils de Jean et de Anne Lombard, parrain maître Jean Lombard châtelain de Clavières et marraine Agnès Cathela de Paladines paroisse de Chaulhiac.

Naissance à Chaliers le 22-6-1605 de Catherine de Pradines, fille de Raymond.

Guillaume Chirac épouse à Chaliers Anne de Pradines le 1-2-1611

Mariage le 24-8-1621 à Chaliers de **Catherine de Pradines** avec honorable homme Guillaume de la Bretoigne de Langeac

Baptême le 5 février 1625 de **Vidal Lombard**, fils de honorable homme François Lombard et de l'honorable femme Péronelle Broussy habitant de la Besseyre des Fabres (Chaliers), parrain **Vidal Chirac** (parenté avec d'autres Chirac non identifiée).

Baptême à Chaliers le 7-7-1625 d'**Antoine de Pradines** fils d'Etienne et de Gilotte Vers.

Baptême, à Chaliers (ou à Ruynes) le 1-11-1639, de **Guillaume Cathela**, fils d'Antoine et de Catherine Anglars, parrain Guillaume Cathela, marraine **Agnès Chirac** habitant la Garde (Lozère), *probablement la fille de Claude mariée en 1599*.

Naissance de **Catherine Chirac** le 16-3-1655 à Chaliers, fille *bâtarde* Pierre (fils de Guillaume) *né le 23-4-1624 et non marié* et de Marguerite Mendre de Chauliaguet, marraine Catherine Chirac du Meynial probablement l'épouse de Bertrand Louis Falcon mariée le 18-2-1664. **Marguerite Chirac** autre fille bâtarde de Pierre et Marguerite Mendre épouse à Chaliers le 21-5-1677, Jean Poulchon de Ruynes.

**Philibert de Pradines** clerc de Chaliers existe en 1678.

Décès à Chaliers le 15-1-1682 d'**Anne de Pradines** épouse de **Guillaume Chirac**.

notes recueillies par Renaud Guibal en 2012

## Descendance de Etienne Triozon et de Catherine Chomette

**Jean Triozon** dit terroux, né en 1664, marchand habitant Antoingt, meurt le 16-02-1738, *enterré dans l'église d'Antoingt*,

épouse (Isabeau) **Isabelle Malbet**, dont parmi d'autres :

**Etienne Triozon**, dit terroux (tarou), né en 1685, *inhumé dans l'église d'Antoingt* le 29-12-1761, marchand habitant Antoingt, épouse

**Catherine Chomette** (qui décède à Antoingt le 26-02-1779 à 80 ans) vers 1717 à Saint Rémy de Chagnat (63), dont :

- **Jean**, praticien meurt à Antoingt le 15-12-1744, ayant presque 24 ans (serait né en 1720)
- **Catherine**, décède le 24-11-1780 à 83 ans, épouse à Antoingt, vers 1736, **Marc Malbet**, décède le 29-01-1787 à 86 ans,) dont : Catherine née le 13-07-1737, épouse Jean Joseph Buisson, Etienne né le 17-06-1738, Marc né le 15-07-1739, François né le 4-01-1741, Marie née le 17-04-1742, autre Marie née le 5-04-1743, Anne née le 27-10-1745, épouse Jean Baptiste Barthol, dont Jean Baptiste, Madeleine née le 5-07-1754, ...
- **François**, né en 1730, mort le 17-01-1804, dit terroux, marchand à Antoingt puis Lieutenant Général du Mandement de Vodable et Mareugheol, épouse âgé de 36 ans à Solignat le 28-01-1756 **Marie Anne Courbayre**, dont neuf enfants :
  - . **Catherine**, née le 19-11-1757, épouse **Moncelet**, dont deux fils Blaise (épouse Gilberte Martin) et François (épouse Marie Rose Puray) .
  - . **Madeleine**, née le 15-12-1760, épouse à Antoingt le 6-08-1782 **Pierre Arnaud** (né en 1755), bourgeois de Neschers, fils d'Etienne et d'Antoinette Bonnefont, dont : Jean Baptiste et François Antoine (épouse Genève Triozon)
  - . **Antoine**, dit Triozon Albanel, propriétaire et maire d'Antoingt, né le 26-03-1762, meurt le 16-01-1840, épouse à Antoingt le 26-10-1795, **Catherine Albanel**, née à Antoingt le 29-03-1772, y meurt le 9-02-1831, fille de Pierre notaire royal qui meurt le 13-11-1784 âgé de 50 ans et de Anne Pradier qui meurt le 25-10-1780 âgée de 50 ans, dont : **Yzaac**, mort à 3 ans, et
    - . **Marie Madeleine Adèle**, née vers 1799, épouse à Antoingt le 4-10-1816, **Jean Baptiste Foulhouze**, fils de Simon et d'Hélène Chèze,
    - . **Catherine Julie**, née à Antoingt le 29-11-1803, épouse le 26-04-1835 **Antoine Dalmas**, docteur en médecine, maire de Condat en Feniers, né à Condat le 26-04-1799, meurt le 2-05-1876, fils de Jacques et de Jeanne Morin, dont :
      - . **Marie Rose** épouse **Charles Régis de Chirac**, dont :
        - . **Lucien de Chirac**
  - . **Marc**, notaire à St Germain Lembron, y épouse le 22-05-1787 **Marguerite Tuel**, veuve de Pierre Bardel, fille de Pierre, Procureur et notaire royal et d'Elisabeth Depis du Bourguet, dont :
    - . **Marie Genève**, née à St G.L. le 10/05/1789 a épousé le 10-04-1804, à l'âge de moins de quinze ans, **François Antoine ARNAUD**, son cousin germain, né en 1754, à Neschers le 01-02-1785, fils de Pierre et de Marguerite Triozon. Ils ont eu trois enfants
      - **Marie Marguerite** (Octavie) née en 1806, mariée à St G.L. en 1838 à Jean- Baptiste Louis Devergeses.
      - **François Claude Hippolyte** né en 1812, marié en 1840 à Jeanne Louise Victoire Saturnin
      - **Jean-Baptiste** né en 1817, Marie Genève décède à la suite de cette naissance. Son veuf se remarie en 1825 à Clermont avec Marie Wert Bec qui avait 18 ans de moins que lui. pas d'enfants.
    - . **Marie Marguerite**, née à St G.L. le 20-05-1792, épouse **Jean Baptiste Lagrange**, greffier au Tribunal de Commerce de Brioude, né à Brioude le 10-01-1779, fils de Jean et Jeanne Obrier,
  - . **Anne**, née le 2-09-1766 épouse à Antoingt le 18-06-1788, son cousin **Marc Malbet**, féodiste, fils de Marc et de Catherine Triozon,
  - . **Marie**, épouse à Antoingt le 23-02-1789 **Julien Courbaire**, propriétaire à Solignat où il né le 27-08-1768, et y meurt le 20-10-1807, fils de Pierre, bourgeois de Solignat, et de Marie Andraud,
  - . **Pierre**, né à Antoingt le 18-10-1778, épouse à Clermont le 9-02-1801 **Marie Sadourny**, née à Auzat sur Allier le 10-01-1812, fille de Guillaume, exploitant de Mines de Charbon, et de Marie Faucher, dont Guillaume Ernest
  - . **François**, dit Triozon Labrugère, né en 1763, notaire public à Antoingt, selon l'acte de mariage de son frère Antoine, épouse **Julienne Chauvassaigne**, meurt veuf le 6-06-1846 à Antoingt, sans enfants.
  - . **Jean**, né le 22-06-1665 à Antoingt,
    - Nota** : le 7-01-1810 un Jean Triozon propriétaire et officier de santé est âgé de 37 ans, donc né en 1773. le 26-04-1773 à Antoingt un Jean né fils d'Antoine et de Marguerite Bodot ... ?
    - Jean Baptiste**, officier de santé, (ayant 36 ans en 1809, serait né en 1773, mais n'est pas trouvé dans le registre d'Antoingt à cette époque), propriétaire et maire d'Antoingt, épouse **Catherine Filère (Filaire)** morte à Antoingt le 31-08-1822, âgée de 49 ans, dont :
      - . **Marie Madeleine Eugénie Marceline**, née à Antoingt le 13-01-1809, y épouse le 30-06-1829 **Michel Charles Fayolle**, né à Marsac le 2-01-1804, fils de Pierre Percepteur des Contributions Directes à Marsac, et de Jeanne Catherine Bonnefoy

- **Madeleine**, née en 1732, morte à Antoingt le 3-02-1750, épouse **François Triozon**, (1723-1775) fils d'Antoine et de Gabrielle Guérin, dont :
  - . **Marie Anne**, née à Antoingt le 27-12-1758, morte à 23 ans le 29-01-1782,
  - . **Marc**, né le 13-11-1756 à Antoingt, notaire à Issoire, né vers 1762, meurt à Issoire le 24-10-1804, épouse **Marie Saulnier**, dont :
    - . **Jean**, dit Triozon Saulnier, né à Issoire le 2-02-1795, y épouse le 18-04-1825 **Anne Louise Celeyron**, née à Ambert le 30-04-1799, fille de Régis et de Jeanne Saulnier
    - . **Stéphanie Sophie**, née à Issoire le 16-07-1804, y épouse le 29-03-1827 **Joseph Grenier**, avocat au Puy, né à Brioude le 29-06-1793, fils de Jean Baptiste et d'Antoinette Vimal.
- **Pierre**, (14-01-1735 / 26-12-1739)
- **Jean**, Procureur es cours de Clermont, puis Juge de Paix à Issoire, né à Antoingt en 1735, meurt au Broc le 3-11-1815 à 80 ans, épouse à Saint Genez Clermont Ferrand le 13-07-1767 **Marie Bompard**, fille de Claude, Maître Apothicaire et de Gabrielle Mosnier, dont :
  - . **Claude**, avocat à Issoire, député du Puy de Dôme, né à Ct-Fd le 16-12-1768, meurt à Issoire le 4-07-1827, épouse *en premières noces* à Issoire St Paul le 3-05-1791 **Marie Chomette**, morte à Issoire le 27-11-1792, fille de Guillaume, notaire à Issoire, et Juge au Tribunal, et de Marie Luc Tixier, dont :
    - . **Guillaume**, maire d'Issoire, né le 25-11-1792, épouse à Ct Fd le 29-03-1813 **Marie Adèle Bayle**, née à Ct Fd le 18 Brumaire an II (8-11-1793), morte à Issoire le 29-08-1840, fille de Jean Baptiste, orfèvre et d'Antoinette Chapert, *en deuxième noces*, à Egliseneuve d'Entraigues le 7-11-1797, **Jeanne Barbat**, fille de Jacques, propriétaire à Regheat, commune dudit, et de Jeanne Bonnet, dont :
      - . **Pierre Jean**, né à Issoire le 15-09-1798, épouse à Plauzat le 29-01-1823 **Catherine Euphrasie Courbaire**, née le 3-04-1802, fille de Benoît François, propriétaire à Monton puis Plauzat, et de Marie Barbat
  - . **François**, né le 5-05-1770, meurt à Issoire le 25-08-1849, officier de santé, chirurgien, y épouse le 22 Messidor an V (10-07-1797) **Anne Voute**, née à Issoire le 12-04-1779, y meurt le 29-10-1834, fille de Joseph et de Anne Tinayre, dont :
    - . **Jean**, avoué à Issoire, y né le 3-09-1798, y épouse le 30-07-1832 **Marie Françoise Montbesson**, née à Issoire le 9-05-1806, fille de Jacques et de Françoise Tinayre,
    - . **Jean Baptiste Victor**, marchand drapier, né à Issoire le 19-06-1804, y épouse *en première noces* le 24-01-1832 **Françoise Borne**, née à Issoire le 16-07-1809, y meurt le 16-01-1835, fille de Mathieu, marchand drapier et d'Antoinette Mathias ; *en deuxième noces* à Issoire le 13-12-1835 **Marie Claudine Octavie Charles**, y née le 8-07-1814, fille d'Annet Charles, avoué à Issoire et de Gabrielle Ursule Marie Pauline Blais
- **Marc**, né le 7-02-1739, curé, doyen du Broc en 1787,
- **Simon**, meurt à Antoingt le 14-12-1790 âgé de 55 ans, dit le tanneur.

\*\*\*

#### Notes sur les Albanel :

un **Joseph Albanel** meurt à Antoingt le 24-11-1707 (sa parenté avec les suivants n'est pas connue ...)

**Antoine Albanel**, notaire royal à Antoingt, meurt à Antoingt le 24-11-1740, à 50 ans, il a épousé **Marie Jarrigheon** (qui a 36 ans en 1742 lors de son remariage avec Joseph Rodier), fille de Jacques châtelain de xxx et de Marie Bouniol, dont : **Dizaint**, mort le 10-01-1751 âgé de 24 ans, **Pierre** né en 1734 notaire royal qui épouse **Anne Pradier** (dont : **André** 1763-1791 *dates à vérifier*, épouse Marie Sadourny à *vérifier aussi*, **Antoine** né le 24-09-1764, **Pierre** né en oct. 1765, **Catherine** née le 29-03-1772, qui épouse **Antoine Triozon**, (...), **Jacques** qui meurt mi 1738 à 2 ans et demi, **Antoine** né le 22-09-1738, **Catherine** née posthume de son père, le 13-06-1741.

*voir aussi : Triozon page 252, Albanel page 284 et 285*

## Faire part de décès de Gustave Mathieu époux de Marie Reuillon



Madame MATHIEU, née REUILLON; Monsieur ALFRED MATHIEU; Monsieur ADRIEN MATHIEU; Monsieur EUDORE MATHIEU, officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, Madame EUDORE MATHIEU et leurs enfants; Monsieur et Madame LÉON MATHIEU et leurs enfants; Monsieur et Madame AUGUSTE REUILLON et leurs enfants; Monsieur ALFRED REUILLON, capitaine d'infanterie hors cadre, chevalier de la Légion d'honneur; Madame veuve COSTE, née REUILLON; Monsieur et Madame MONFRIN et leurs enfants; Monsieur le général CHIRAC et Madame CHIRAC; Monsieur CYPRIEN MATHIEU et ses enfants; Madame veuve MOLINIER; Monsieur et Madame LAURENT MOLINIER et leurs enfants; Monsieur BRUGEROLLE DE VAZEILLE, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, Madame BRUGEROLLE DE VAZEILLE et leurs enfants,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

### MONSIEUR GUSTAVE MATHIEU

DOCTEUR EN MÉDECINE

MÉDECIN ADJOINT A L'ASILE DES ALIÉNÉS DE RENNES

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé en son domicile, à Rennes, le 19 janvier 1884, à l'âge de 32 ans, muni des Sacrements de l'Église.

*PRIEZ POUR LUI!*

Typ. Oberthür, à Rennes.

*se reporter page 420*

**Photo prise à la Fontmartine, probablement en 1929,  
l'année du mariage de Jacques Cholet et de Paule de Chirac**



*de gauche à droite :*

Jeanne Cholet, Suzanne et son époux Gustave Chastel,  
Jacques Cholet et Paule son épouse, Marguerite de Chirac,  
Joseph Bourrier, Gabrielle et son époux Lucien de Chirac,  
Edith de Chirac, Yvonne épouse Bourrier.

*Gabriel Cholet, époux de Jeanne, est vraisemblablement le photographe.*

## Transcription du document de la page 36

Document transcrit, en 2008, par Eléonore Alquier, élève de l'Ecole des Chartes.

[marge]

Copie du terrier de Montchamp concernant le village de Vedrines en 1508.

[titre]

Coppie de nouvel terrier de Montchamp fait du neufviesme jour du mois de septembre l'an mil cinq cens et huit par Me Veufp Ferrier.

Article de Vedrines

Saige homme Maistre Charles Chirac seigneur de Vedrinas filz et legataire de noble André Chirac de Bard seigneur en partie du villaige de Vedrines et Vedrinette habitant de la ville de Reynes au dioceze de Saint Flour à son bon gré pure et franche volonté a confessé tenir en toute directe et justice haute, moyenne et basse, pure, mixte, impair et exercisse d'icelle, de noble et puissant seigneur feux [?] Philibert de la Foredz chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Iherusalem, commandeur de Montchamp, illec present c'est assavoir une maison, une grange, ung pré et ung jardin, deux celiers et ung chazal, une lot de sol et leur ouctillaige, ung pré et ung champ attouchans assis aud villaige des Vedrines en la paroisse de Chalier joignant avec le chemin publique qui va des Roqz à St Flour et avec la maison dudit lieu et four dudit village de Vedrinas et aveq le champ de Jehan Valaub des Roqz.

Item ung pré et ung jardin qui attouchent aveq le champ appelé leu pradet-lart assise audit lieu joignant aveq le chemin partant des Roqz allant à St Flour devers mydi, estans le champ de Jehan Galop [tache] filz à Barthelemy [fin de la page].

**Résumé :** liste, probablement incomplète, des possessions foncières de Charles Chirac, fils de André Chirac, en 1508

**Corrections apportées  
au texte sur les familles Cholet et Chirac,  
à l'édition d'avril 2004**

1. page 6 **la relation des Chirac et des Gourdon** a été très probablement « inventée » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Albert de Chirac.  
9 **de même que l'octroi par Louis XI** de divers privilèges aux Chirac.
2. page 17 lire **1384** au lieu de 1374,
3. page 113 **tableau remplacé par « Les Origines de la maison des Gourdon »**
4. page 115 lire **Charles VII** au lieu de Charles VIII,
5. page 118 lire **Jullien** au lieu de Julien,
6. page 119 lire **Ligonés** au lieu de Liguony,
7. page 121 lire **Allian** au lieu de Allioz,
8. page 129 **le blason à quatre quartiers a été « inventé » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Léon Albert de Chirac**, et non pas au début du XVIII<sup>e</sup> par Jacques Chirac.
9. page 194 lire **Devocoux** au lieu de Devocoux,
10. page 274 lire **1513** au lieu de 1514 (Claude Chirac),  
ajouter : **Jean Baptiste se marie (vers 1805)**  
ajouter : **Analie épouse Reuillon en 1836,**
11. page 283 **Gustave Mathieu épouse Marie, au lieu d'Alfred,**  
Anne Royer (†1979), épouse en 1921, Pierre Mathieu  
(1881-1962),
12. page 286 **remplacer Valérie (incertain) par Félicie Emma Dalmas** qui épouse  
Antoine Eugène Monier le 28-11-1888,
13. page 418 **remplacer la page : Claudine de Chirac épouse François,**  
frère de Jean François le député.
14. page 420 **Alfred Mathieu, médecin, est le frère de Gustave l'époux de Marie  
Reuillon (fille d'Analie de Chirac)**
15. page 487 **mise à jour de la généalogie,**
16. page 533 lire « **de gauche à droite, en haut : Aude, Olivia  
en bas : Sandrine, Muriel, Patricia.** »
17. page 561 lire **24-03-1983** au lieu de 21-03-1983,

*les ajouts à l'édition de 2004 ne sont répertoriées ici*



## Succession de Lucien de Chirac

Lucien de Chirac décède le 16 juillet 1944. Les bases d'un partage amiable entre ses cinq filles, trois mariées et deux célibataires, d'après les dispositions testamentaires et en tenant compte des volontés exprimées verbalement par le défunt, sont établies le 23 octobre 1944.

De convention amiable, l'actif de la succession a été réparti comme suit :

1. La propriété de la Fontmartine (immeuble et meubles) est attribuée en totalité et de façon indivise à Mesdemoiselles Marguerite et Edith de Chirac.
2. La propriété de la Chaze (immeuble et meubles) est attribuée en totalité et de façon indivise à Mesdames Bourrier, Chastel et Cholet.
3. Il est admis que deux sommes égales chacune à la dot reçue par les précédentes (*Mesdames Bourrier, Chastel et Cholet*) ont été placées par Monsieur de Chirac sur les têtes de Mesdemoiselles Marguerite et Edith de Chirac. Les héritières sont d'accord pour convenir que ce placement peut être chiffré à ce jour (23-10-1944), du fait des dévaluations successives du franc, choix des titres, etc... à la somme de 200.000 francs par tête, soit au total 400.000 francs.
4. Le surplus des titres en portefeuille après déduction de ces 400.000 francs a été réparti à égalité entre les cinq héritières.
5. Les propriétés bâties et non bâties (*cela concerne des valeurs en numéraires, des titres en bourses, des terres, une grange, ...*) autres que celles ayant fait l'objet des paragraphes 1. et 2. seront réparties à égalité entre les cinq héritières.
  - les titres en portefeuille comprennent :
    - 401.300 francs destinées à Marguerite et Edith de Chirac,
    - 234.825 francs de titres cotés, et des titres non cotés :
      - chacune des héritières reçoit :
        - . 46.965 francs de titres cotés
        - . un montant non estimé de titres non cotés,
      - 179.165 francs de titres cotés, et des titres non cotés qui seront à évaluer
      - chacune des héritières reçoit, après décompte détaillé des titres :
        - . entre 36.140 et 35.505 francs,
        - . un cinquième des titres non cotés et à évaluer.
  - les propriétés bâties et non bâties autres que la Fontmartine et la Chaze seront constituées en cinq lots équivalents par les soins de M. Renard (*probablement le rédacteur de cet accord amiable*) ou tout autre mandataire en connaissant bien les valeurs comparatives, mais sans évaluation de la valeur marchande de chacun des lots. Les cinq lots ainsi formés seront ensuite tirés au sort pour les attribuer à chacune des cinq héritières.

*document dactylographié,  
fait à Antoingt le 23 octobre 1944 et non signé*

Le partage définitif de la succession, sur papier timbré, signé de toutes les parties, est rédigé manuellement par Joseph Bourrier Receveur Honoraire de l'Enregistrement époux d'Yvonne de Chirac. Il est établi à Antoingt en date du 8 octobre 1945, (c'est à dire un peu moins d'un an après le projet d'accord amiable).

- |   |   |                 |
|---|---|-----------------|
| 1. La Fontmartine est évaluée à 150.000 fr                            | } | soit 165.000 fr |
| les meubles à 15.000 fr   |   |                 |
| 2. La Chaze est évaluée à ..... 120.000 fr                            | } | soit 126.000 fr |
| les meubles à 6.000 fr  |   |                 |
| 3. Une grange (qui sera vendue) à .....                               |   | 10.000 fr       |
| 4. Les valeurs mobilières et numéraires sont de .....                 |   | 211.200 fr      |
| 5. les terres sont évaluées à .....                                   |   | 112.000 fr      |
| soit un total de :  |   | 624.200 fr      |
| 6. les "dots" de Marguerite et d'Edith sont en plus soit : 400.000 fr |   |                 |

Le partage convenu et déclaré officiellement est le suivant :

1. La Fontmartine à Marguerite et Edith,
2. La Chaze pour Yvonne et Suzanne,
3. La grange : 1/5<sup>e</sup> par héritière,
4. Les terres, soit 14h 62a 30ca sur Antoingt, Mareugheol, Solignat, et Bergonne : 1/5<sup>e</sup> par héritière
5. Les valeurs : Yvonne : 37.440 fr, Marguerite : 17.940 fr, Suzanne : 37.440 fr, Edith : 17.940 fr, Paule : 100.440 fr

Tableau récapitulatif de la succession de Lucien de Chirac :

	Yvonne	Marguerite	Edith	Suzanne	Paule	TOTAUX
1	-	82.500	82.500	-	-	165.000 fr
2	63.000	-	-	63.000	-	126.000 fr
3	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	10.000 fr
4	22.400	22.400	22.400	22.400	22.400	112.000 fr
5	37.440	17.940	17.940	37.440	100.440	211.200 fr
<i>totaux</i>	<b>124.840</b>	<b>124.840</b>	<b>124.840</b>	<b>124.840</b>	<b>124.840</b>	624.200 fr
<i>"dot"(*)</i>	-	<b>200.000</b>	<b>200.000</b>	-	-	<b>400.000 fr</b>
<i>totaux</i>	-	<b>324.840 fr</b>	<b>324.840 fr</b>	-	-	<b>1.024.200 fr</b>

(\*) Les valeurs constituant ces "dots" ont été retirées avant le partage officiel, en cinq parts égales.

## Descendance de Jean Louis Chirac

**Jean-Louis Chirac**, du Chambon, né vers 1734-1735, mort le 15 novembre 1789, épousa le 13 février 1759 Marie-Anne Louis, née à Mende le 22 mars 1737, morte au Chambon le 11 mars 1811. Il en eut dix-neuf enfants, parmi lesquels :

- 1° Marie-Dorothée, née le 7 février 1760, mariée à François Chapuis, du lieu de Villeneuve de Fix ; ..... *dont branche Beaune ;*
- 2° Jean-François, né le 1<sup>er</sup> mai 1762, qui suit en VII ;
- 3° Marie Marguerite, née en 1764, mariée le 26 mai 1784 à Hippolyte Saint-Léger († 1832), notaire au Malzieu, dont :
  - . Amélie, épouse son cousin Jean François Léon Albert de Chirac  
..... *branche de Chirac de Saugues ;*
- 4° Marie Henriette, née vers 1765, épouse Nauton, dont trois filles élevées au Chambon *et probablement non mariées ;*
- 5° Louise (dite Louison), religieuse Ursuline à Mende, morte le 9/11/1825
- 6° Louis Marie Hyacinthe ; ..... *dont la branche Chirac de Lyon ;*
- 7° Abraham Louis, chirurgien militaire, (27/4/1769-1791), ..  
*sans descendance ;*
- 8° Jean Baptiste Joseph (1770-1824), dit Junial le Vendéen ; épouse, vers 1805, Michèle Gabrielle Charlotte Genestet, dont deux enfants Auguste et Analie ; .....  
*descendance : Auguste et Analie Chirac ;*  
*et descendance Cholet de Chirac par les Monfrin ;*
- 9° Joseph Louis Laurent, dit La Garde, (11/8/1771 – 16/5/1842), épouse à Mende le 1<sup>er</sup> frimaire an X Marie Catherine Anne Christine Savy du Rouve  
..... *pas de descendance connue ;*
- 10° François Xavier Rémi (1/10/1773- ?) ..  
*probablement sans descendance ;*
- 11° Jean Thomas, (6/3/1776 - ?) receveur des contributions, épouse le 26 floréal an XII Marie Thérèse Françoise Louise Eydoux, née à Carpentras le 13 juin 1763, dont :
  - . Henriette Marie Delphine Chirac, née à Meyrueis le 29 ventôse an XIII,
  - . Marie Félix Calixte Chirac, née à Meyrueis le 27 nov 1806, morte le 10 août 1807,
  - . Jeanne Marie Louise Chirac, née à Meyrueis le 29 mars 1808, épouse le 1<sup>er</sup> juillet 1823 Claude Charles, *descendance inconnue*
  - . Augustin Chirac, né et mort à Meyrueis le 26 juillet 1809.  
..... *pas d'autre descendance connue ;*

12° Marie Louis Félix, né le 18 août 1777, expert géomètre puis notaire au Chambon à partir de 1824, mort le 31 janvier 1844. Epouse à Polignac (Haute-Loire) le 8 février 1810 Joséphine Elisabeth Genestet, née au Puy en Velay, le 27 juin 1778, morte au Chambon le 24 avril 1856, dont au moins :

. Adrien Ludovic Jean Christophe, notaire et expert classificateur du Cadastre de la Lozère, fils unique né le 17 juillet 1812, mort le 5 juillet 1870. Il se maria à deux reprises.

. vers 1835/1838 avec Marie Joséphine Héloïse Laurens, née vers 1813, morte vers 1845, dont : Félix Marie Adrien Chirac, né au Chambon le 21 novembre 1838 ;

. le 4 novembre 1863 avec Rose Marie Dubois, morte au Chambon le 4 novembre 1895, dont Marie Julie Héloïse Chirac, née au Chambon, le 28 décembre 1863, morte en 1918 et Maurice Marius Adrien Chirac, maire du Chambon, juge de paix du Canton de Grandrieu, Conseiller Général de la Lozère, né au Chambon le 18 juillet 1866, mort en 1930

.....*sans descendance* ;

. Marie Anne Françoise Anastasie, née au Chambon le 14 mars 1814, morte le 7 décembre 1869, épouse le 18 janvier 1836 Claude Armand de Belvezet de Jonchères, dit le baron de Ligeac

..... *dont descendance dans la branche Goubin* ;

13° Michel-Florent, .....*dont branche Cholet de Chirac d'Antoingt* ;

(Plusieurs membres de la famille de Jean-Louis Chirac figurèrent sur la liste des émigrés du département de la Lozère en 1793, à vérifier)

*voir aussi page 112 : Jean Louis Chirac*

**Contrat de mariage de Michel Florent Chirac  
et de Françoise Ursule Apoline Pagès  
1809**

leurs lui en rapporteraient —  
3° Non obstant la fidejussure fournie par la dite  
dot et depuis la dite demoiselle qu'elle fera  
épouser de son vivant de ses Dits père et mère  
donne et fera faire audit Monsieur Chirac son  
futur époux la somme de ... et pourra d'ailleurs  
leur remettre et leur payer de Dits biens dotaux  
présent et avenir en totalité ou en partie à telle  
personne qu'il et elle verra bon et fondation qu'il  
en fera ou sera faite par lui de sa vie et de  
sur ses biens personnels présents et quittes de toutes  
dettes et hypothèques les sommes perçues et des Dits  
situations en cas d'insuffisance il sera tenu  
de compléter les Dites sommes par sa personne et ses biens  
d'ailleurs immeubles usifs libres et exempts de toutes  
hypothèques lesquelles Dites sommes seront payées par le dit  
époux de son vivant ou de son héritier ou de son aîné  
intéressé et percevra les Dites sommes en donnant  
toute son action et signature future avec affectation  
hypothécaire sur ses biens personnels qu'il lui fera  
faire futur époux ne sera point tenu de rembourser  
ni faire acquiescer des Dites sommes et ses Dits  
Droits dotaux dont les Dits biens dotaux seront grevés  
le dit Monsieur qu'il et père agréant le présent  
mariage a donné pour support de son mariage de sa fille  
a la dite demoiselle qu'elle se fera future épouse  
acquiescance et reconnaissance la somme annuelle de la somme  
de cinq cents francs en trois annes, laquelle est perçue et  
doit être payée à la dite fille et pour elle au dit Sieur Chirac  
futur époux en un seul terme à la fête des rois de chaque

Messieurs  
Chirac  
gentil  
compel  
gentil  
D'usage  
Chirac  
Messieurs  
Michel Chirac  
B. Chirac

année fut le faire une seule retenue, souvenant de  
fête du vin prochain en une année ou le 15 janvier  
suite huit lieux ouz et ainsi fortuitement annuellement  
à semblable époque jusqu'au décès du père qui est père  
pour sûreté de paiement de la quelle et affecte d'acquiescer  
son entier domaine de chiraac composé de Moteaux de  
Mairie et terre, exploitable, pris terres vaines et autres

Le dit futur époux voulant donner à la dite deuz et  
quiescent sa future épouse de son mariage de la dite  
et de l'affectation quelle lui a donnée lui a fait don de la somme  
de quatre mille francs au cas seulement elle lui survivra  
laquelle donation sera réduite au simple usufruit et  
jouissance de la dite somme pendant sa vie ou au cas  
de survie d'un des deux à l'époque de son décès  
et lui appartenant en toute propriété si le dit futur  
decedé a decédé avant elle après le décès de lui dit  
donateur ainsi voulu par eux et réciproquement  
accepté souvenant obligant d'ont acte

fait et passé au dit lieu de chiraac souvenant de  
polignac Mais au dit Monsieur qui est et père le tout  
en présence de Monsieur Louis Regal et Fructueux qui est  
fils et père de la future, Jean Baptiste Fournier père de la future  
ainsi que le dit de futur Claude Marguerit fils et  
notaire habitant de son domicile habitant au dit  
lieu de chiraac souvenant de polignac souvenant de  
avec toutes les parties parties et tous Notaires résidant à  
l'exception du dit M<sup>r</sup> qui est père qui a voulu au présent souvenant  
tant de la somme de la somme de la dite que de la somme de la dite qui lui a fait  
un grand bien souvenant de la dite de la dite de la dite qui lui a fait  
fait avec parties parties au dit dit de la dite et parties

C'est à dire que le dit futur époux a donné à la dite deuz et  
quiescent sa future épouse de son mariage de la dite  
et de l'affectation quelle lui a donnée lui a fait don de la somme  
de quatre mille francs au cas seulement elle lui survivra  
laquelle donation sera réduite au simple usufruit et  
jouissance de la dite somme pendant sa vie ou au cas  
de survie d'un des deux à l'époque de son décès  
et lui appartenant en toute propriété si le dit futur  
decedé a decédé avant elle après le décès de lui dit  
donateur ainsi voulu par eux et réciproquement  
accepté souvenant obligant d'ont acte

Le greffier

Josephine Genestet compte Genestet  
Genestet Regal Dorjat  
Marguerit Chatriot B. Monneret

voir aussi page 219 : Michel Florent Chirac

**Mariage de Jeanne Chapuis de Villeneuve  
et de Joseph Beaune de Lafon en l'an V de la République**  
se reporter page 205



Curateur de la future habitant de la commune de  
 Charney par le contrat de mariage de ces deux parties  
 pour devant et devant et de l'acte de mariage de ces deux parties  
 De promesse de mariage entre les futurs conjoints de ces deux parties  
 mesmiers adjoint municipal de la commune de Charney  
 Du present et affiché le même jour à la mairie de la commune  
 De la commune susdit Charney et par un dit de ces deux parties  
 Le neuf jour de present de ces deux parties affiché le même jour à la mairie de la  
 partie de la commune susdit Charney et par un dit de ces deux parties  
 après qui peuple de ces deux parties de ces deux parties ont eu de ces deux parties  
 à tout un de ces deux parties de ces deux parties de ces deux parties  
 qu'un de la loi qui est de ces deux parties de ces deux parties de ces deux parties  
 sont unis en mariage et qui a été de ces deux parties de ces deux parties  
 acte que les parties et les témoins ont signé avec moi  
 fait en la mairie de ces deux parties de ces deux parties de ces deux parties  
 pour et par de ces deux parties de ces deux parties de ces deux parties

Beune  
 Charney  
 L. Vermet  
 Duruel  
 Sabatier  
 Beaune

Mariage civil à Villeneuve de Fix le 13 pluviôse an 5 (1797)  
 de Jean BEAUNE de LAFON, communier de Charney, 24 ans, propriétaire  
 fils de défunt Jean Beaune de Lapeyrot, et de Marg. TROUENAY de LAFON  
 et Jeanne Marie CHAPUIS de VILLENEUVE, 17 ans et demi  
 fille de défunt Jean CHAPUIS de Villeneuve, et de Marie Bouché de ENIRAC-LASSIGNE  
 âgée de 36 ans, née au Chambon







## Preuve de la parenté des Chirac de Chaliers et de Conques

Obligation  
 de cent dix huit  
 livres de principal  
 Jean Chirac bourgeois  
 de la ville de Conques  
 au bourgeois  
 de la ville de Conques  
 de principal  
 Chirac son oncle  
 du 26 juillet 1650

1650

1650  
 Pierre Jozan bourgeois  
 de la ville de Conques  
 par honorable  
 me Guilhem  
 Chirac de Conques  
 et repaire  
 par le notaire  
 de la ville  
 de Conques

Monsieur le duc de Guise Gouverneur de  
 la ville de Metz de sa vicairie de  
 la ville de Ligny en Lorraine  
 L'ordonnance de votre Excellence de  
 l'année dernière touchant le mariage  
 de Monsieur de Guise avec la  
 fille de Monsieur de Lorraine  
 nous a fait de telle sorte que nous  
 avons été obligé de vous en rendre  
 compte et de vous en faire l'avis  
 par le moyen de Monsieur de  
 Lorraine. Nous avons vu avec  
 plaisir que vous n'avez rien eu  
 de contraire à ce que nous  
 vous avons écrit sur ce point  
 et que vous avez même  
 voulu donner satisfaction à  
 Monsieur de Lorraine en ce  
 qui concerne son mariage  
 avec la fille de Monsieur de  
 Lorraine. Nous sommes  
 très aises de voir que vous  
 avez été si sage et si juste  
 en cette occasion et nous  
 vous en remercions de tout  
 coeur. Nous sommes  
 très aises de vous voir  
 si content de votre  
 mariage et de voir que  
 vous êtes si aimé de  
 Monsieur de Lorraine.

En témoignage de quoi  
 nous avons signé de nos  
 mains et scellé de nos  
 sceaux le présent  
 mandement en la ville  
 de Paris ce jour  
 d'aujourd'hui le  
 sixième jour  
 d'octobre  
 l'année  
 mil six cent  
 cinquante sept  
 Louis  
 Le Grand

voir aussi page 211 : Pierre Chirac

## Branche Jean Baptiste Chirac

un des fils de Jean Louis et de Anne de Louys,

**Jean Baptiste (1770-1824), épouse Gabrielle Charlotte de Genestet**

**dont : Auguste et Analie :**

**Auguste (1806-1885),** épouse en 1835, **Mary Egan,** sans descendance.

**Analie (1808-1881),** épouse en premières noces

**Jules Théret,** dont un fils :

. **Hypolyte (1833-1869)** sans descendance.

Jean Jules <b>Théret</b> , homme de loi, adjoint au maire d'Aumont d'Aubrac, né le 6-08-1796, fils de Pierre avocat et de Marguerite <b>Bastide</b> se marie à St Symphorien (le Chambon) le 6-09-1832
--

en seconde noces, **Adolphe Reuillon de Fauvardin,** mort le 1-11-1863, dont huit enfants:

. **Auguste (28-3-1838 - †12-12-1909),** épouse **Adolphine Fardeau (1850-1929),** dont :

**Adolphe,** né le 21-3-1869, épouse **Jeanne Lacosse,** dont **Robert,** né le 25-6-1902, (dont Michel)

**Elise,** épouse **Louis Cuvelard,** dont :

. **Louis** époux de **N. Fabre,** dont descendance.

**Analie,** née le 17-2-1872, épouse **Jean Certes,** dont :

. **Jeanne,** née le 11-4-96, épouse **Liverman,**

. **Gabrielle,** née le 17-4-1901, épouse **Villatte,** dont : **Jean Jacques,**

. **Simone (1915-1995),** épouse **Fernand Joliton (1911-1987),**

dont : **Yves (1936-2002)**

épouse en premières noces **Danièle Requier,** dont deux fils : **Denis** et

**François** épouse **Fabienne Deguet,** dont : Mathilde et Emmanuelle.

en seconde noces **Marie Céline Alessandrini,** dont : **Charles-Henri**

. **Pierre,** dont **Jean Claude,** dont : trois filles Anne-Carole, Patricia, et ?.

. **Alfred (7-8-1840 - †1914),**

. **Marie (†1903),** épouse Gustave **Mathieu,** dont :

**Pierre (1881-1962),** épouse en 1921 **Anne Royer (†1979),** dont :

. **Marie**

. **Yvonne,** épouse **Lefebvre de Ladonchamps,**

. **Jacqueline,** épouse **Clair,**

. **Etienne, Bernard, Jean.**

. **Analie,** née le 28-12-1841, épouse **Louis Coste de Sinzelles,**

. **Azelina,** née le 15-02-1843 au Chambon, épouse au Chambon 15-06-1864 **Osmin Monfrin,** né

le 04-07-1831, (fils de Jean Antoine né vers 1799 et de Marie Rose Ortense **Mathieu,** morte

le 19-04-1833, qu'il épouse à Langogne le 5-02-1827) cinq enfants dont :

**Gabrielle,** épouse en 1896 son cousin **Lucien de Chirac,** dont :

descendance (voir **branche Michel Florent**),

**Denis,** épouse **Jeanne de Bez,** dont :

. **Jacques,** épouse **Jacqueline Dreyfus,** dont deux filles :

**Dominique** et **Françoise.**

**Auguste,** dont un fils **Jean.**

**Marie Louise (Loulou)** morte le 7-2-1903 à 27 ans

**Jane,** épouse **Louis Bouniol,** dont deux fils **Yvan** et **Pierre,** sans descendance.

. **Louise-Marie** née le 13-11-1848, épouse **Mathieu,** dont **Alfred** né le 9-6-1881

. **Eloïse,** jumelle d'**Azelina,** **Benjamin, Hippolyte** né en 1864, **Adolphe** né en 1852, et

**Ludovic** né en 1859.

## Les Chirac imprimeurs à Tulle

In Michel Cassan, Jean Boutier (éd.), *Les imprimés limousins, 1789-1799*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges-Rencontre des Historiens du Limousin, 1994, p. 3-85.

Aucun nouvel imprimeur ne vient s'installer à Tulle au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que, de 1615 à 1660, au moins 7 ateliers ont, à un moment ou un autre, fonctionné, et que l'on dénombre au moins une dizaine de familles, et quelque 21 maîtres-imprimeurs au cours du siècle<sup>41</sup>. François Alvitre (actif de 1616 à 1642), implante définitivement l'imprimerie dans la ville, mais installe en fait sa famille à Brive, à la différence de Jean Dalvy (1639-1665)<sup>42</sup>, de **Jean Chirac (1637-1671)** <sup>43</sup> ou, plus modestement, d'Etienne Viallannes (1648-1683).

<sup>43</sup> Arch. dép. Corrèze, 6 F 31 ; R. Fage, "Note...", *op. cit.*, p. 79, note 4.

Nombre d'entre eux ne sont connus que par une production très réduite, un unique livre pour Antoine Sol (pourtant actif de 1622 à 1647)<sup>44</sup>, Jacques Vachot (1629), et sa veuve (1633), trois pour Antoine Lagarde (1677-1687) - en fait, un éditeur-<sup>45</sup>, sans compter ceux qui n'ont laissé de trace que dans les archives, tels Pierre et Jean-François Guitard, "maîtres-imprimeurs" en 1647, Étienne Bleygeat "maître-imprimeur" en 1652, peut-être même un certain François Varolles<sup>46</sup>. Au siècle suivant, c'est la stabilité des dynasties qui s'est instaurée. **A Tulle**, seules deux familles se sont maintenues, les Dalvy, qui comptent quatre générations de 1639 à 1750, et **les Chirac, avec cinq générations de 1646 à la Révolution, qui restent les seuls imprimeurs à partir de 1750** <sup>47</sup>

<sup>47</sup> Les Chirac imprimeurs sont fort mal connus. La meilleure preuve en est donnée par les imprécisions et les confusions de L. Desgraves dans sa table des imprimeurs de Tulle au XVIII<sup>e</sup> siècle (Jean-Léonard Chirac appelé Jean-Louis, deux Pierre Chirac confondus, celui né vers 1650 et actif jusqu'en 1710, celui né en 1715 et actif jusqu'en 1788).

A Tulle, Pierre Chirac s'adresse au conseil du roi pour faire appliquer la décision du conseil de 1739 qui n'admet qu'un seul libraire imprimeur à Tulle et obtenir ainsi l'interdiction de son concurrent Jean-Léonard Dalvy, par arrêt du conseil de juillet 1750 <sup>20</sup>.

<sup>20</sup> Bibl. Nat., Ms. fr. 22 127, pièce 173 ; arch. dép. Corrèze, 6 F 31.

\*\*\*

### Les Chirac imprimeurs à Tulle n'ont jamais été considérés comme parents des Chirac (de Chirac) d'Auvergne et de Lozère

on se reportera à la lettre d'un Chirac de Tulle du 25 frimaire an 9  
réfutant d'appartenir à la famille de Pierre médecin de Louis XV  
cousin de Jacques major des milices bourgeoises du Gévaudan.

page 170

CHOLET Mathieu - ( - / - )

( - ) ISTACE Marguerite - ( - / - ) **Arbre généalogique des Cholet** par Dominique Cholet

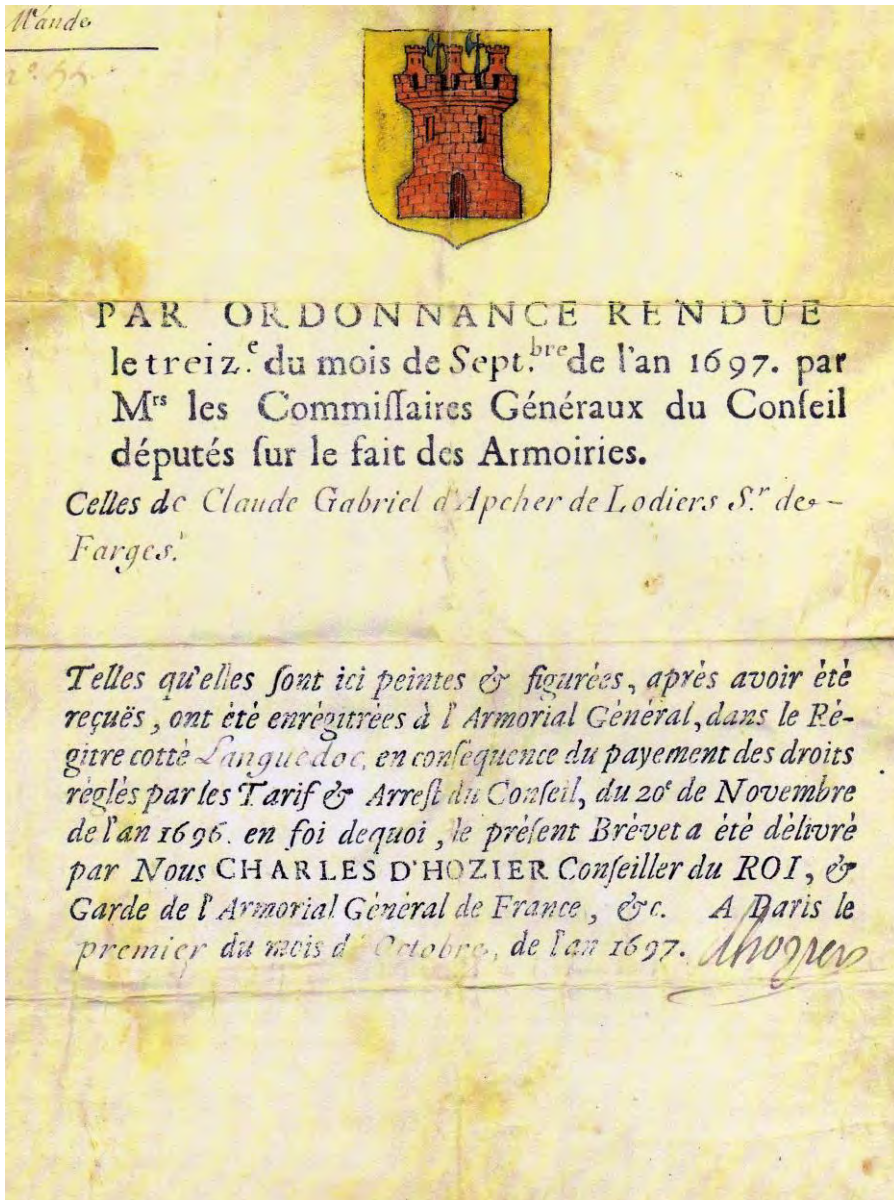
CHOLET Nicolas Joseph - tisserand (1749 - Grandchamp / 31 octobre 1803 - Thin-le-Moutier)  
(avant 1790 - Thin-le-Moutier) TUGOT Jeanne - ( - / - )  
CHOLET Marguerite - (6 décembre 1780 - Thin-le-Moutier / - )  
(12 février 1804 - Thin-le-Moutier) BERLIZE Pierre - (15 février 1765 - Dommary / - )  
BERLIZE Marie Joseph - ( - / - )  
( - Thin-le-Moutier) QUINART Jacques Auguste Celestin - ( - / - )  
QUINART Marie Louise - (1843 - / - )  
(3 mai 1795 - Thin-le-Moutier) FOULON Marie Joseph - (1767 - / 18 juillet 1848 - Thin-le-Moutier)  
CHOLET Jean Baptiste Joseph - (29 février 1796 - Thin-le-Moutier / - )  
CHOLET Joseph - cordonnier (8 mars 1797 - Thin-le-Moutier / 10 juin 1877 - Thin-le-Moutier)  
(10 juillet 1821 - Thin-le-Moutier) BOUILLARD Marie Anne Hyacinthe dite é - (9 janvier 1797 - Thin-le-Moutier / 21 avril 1869 - Thin-le-Moutier)  
CHOLET Marie Joseph - (28 mai 1822 - Thin-le-Moutier / - )  
CHOLET Jean Baptiste Joseph - (28 janvier 1824 - Thin-le-Moutier / - )  
CHOLET Jean Nicolas Joseph - cordonnier (5 février 1826 - Thin-le-Moutier / 1889 - )  
(6 septembre 1852 - Thin-le-Moutier) BAUREPAIRE Louise Adélaïde Pauline Appoline - (27 décembre 1828 - Paris / - )  
CHOLET Hyacinthe Alphonsine - (27 mars 1853 - Thin-le-Moutier / - )  
(9/4/1942 - Taponnat) BOUTHILLIER Hélène Marie "Monique" - mère au foyer (27 mai 1922 - Paris / 30 juin 2006 - Bordeaux)  
CHOLET Eugène Emile - (28 juillet 1854 - Thin-le-Moutier / - )  
CHOLET Louis "Victor" Noel - chef d'escadron de gendarmerie (14 décembre 1827 - Thin-le-Moutier / 1915 - Saint-Brice-Courcelles)  
(3 janvier 1868 - Limoges) BILLET Berthe Marie dite Gripette - mère au foyer (1840 - Chabonais / 1907 - Saint-Brice-Courcelles)  
CHOLET Marie Joseph Francois "Eugène" - officier (28 septembre 1868 - Limoges / 19 février 1960 - Caluire)  
(5/11/1906 - Tilloy-Florville) DESPREAUX Laure Juliette Charlotte - mère au foyer (2 mars 1883 - Boismonet / 15 avril 1968 - Rillieux)  
CHOLET Jean Laurent - sans profession (23 mai 1909 - Landrecis / 8 octobre 1973 - Lyon)  
CHOLET Alain Emile Eugène - officier (22 avril 1914 - Avesnelles / 9 décembre 1959 - Setif)  
(9/4/1942 - Taponnat) BOUTHILLIER Hélène Marie "Monique" - mère au foyer (27 mai 1922 - Paris / 30 juin 2006 - Bordeaux)  
CHOLET Françoise Marie Thérèse - traductrice (12 janvier 1943 - Limoges / - )  
(3/7/1971 - Taponnat) SVENSSON Rolf Anders Josef - informaticien (30 novembre 1942 - Nässjö / - )  
SVENSSON Eric Alain Thomas - logisticien (5 janvier 1973 - Saint-Germain-en-Laye / - )  
SVENSSON Karin Monique Linnea - analyste-développeur (9 mars 1975 - Saint-Germain-en-Laye / - )  
(19 juillet 2003 - Taponnat) LAVAUD Christophe - contrôleur des impôts (1 février 1972 - / - )  
LAVAUD Thomas - (24 septembre 2004 - Lyon / - )  
LAVAUD Laetitia - (4 janvier 2007 - Lyon / - )  
LAVAUD Anaïs - (4 janvier 2007 - Lyon / - )  
LAVAUD Anapis - (4 janvier 2007 - Lyon / - )  
SVENSSON Véronique Marie Brigitte - animatrice commerciale (6 juillet 1977 - Stratford-on-Avon / - )  
CHOLET Marie-Christine - Médecin ophtalmologiste (18 juillet 1945 - Angoulême / - )  
(18/7/1970 - Taponnat) CORNUDET Bernard - médecin otorhinolaryngologiste (17 novembre 1942 - Alger / - )  
CORNUDET Sabine - enseignante (13 décembre 1971 - Bordeaux / - )  
CORNUDET Olivier - ingénieur (15 mai 1973 - Bordeaux / - )  
(20 septembre 2003 - Saint-Martin-de-Ré) FERNANDEZ Christèle - chercheur (26 août 1976 - Paris / - )  
CORNUDET Nathalie - (21 septembre 2004 - Neuilly-sur-Seine / - )  
CORNUDET Eloi - (23 juin 2007 - Bordeaux / - )  
CORNUDET Charlotte - publiciste (29 juin 1977 - Nancy / - )  
(30 août 2008 - ) LOVICONI Pascal - Travailleur social (13 décembre 1967 - / - )  
CHOLET Michel - (9 avril 1947 - Angoulême / 9 juin 1947 - )  
CHOLET Anne Marie Geneviève dite Titanne - enseignante (21 mai 1949 - Port-Liautey / - )  
( - ) CHARRIER Jean-Louis - enseignant (21 septembre 1945 - Angoulême / - )  
CHARRIER Emmanuelle - dentiste (10 juin 1974 - Bordeaux / - )  
(28 juillet 2001 - ) PIERREFICHE Emmanuel - dentiste (3 juin 1970 - / - )  
PIERREFICHE Maëlle - (23 septembre 2002 - Tarbes / - )  
PIERREFICHE Mabelle - (23 septembre 2002 - Tarbes / - )  
PIERREFICHE Valentine - (16 avril 2008 - Tarbes / - )  
PIERREFICHE Titouan - (17 février 2010 - Tarbes / - )  
CHARRIER Guillaume - (19 mai 1980 - Bordeaux / 19 août 1980 - Montignac)  
CHARRIER Gaëlle Sandrine - Styliste (6 février 1983 - Ivry-sur-Seine / - )  
( - ) SARR Matthieu - Musicien (14 juin 1973 - / - )  
SARR Maceo - (9 juin 2008 - Saint-Gaudens / - )  
CHOLET Martial Marie Pierre - ingénieur (11 novembre 1957 - Caen / - )  
CHOLET Thérèse Marie Gabrielle - religieuse (22 juin 1919 - Limoges / - )  
CHOLET Jacqueline Marie Berthe - infirmière (26 août 1922 - Pèrignieux / - )  
CHOLET Gabriel - Colonel armement (30 avril 1870 - Limoges / 22 septembre 1939 - )  
(14 mai 1903 - Saint-Brice-Courcelles) GRAU Jeanne Gabrielle Elysabeth - sans (24 juillet 1879 - Bourg-Madame / 16 novembre 1975 - Cambo-les-Bains)  
CHOLET Jacques Marie Victor - Photographe (23 avril 1904 - Saint-Brice-Courcelles / 22 janvier 2000 - Batz-sur-Mer)  
(16 novembre 1929 - Antoingt) de CHIRAC Paule - sans (10 février 1908 - Antoingt / 12 février 1978 - Batz-sur-Mer)  
CHOLET de CHIRAC Bernard - Ingénieur Retraité (9 octobre 1930 - Chéragas / - )  
(2 juin 1969 - Paris) LECHAT Claire - (1920 - / 14 janvier 2001 - )  
CHOLET Charles - Photographe (9 novembre 1932 - Chéragas / 14 septembre 1989 - Batz-sur-Mer)  
(29 mars 1964 - Nantes) ROGER Annie - Potier - artiste potier (1936 - / - )  
CHOLET Youna - Médecin (2 août 1965 - Guérande / - )  
(22 juillet 1994 - Pornichet) AUDRAIN Herlé - Ingénieur informaticien (4 mai 1959 - / - )  
AUDRAIN Edern - (18 avril 1995 - / - )  
AUDRAIN Briec - (7 novembre 1996 - / - )  
AUDRAIN Trémeur - (8 septembre 1999 - / - )  
CHOLET Aziliz - assistant municipal (1 avril 1969 - Guérande / - )  
(1 mai 2008 - Assérac) STAEBLER Nicolas - Paludier (25 mai 1970 - / - )  
STAEBLER Gwennoline - (11 juillet 2000 - / - )  
STAEBLER Mallia - (22 décembre 2002 - / - )  
CHOLET Alain - Ingénieur retraité (9 septembre 1934 - Chéragas / - )  
CHOLET de CHIRAC Claude - Chef d'entreprise (27 décembre 1936 - Staoueli / - )  
(5 novembre 1962 - Poitiers) BERGEREAU Marie France "Francette" - (19 avril 1939 - Thénezay / - )  
CHOLET Emmanuelle - Médecin généraliste (20 août 1963 - Rueil-Malmaison / - )  
(18 octobre 1988 - La Frette-sur-Seine) REGENT Eric - Ingénieur (19 octobre 1958 - Lille / - )  
REGENT Aurore - Assistante commerciale (4 août 1989 - Amiens / - )  
REGENT Corentin - (4 janvier 1991 - Amiens / - )  
REGENT Anaëlle - (10 mars 1993 - Amiens / - )  
REGENT Marc - (23 octobre 1995 - Amiens / - )  
CHOLET Antoine - Marchand de biens (28 août 1964 - / - )  
(4 juillet 1988 - Boulogne-Billancourt) DUVAL Emmanuelle - (13 juin 1967 - / - )  
CHOLET Benjamin - (3 juillet 1989 - / - )  
CHOLET Amaury - (18 juin 1991 - / - )  
CHOLET Eléonore - (21 octobre 1994 - Poissy / 27 novembre 1994 - Rueil-Malmaison)  
CHOLET Edouard - (9 juin 1997 - / - )  
CHOLET Cedric - Chef d'entreprise (8 juin 1968 - / - )  
(22 mai 1995 - ?) MONTERESI Sabrina - chef d'entreprise (20 mai 1967 - ? / - )  
CHOLET Karine - (27 août 1996 - Varèse / - )  
CHOLET Maximilian - (11 juin 2002 - Varèse / - )  
( - ) PASSERA Federica - ( - / - )  
CHOLET Camille Luna - (6/8/2011 - Varèse / - )  
CHOLET Marie-Christine - sans (1 octobre 1938 - Batz-sur-Mer / - )  
(28 avril 1962 - Batz-sur-Mer) DURET Raoul - Expert Forestier (4 août 1926 - / 24 juillet 1990 - Saint-Cyr-Montmalin)  
DURET Stéphane - salarié CAT (19 avril 1963 - Arbois / - )

la généalogie de Jeanne  
Grau mère de Jacques  
Cholet : à voir par ailleurs

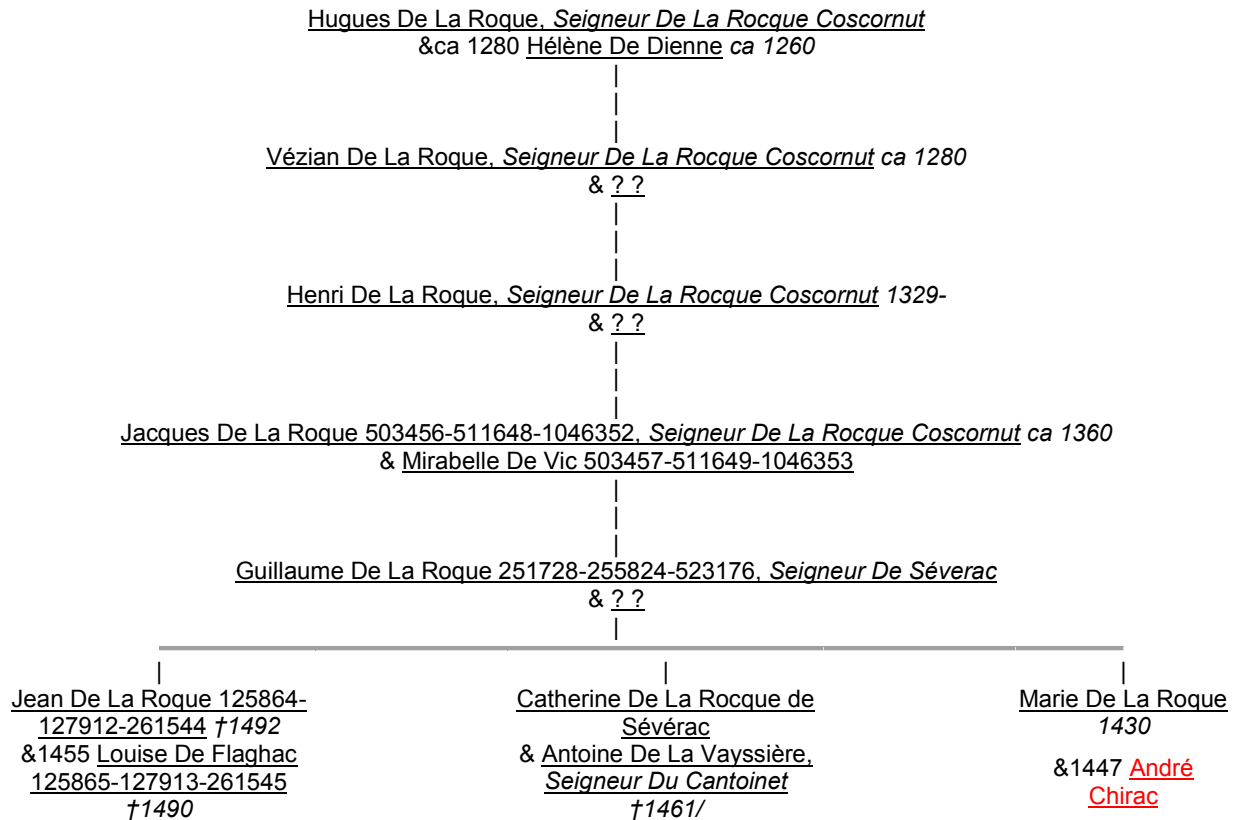




## Blason Apcher



**1447**  
**Marie de la Roque**  
**épouse André Chirac de Bar de Corbières**



La famille de la Rocque de Sévérac tient son nom d'un ancien fief avec château disparu de la Rocque Coscornut à Saint Clément (Cantal), ainsi que du fief de Sévérac à Cantoin dans la Viadène (Aveyron). Elle possédait le Château d'Olmet à Vic sur Cère (Cantal).

Par Marguerite de Tournemire née en 1240 mère d'Hélène de Dienne, la famille descend des Turenne, Malemort et Aurillac vieilles familles de France, dont parmi les célèbres ascendants figurent entre autres Pépin de Landen (580-640), Dagobert de Neustrie (604-639), Guérin d'Autun (620-677) comte de Paris, Pépin de Herstal (650-714) dit le Bref, Charles Martel (688-741), Charles de Herstal (742-814), dit Charlemagne, Louis Empereur d'Occident (778-840) dit le Pieux, Hugues Capet (941-996) roi des Francs, Henri Von Sachsen (875-936), Empereur de Germanie, Bérenger d'Ivrea (900-966) roi d'Italie, Robert Capet (972-1031) rois des Francs, et, des princes, des ducs, des comtes...

pour plus d'informations sur l'ascendance de Marie de la Roque, voir page 293, et :  
<http://gw0.geneanet.org/arnac?lang=fr&pz=jacques&nz=de+la+roque+503456+511648+1046352&ocz=0&m=A&p=marie&n=de+la+roque&sosab=10&color=&t=N&birth=on&death=on&v=27>

*voir aussi page 18 : André Chirac*

## Transcription du document de la page 44-45

Document transcrit, en 2008, par Eléonore Alquier, élève de l'Ecole des Chartes.

[verso]

Mathieu Chirac fils aîné de Charles 1541

[recto]

[1] Testium infrascriptorum personnis **Johannis** prenominatus nobilis [2] dominus [illisible] predico [illisible] qui tam de [illisible] Valentiu testem [3] prethendere quam de jure seu facultate dicti pacti de retronendendo et redimendo [4] aliis juribus et actionibus quibuscumque qui posse se inductum censimi [illisible] [5] romendi, cum dicto **domino Matheo Chirac** hic presente et sic cum dicto La Vayssieyre [6] et fatiter quod pro dictis juribus Le Sionie et dicti pacti facultate recuperandi ac [7] prethendero, memoratus **dominum Chirac** dabit et solvet prout et ibidem hi pie[illisible] [8] testium infrascriptorum realiter in auro et argento amonetatis [illisible] et [illisible] [9] seu pecunim viginti florenorum parisiorum quolibet Floreno pre quindecim solidis [10] precio jamdictus La Vayssieyre suis contentus. Et cum eodem emelegavit ratiffica[illisible] [11] quoscumque contractus alienationis factos et passatos de jamdicto censu in quibus [12] ac retaxavit dicto **domino Chirac** presenti et stipulanti pro se et suis omnem [illisible] [13] esset vel internevisset in dicta alienatione ipsumque jus seu facultatem redimendi [14] seu pactum predictum de retronendendo (cum pactu seu facultati jamdicte [illisible] [15] dicto **domino Chirac** ut supra presenti et stipulanti) retensu tam eii per ipsum **La Vayssieyre** [16] et aliis terris ab Ilpo dependentibus jure laudandi imestrendi et aliis juribus diversas [17] terras dumtaxat alienare intendit. Quibus sibi salire de predictis sedmessunt juris [18] per traditionem note presentis instrumenti in manibus ipsius **domini Chirac** per eundem [19] juris et actionis premissorum penes ~~penes~~ je retinendo. Sed totaliter in ipsum [illisible] [20] quem in predictis juribus et actionibus verum fecit dominum et procuratorem [21] cum libera potestate, promittens premissa omnia facere valere et de [illisible] [22] [illisible] omnibus observandis et [illisible] et bona sua submisit [fin illisible].

## Antoine Chirac

(1690 - 1741)

Antoine Chirac, second fils de Jacques, sieur du Meynial, et de Louise de Gaude, naquit à Chaliers (24-01-1690). Il assiste son père, alors Major des milices bourgeoises du Gévaudan, en septembre et octobre 1703, en qualité de Lieutenant.

Il épouse à Mareugheol en Lembron, le 5-11-1722, Jeanne Riffard, fille de Pierre, notaire royal de Mareugheol, et de Clauda de la Rochette de la Penide. Le contrat fut établi en présence (entre autres) de Etienne Chirac, curé de Colamine en Vodable, et de Michel Chirac, tous deux frères du marié.

Jeanne Riffard, née le 22-08-1696, à Mareugheol, était veuve en première nocces du sieur Gabriel Vivier, marchand à Saint-Germain-Lembron, en troisième nocces, elle épouse, à Mareugheol le 11-01-1742, noble Claude de Bouillé de Charriol, écuyer, sieur de Chassal, originaire d'Antoingt (veuf lui-même, et grand-oncle du marquis de Bouillé (1739-1800), un des acteurs de la fuite de la famille de Louis XVI à Varennes).



maison Chirac à Mareugheol, côté cour intérieure, et la porte côté rue



Antoine et Jeanne eurent successivement : Clauda, née en 1723, morte jeune ; Gabriel (voir plus bas) ; Guillaume, né en 1727 ; Jean (1729-1742) ; Antoinette (1731-1741) ; Claudine, née en 1733, épouse, en 1753, François Gaultier de Biauzat, avocat en parlement, châtelain juge de Vodable, [fils de François (1692-1766), Lieutenant Général du Dauphiné d'Auvergne, et, frère de Jean-François, Député du Tiers-Etat aux Etats Généraux de 1789, maire de Clermont-Ferrand en 1790 et de 1794 à 1795, Député au Conseil des Cinq-Cents].

*voir aussi page 138 : Antoine Chirac*

## Gabriel Chirac

né vers 1725

Gabriel, fils aîné de Antoine et de Jeanne Riffard. Epouse en première nocés à Vodable (9-02-1750) Marie Gaultier de Biauzat (\*), née à Vodable en 1732, sœur de Jean François, fille de François, sieur de Biauzat, Avocat en Parlement, châtelain de Vodable, Lieutenant Général du Dauphiné d'Auvergne, et de Jacqueline Jourde. Sont issus de ce premier mariage, nés à Mareugheol :

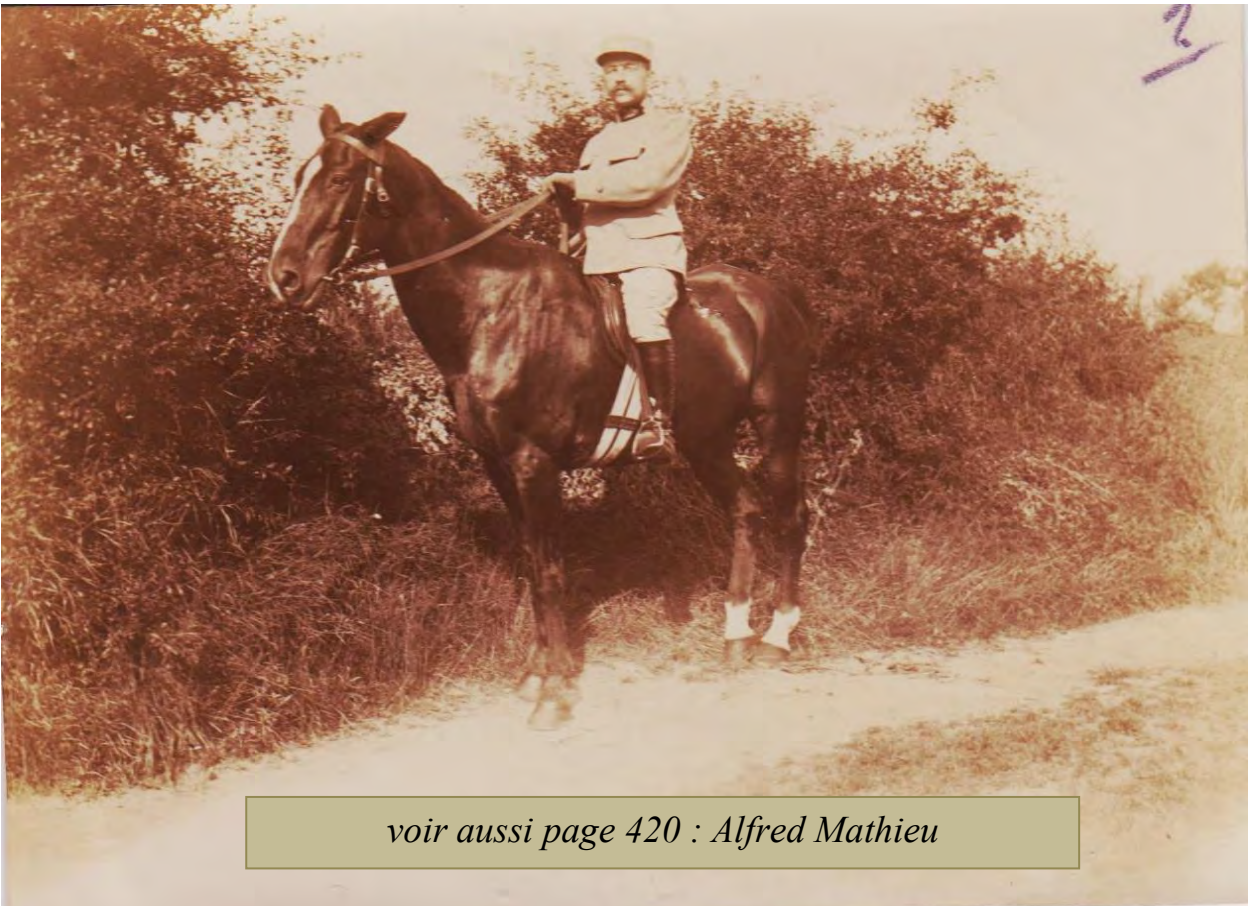
- . Jean François (20-10-1750 – † 23-5-1815 à Lyon), religieux Capucin à Issoire dès 1765. A la dissolution des ordres religieux, il devint curé constitutionnel de Cebazat, fit abdication de sa prêtrise le 14 brumaire an II (\*\*).
- . Jeanne, née en 1752, morte jeune, (\*) Archives Départementales du Puy de Dôme, fonds Imberdis, 4. J. 543
- . Jacqueline, née en 1754, (\*\*) Archives Départementales du Puy de Dôme : 4.J.2
- . Jean (1756-1800), voir plus bas,
- . François Victor, né le 13-5-1758, religieux bénédictin à Clermont puis à St Jean d'Angély, mort à Pont du Château le 28-5-1837,
- . Agnès Marguerite, née le 29-6-1760, morte à Pt du Château le 11-9-1853, épouse à Mareugheol le 19-4-1786 Jean Baptiste Monatte, marchand, né à Pont du Château, (4-5-1755 – † 3-3-1826) dont quatre fils,
- . Gabrielle (17-8-1763 – † 25-7-1833 à Neschers), épouse le 25-5-1784 Pierre Fournier marchand à Neschers, mort à Neschers le 9-5-1822, dont un fils Jean qui épouse Jeanne Roux, fille de Jean, le 28-11-1827,
- . Marguerite Louise née le 5-8-1764, religieuse à Clermont,
- . Denis, né le 22-5-1765, frère charitain, devient médecin aux armées de la Révolution à partir de 1793, chef chirurgien en 1798 se marie à Paris en l'an 8, avec Catherine Franquet fille de Charles et de Marie Aulanier.

Gabriel, Officier Municipal de Mareugheol, épouse à Lamontgie (Mailhat) le 10-4-1768, en secondes nocés Marie Bost, née vers 1743, fille de Georges et Marie Perrot, morte à Mareugheol en 1818. Ils eurent trois enfants :

- . Jeanne, née le 29-12-1771, morte à Neschers le 16 ventose en 8, épouse le 24-1-1792 à Mareugheol Victor Meyrand, né à Neschers le 5-6-1764, fils de Jean et de Anne Cureyras, dont Jeanne née le 3 ventose an 8,
- . Marie, née le 14-7-1774, morte à Neschers le 28-10-1861, épouse à Mareugheol le 24-1-1792 Laurent Meyrand (frère de Victor) né à Neschers le 5-2-1768, où il meurt le 2-5-1841, dont trois enfants :
  - . Gabrielle, née le 15 germinal an 6 à Neschers y meurt le 13-9-1846, épouse à Neschers le 13-10-1824 Antoine Martin,
  - . Antoinette Marie, née à Neschers le 4 germinal an 10, y épouse le 22-2-1832 Jean Roussel,
  - . Pierre, né le 20-7-1806 à Neschers, y épouse le 20-8-1834 Marie Chandezon
- . François Victor, 3-6-1778 – † 7 ventose an 6

*voir aussi page 138 : Gabriel Chirac*

# Alfred Mathieu



*voir aussi page 420 : Alfred Mathieu*

*un des fils de Jean-Louis de Châtré et de Marie-Anne de Launay*

## Branche Félix Chirac

**Felix (1777- 1844)**, épouse le 8 février 1810 **Joséphine Elisabeth de Genestet** née le 27 juin 1778, morte le 24 avril 1856, sœur de Gabrielle-Charlotte, épouse de son frère Jean-Baptiste, dont deux enfants, Anastasie et Adrien :

- . **Adrien de Chirac (1812-1870)**, épouse en premières noces **Héloïse Laurent**, sans descendance, en deuxièmes noces Melle N. Dubois dont deux enfants :
  - . Marie Julie Héloïse (1863-1918),
  - . Maurice (1866-1930) maire du Chambon, conseiller général, sans descendance.
- . **Anastasie ( -- - 1890 ) de Chirac**, épouse, le 12-01-1836 , **Claude Armand de Belvezet de Ligeac** (6-01-1803 - 1868), [fils de Jean Baptiste (†1828) et de Adélaïde Quinsart d'Espradel], dont cinq enfants : Anna (1839-1914), Alfred Adrien qui suit, Alphonse (1850-1912), Maria (1844-1916), religieuse, Félicie, religieuse,
- . **Alfred Adrien de Belvezet (1840-1911)**, épouse **Caroline Cottard de la Ciotat**, dont deux enfants : Emile (1869-1887), et Armande qui suit,
- . **Armande Marie Elisabeth de Belvezet (1875-1952)**, épouse, en 1895, **Urbain Pommier** (†1928), dont deux enfants :
  - . **Armand Pommier (1898-1990)**, épouse **Madeleine Vidil** (1901-1994), dont : Michel et Monique,
    - . **Michel Pommier (1929)**, épouse, en 1954, **Maryse Mialane** (1933), dont :
      - . **Philippe Pommier (1955)**, épouse en 1981, **Françoise Lagorce** (1957), dont : Anne Sophie (1984), Pierre (1986),
      - . **Michel Richard Pommier (1959)**, épouse, en 1983, **Marie Josée Labrousse** (1959), dont : Marie (1987), Maxime (1989),
    - . **Monique (1932)**, épouse, en 1965, **Albert Para** (1931-2004), dont :
      - . **Sabine Para (1966)**, épouse **Miguel Contreras**, dont : Marielou (1995) et Gabrielle (2000),
      - . **Régis Para (1968)**, dont Régis (1990).
  - . **Marie Louise Anna Pommier (1901-1973)**, épouse en 1921, **Jean Goubin** (1896-1966), dont André, Bernard, Claude,
    - . **André Goubin (1923-2001)**, épouse, en 1950, **Paule Jean**, dont :
      - . **Thierry (1952)**, épouse **Isabelle Versini**, dont : Mathilde (1990), Noémie (1992), Cécile (1994),
      - . **Laurence (1955)**, épouse **Eric Desmonts**, dont : Aurélie (1983), Camille (1985),
    - . **Bernard Goubin (1927)**, épouse, en 1952, **Elisabeth Petitgirard** (1928-2004), dont :
      - . **Christophe (1953)**, épouse **Véronique Bidault**, dont : Thomas (1985), Manon (1988), Mickaël (1993), Pierre (1995),
      - . **Jérôme (1956)**, épouse **Brigitte Granger**, dont : Yohan (1982-2000), Flavie (1986),
    - . **Claude Goubin (1931)**, épouse, en 1960, **Nicole Laplaiche**, dont :
      - . **Didier (1964)**, épouse **Marie Hélène Weber**, dont : Anne Clémence (1994), Camille (1997),
      - . **Hervé (1967)**, épouse **Jean Bedelia Rosario**.

\*\*\*\*\*



**piere tombale de l'église  
de Chastanier, ou apparaît  
Anastasie de Chirac  
épouse de Claude Armand  
de Belvezet de Ligeac**

\*\*\*\*\*



## **Branche d'Etienne de Chirac**

*fils de Jacques et de sa deuxième épouse Claudette Alian*

Etienne, épouse Melle Bouchard, dont

- . **Marcel Antonin**, épouse Melle de Moré, dont :
  - . **Elise**, épouse Mr Buffière de Chabaron, dont :
    - . **Eulalie Buffière**, épouse Jacques de Framond, dont : Berthe et Adolphe :
      - . **Berthe de Framond**, épouse Camille de Vazeilles, dont :
        - . **Joseph de Vazeilles**, dont :
          - . **Charles de Vazeilles**, dont :
            - . **Françoise de Vazeilles**, dont :
              - en première nocés : Arnaud
              - en secondes nocés : Charlotte
- . **Adolphe de Framond**, épouse Jeanne Dubas, dont :
  - . **Ernest de Framond**, épouse sa cousine Melle de Framond, dont :
    - Geneviève et Françoise
  - . **Geneviève**, épouse Raymond, dont sept enfants :
    - . **Jean Claude**,
    - . **Alain**,
    - . **Marie Elisabeth**,
    - . **François**,
    - . **Dominique**,
    - . **Marie Hélène**,
    - . **Marie Béatrice**,
  - . **Françoise de Framond**, épouse Gaston de Chirac, (voir 194)





LE SECRETAIRE DU CONTENTIEUX  
Réf. : 19/01/18

Je soussigné Stéphane LARDENNOIS, secrétaire du contentieux du Conseil d'Etat, certifie qu'à la date du 11 janvier 2018, il n'a été enregistré au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat aucune requête en opposition au décret du 11 septembre 2017, publié au Journal officiel de la République française du 14 septembre 2017,

qui a autorisé

CHOLET (Claude, Marie, François, Jacques)  
né le 27 décembre 1936 à Staoueli (Algérie)  
demeurant 1, les Mottais, route de la Sauzaie, 17138 Saint-Xandre

à changer son nom de CHOLET  
en CHOLET de CHIRAC

Fait à Paris le 11 janvier 2018

 Stéphane LARDENNOIS  


V/réf. : votre courrier reçu le 9 janvier 2018

M. Claude CHOLET  
1, les Mottais  
route de la Sauzaie  
17138 Saint-Xandre

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION  
DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU

SOUS-DIRECTION DU DROIT CIVIL

BUREAU DU DROIT DES PERSONNES  
ET DE LA FAMILLE / SCEAU DE FRANCE

SC / 02293W2013

Le Premier ministre,  
Sur le rapport de la garde des sceaux, ministre de la justice

*décète :*

ARTICLE 1er

Est autorisé à changer son nom de :  
**CHOLET en CHOLET de CHIRAC**

CHOLET Claude, Marie, François, Jacques  
Né le 27 décembre 1936 à Staoueli (Algérie)  
Demeurant : 17138 Saint-Xandre -  
1, Les Mottais, route de la Sauzaie

ARTICLE 2

Conformément aux articles 61-1 et 61-4 du code civil, la mention sur les actes de l'état civil du nouveau nom conféré par le présent décret ne pourra être requise par le procureur de la République qu'après l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la publication dudit décret au *Journal officiel* et sur la justification qu'aucune opposition n'aura été formée devant le Conseil d'Etat.

ARTICLE 3

La garde des sceaux, ministre de la justice, est chargée de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

*Fait à Paris, le 11 septembre 2017*

*Par Le Premier ministre*

*Signé : EDOUARD PHILIPPE*

Pour ampliation

Pour le directeur  
des affaires civiles et du sceau  
Le sous-directeur du droit civil  
Guillaume MEUNIER

*La garde des sceaux,  
ministre de la justice*

*Signé : NICOLE BELLOUBET*

*PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 14 SEPTEMBRE 2017*

Illustration de la satisfaction de l'effort accompli





## Table des matières

- 004 Blason Gourdon de Chirac réalisé par Barbara de Monchy.
- 005 **Famille de Chirac**
- 006 Origine des Chirac.
- 007 Les Gourdon.
- 008 Les premiers Chirac connus.
- 010 Les Chirac depuis 1400.
- 011 **Pierre Chirac de Monclar**, acte de 1262, (probable grand père de Blaise).
- 014 **Blaise Chirac**, acte de 1322.
- 017 Jean et Pierre Chirac, acte de 1384.
- 018 **André Chirac**, acte de 1405.
- 019 Preuves de la filiation.
- 021 Jeanne Chirac, acte de 1405.
- 022 Testament de noble Pierre de Pradines, acte de 1427.
- 028 Testament d'André Chirac, acte de 1456.
- 031 Notes généalogiques 1 : André Chirac.
- 032 Donation de André Chirac en faveur de **Charles Chirac**, acte de 1450.
- 033 Notes généalogiques 2 : Charles Chirac.
- 034 Jeanne Chirac, bulle du Pape Innocent VII, 1491.
- 036 Extrait de terrier concernant Charles Chirac, 1508.
- 037 Notes généalogiques 3 : Mathieu Chirac.
- 039 Contrat de mariage entre **Jean Chirac** et Charlotte Coutel, 5 octobre 1530.
- 044 **Mathieu Chirac**, acte de 1541.
- 046 Notes généalogiques 4 : Jean Chirac.
- 047 Acte de 1523, où un Chirac se porte garant.
- 049 Acte par Duranti où il est question de Claude Chirac, 1524.
- 053 Acte de 1534, par Claude Chirac, notaire.
- 056 Acte de 1568, concernant Agnès Cathela.
- 057 Extrait d'acte de mariage entre **Claude Chirac** et Agnès Cathela, 28 janvier 1569.
- 058 Notes généalogiques 5 ; Claude Chirac.
- 062 Généalogie Chirac faite par Lombard en 1580 et traduction.
- 065 Contrat de mariage entre Jean Chirac et Antoinette Blanc, 28 janvier 1596.
- 072 Contrat de mariage entre **Guillaume Chirac** et Anne de Pradines, 8 février 1611.
- 078 Pierre Chirac "interdit" par son père Guillaume, 1649.
- 088 Testament de Guillaume Chirac en faveur de son dernier fils Michel, 1668.
- 094 Notes généalogiques 6 : Guillaume Chirac.
- 100 Histoire du mariage de **Michel Chirac**, né en 1632.
- 102 Contrat de mariage entre Michel Chirac et Marguerite Roux, 10 janvier 1655
- 107 Mortuaire de Michel Chirac, père de Jacques (1688).
- 108 Notes généalogiques 7 : Michel Chirac.
- 113 Notes généalogiques de Albert de Chirac, vers 1900.
- 123 Contrat de mariage entre **Jacques de Chirac** et Louyse de Gaude, 30 octobre 1687.
- 129 Brevets de : Major des Milices du Gévaudan et de capitaine des chasses de Prince de Conti, délivrés à Jacques de Chirac.
- 130 Armoiries en couleurs des Gourdon de Chirac.
- 131 Armoiries et blasonnement des armes des Gourdon de Chirac.
- 133 Tableau généalogique des Gaude.
- 134 Document concernant Claude de Gaude, mort en 1612.
- 135 Lettre de Rossignol Intendant d'Auvergne à Jacques de Chirac, 1736.
- 137 Notes généalogiques 8 : Jacques de Chirac.

- 147 Contrat de mariage entre **Michel de Chirac** (né en 1704) et Marie-Jeanne Lion, 5 décembre 1731.
- 156 Généalogie de Sylvain de Chirac, né le 27 juillet 1795, auteur du "**livre du Meynial**".
- 169 Filiation de Sylvain de Chirac.
- 170 Lettre au citoyen J.L. Chirac instituteur, d'un Chirac de Tulle.
- 172 **Jean Louis Chirac**, 1759.
- 173 Contrat de mariage entre Jean Louis Chirac et Marie Anne Louis, à Mende, 1759.
- 183 Testament de Jean Louis de Chirac, 14 octobre 1798.
- 187 Jean François Chirac, 1762.
- 188 Extrait de baptême de Jean François de Chirac, 1er mai 1762.
- 191 Marie Hyacinthe de Chirac et son épouse, 1823.
- 192 Jean François Léon Albert de Chirac et son épouse, 1857.
- 193 Alice de Chirac (1860-1947) et le Sauvage.
- 194 Emmanuel de Chirac et son épouse, 1877.
- 195 Albert de Chirac et son épouse, 1935.
- 196 Pierre et Philippe de Chirac et leurs épouses.
- 197 Synoptique des différentes branches des Chirac et Armes.
- 198 Louis Hyacinthe de Chirac, 1794.
- 199 Maurice de Chirac (1800-1872).
- 200 Eugène (1832-1900) et Ernest (1835-1917) de Chirac.
- 201 Eugène et son épouse Lucie Dulac,  
Maurice (1876-1916) et son épouse Marie Sabatier,
- 202 Louis (1903-1978) et son épouse Jeanne Agniel,  
Jacques né en 1938 et Michèle Gauthier,
- 203 Branche **lyonnaise** de Louis Hyacinthe de Chirac.
- 204 Florimond de Chirac d'Apchier (1861-1923).
- 205 Branche **Beaune** de Marie Dorothee de Chirac
- 206 Table des matières du "livre du Meynial".
- 211 Pierre Chirac, médecin de Louis XV, (1650-1732).
- 213 Familles Chicoyneau et Chirac.
- 216 Mariage de Pierre Chirac et de Claire Issert, 11-07-1686.
- 217 Registre de la naissance et du décès de Claire Issert (1669-1729).
- 218 **Cholet de Chirac** : double filiation aux Chirac.
- 219 **Michel Florent Chirac** (1779-1858).
- 221 Faire-part de décès de la veuve de Michel Florent Chirac, 1868.
- 222 Testament de Françoise Pagès, 1864.
- 223 Céline Belmont de la Motte.
- 224 Melle de Genestet, épouse de **Jean Baptiste de Chirac** (1779-1824).
- 225 Descendance de Jean Baptiste de Chirac.
- 226 Contrat de mariage entre Auguste Chirac et Marie Egan, 3-12-1835.
- 229 Auguste Chirac général de l'armée belge (1806-1895).
- 230 Acte de naissance d'Auguste Chirac, 25-02-1806.
- 231 **Analie de Chirac** (1808-1881), épouse Reuillon.
- 232 Testament d'Alfred Reuillon, 6-02-1885.
- 234 **Azelina Reuillon**, épouse Monfrin, et sa famille.
- 235 Denis Monfrin, père de Jacques.
- 239 Jacques Monfrin (1924-1998), et sa famille.
- 241 Les Monfrin à Antoingt en 1933.
- 242 Jane Monfrin, son époux Louis Bouniol et son fils Pierre enfant.
- 243 Contrat de mariage entre Antoine Dalmas et Catherine Triozon, 27-04-1835.
- 247 Diplôme de la faculté de médecine de Paris pour Antoine Dalmas, 1821.
- 248 Passeport pour Antoine Dalmas, 1821.
- 249 Titre de transport pour deux malles, 1821.
- 250 Nomination comme maire de Condat en 1826.
- 251 Faire-part de décès d'Antoine Dalmas, 1876.
- 252 **Charles Régis de Chirac** (1823-1892), notaire au Chambon.

- 253 Extrait d'acte de naissance de Charles Régis de Chirac, 15-10-1823.
- 256 **Lucien de Chirac** (1868-1944), époux de **Gabrielle Monfrin**.
- 257 Lettre de Lucien de Chirac enfant à sa mère.
- 258 Lucien de Chirac au collège à Riom.
- 259 Lucien de Chirac au régiment.
- 260 Contrat de mariage entre Lucien de Chirac et Gabrielle Monfrin, 9-04-1896.
- 266 Famille de Lucien de Chirac.
- 268 Analie, et son frère Alfred Reuillon, à Langogne.  
Photo de demoiselles à St Alyre, à Clermont-Ferrand.
- 269 Lettres de Paulette enfant à sa sœur Didi.
- 272 Carte postale d'Yvonne enfant à son père.
- 273 Les cinq sœurs : Yvonne, Marguerite, Edith, Suzanne, et Paule.
- 274 Ascendance de **Paule de Chirac**.
- 275 Extrait d'acte de naissance de Paule de Chirac, 19-02-1908.
- 276 Paule bébé et adolescente.
- 277 Yvonne de Chirac, Marguerite de Chirac, à la Fontmartine.
- 278 Suzanne de Chirac et son époux Gustave Chastel.
- 279 Edith et ses parents devant le grille du potager.
- 280 Edith de Chirac, et poème composé par elle en 1980.
- 282 Trombinoscope : Parenté Chirac avec les Monfrin, Reuillon, Dalmas.
- 283 Descendance d'Analie de Chirac.
- 284 Parenté des Chirac avec les Triozon et avec les Foulhouze.
- 285 Historique des **Albanel**.
- 286 Généalogie **Dalmas**.
- 287 Faire-part de décès de Jean Alfred Reuillon, 1914.
- 288 Les Chirac à Antoingt.
- 289 Contrat de mariage, à Mareugheol, entre Antoine Chirac, fils cadet de Jacques, et Jeanne Riffard, 1722.
- 301 La Fontmartine.
- 302 Origine de la propriété de la Fontmartine.
- 303 Antoingt, vue sur la Fontmartine, dessin d'Alain.
- 304 Dessins de Auguste Chirac.
- 307 Legs fait par André Chirac en 1405.
- 309 Donation faite par André Chirac en faveur de son fils Charles, en 1450.
- 311 Exploit à la requête de Jean Chirac, 1508.
- 312 Exploit à la requête de Jean Chirac, 1518.
- 313 Transcription de l'acte de 1450 : donation de André Chirac en faveur de **Charles Chirac**.
- 314 Transcription du document concernant Mathieu Chirac fils de Charles, en 1541.
- 315 Accord entre Jean Chirac et le seigneur de Margeride, 1546.
- 317 Contrat d'augmentation de dot : Agnès Cathela, Claude Chirac, 1568.
- 325 Reconnaissance de dette par Claude Chirac, 1570.
- 326 Mariage entre noble Pierre de Pradines et Vidalle Grizols, 1595.
- 330 Extrait de baptême et de mariage de Jean Chirac, 1604, 1649.
- 331 Testament de Claude Gaude 23-06-1617.
- 340 Traduction du testament de Claude Gaude.
- 342 Lettre de Melle de Lastic à sa tante Melle de Chirac au Meynial, 1638.
- 343 Contrat de mariage entre François Chirac et Isabeau Defeurette, 1639.
- 352 Billet de Jean Lombard à Monsieur Chirac du Meynial, 1648.
- 353 Acte concernant Guillaume Chirac et Philibert Dapchier, 1668.
- 354 Bénédiction et établissement de la seconde chapelle du Meynial, par Mgr l'évêque de St Flour Jérôme de la Mothe Houdancourt, 1677.
- 358 Ordre de déplacement pour la compagnie de Jacques de Chirac, 1703.
- 359 Autre ordre de déplacement pour la compagnie de Jacques de Chirac, 1703.
- 360 Etat de la compagnie de Mr Chirac et ordre du colonel Beaumont, 1706.
- 362 Lettres de l'évêque de Mende à Jacques de Chirac, 1710.

- 364 Testament d'Anne de Gaude, 1717.
- 374 Deuxième mariage de Jacques de Chirac, 1721.
- 377 Laisser passer pour Jacques de Chirac, 1722.
- 378 Brevet de capitaine des chasses du duché de Mercoeur pour Jacques de Chirac, 1726.
- 379 Lettre de Mr de Boissieu à Mr Chirac au Meynial, 1731.
- 382 Lettre du comte de Latour d'Auvergne à Mr Chirac, faisant référence à son cousin Pierre médecin du Roi, 1732.
- 385 Supplique adressée à Jacques de Chirac, par son cousin Longevialle, 1737.
- 388 Lettre à Madame de Chirac de Ste Gertrude religieuse de la visitation, 1741.
- 392 Congé militaire pour Etienne de Chirac, 1744.
- 393 Lettre de Chicoineau, médecin du Roi, à son cousin Chirac, concernant Colamines (sous Vodable), 1744.
- 394 De par le Roy entretien des chemins, 1748.
- 398 La bête du Gévaudan, 1766-1767.
- 400 Donation d'un terrain par Jean Louis de Chirac, 1776.
- 404 Lettre du Prieur de Ste Irénée de Lyon, 1780.
- 407 Ordre de corvée paroissiale, 1780.
- 408 Permis de célébrer la messe à la chapelle du Meynial, 1780.
- 409 Lettre à Adrien Félix de Chirac au Chambon.
- 412 Lettres adressée à Maurice de Chirac (†1930).
- 417 Madame de Fayet de Chavanne et ses parents.
- 418 Jean François Biauzat, 1753.
- 419 Hippolyte Theret (1833-1869).
- 420 Alfred Mathieu.
- 422 Origines de la maison de Gourdon.
- 423 Généalogie de Jacques Chirac, et questions posées par elle.
- 425 Divers tableaux du livre du Meynial.
- 438 Liste des documents originaux (famille de chirac) trouvés à Antoingt.
- 451 Documents en possession de Philippe de Chirac à Saugues.
- 461 **Famille Cholet**
- 462 Jacques Cholet et Paule de Chirac.
- 464 Descendance et maison natale des aînés à Chéragas, Alger.
- 465 La "grande maison" du Bourg de Batz
- 466 Famille Cholet au Bourg de Batz.
- 467 Contrat de mariage entre **Jacques Cholet** et Paule de Chirac, 15-11-1929
- 475 Les premiers Cholet connus.
- 477 Famille Cholet **Grau**.
- 478 **Fanny Grau** et son père **Barnola**.
- 479 Fanny Grau Barnola et Pétra, une de ses filles.
- 480 Probablement Jeanne Grau Barnola.
- 481 **Jacques Grau Mitjavil** †1898 et son épouse **Jeanne Grau Barnola** †1913
- 482 Faire part de décès de Jeanne Grau, veuve de Jacques Grau 1913.
- 483 Généalogie des Grau.
- 493 Parenté des Cholet avec leurs cousins Catalans.  
Généalogie de Carmen Buxareu Grau.
- 494 Généalogie de la famille de Mir.
- 495 Histoire des Grau.
- 497 Pierre Grau Mitjavil et son épouse Irma Grau,  
Martial Grau Mitjavil et son épouse Désirée Grattepain.
- 498 Faire part de décès de veuve Martial Grau 1900.
- 499 Faire part de décès de Martial Grau 1910.
- 500 François Grau Barnola et son épouse Thérèssa Pons Clerch.  
Montserrat Grau Pons et son époux José Mas Morel.
- 501 José Maria Mas Grau et son épouse Maria Luisa Docamps Pascual.  
Pilar Grau Pons et son époux José de Alemany Mila.



- 502 Descendance de Pilar Grau Pons et de José de Alemany.  
503 Parenté avec les cousines Royer.  
**Claude Billet**, et sa fille **Berthe**, épouse de Victor Cholet.  
504 Gabriel Billet, frère de Berthe, et son épouse Marthe.  
505 Informations sur Victor Cholet et son beau-frère François Billet.  
506 Contrat de mariage entre Victor Cholet et Berthe Billet,  
3 janvier 1868.  
515 Victor Cholet, son épouse Berthe Billet, et ses trois enfants.  
516 Eugène Cholet et son épouse Laure Dépreaux.  
517 Marie Cholet, son époux Lucien Créatin et leurs quatre enfants.  
518 Gabriel Cholet, son épouse avec leurs amis Jaillet à La Ferté.  
519 **Gabriel Cholet** et son épouse **Jeanne Grau**, en 1928. Leurs six enfants.  
520 Contrat de mariage entre Gabriel Cholet et Jeanne Grau, 13-05-1903.  
525 Jeanne Cholet entourée de son fils, sa belle fille et ses filles.  
Jacques Cholet et Paule son épouse entourées de leurs enfants.  
526 Parenté Cholet et Créatin. Les cousins Cholet et Créatin à Farvalanges 1933.  
527 Alain Cholet, fils d'Eugène, son épouse Monique Bouthiller et leurs enfants.  
528 Les petits enfants d'Alain et Monique Cholet.  
529 Réunion de famille chez Bernard Créatin à Coly.  
531 Pierre Créatin, son épouse Madeleine Duhay et leur fille Odile  
Jacques Créatin, son épouse Simone Bourdès et leurs enfants.  
532 Christophe Crépin, son épouse Carmen et leur deux filles.  
Patrick Crespin, son épouse Sylvie et leurs trois enfants.  
533 Odile Créatin, son mari Adolphe Rakotoarivony et leurs quatre filles.  
534 Patricia, son mari Thierry Rajobelina et leurs deux enfants : Madeleine et Pierre.  
Aude, Olivia, Sandrine, Muriel Rakotoarivony.  
535 Les quatre grands et les quatre petits Cholet.  
536 Photo de Famille : Antoingt, Pentecôte 1999.  
538 Paule  
539 Jacques  
540 **Bernard Cholet**, son épouse Claire Lechat et ses enfants.  
542 **France Montaldier** et ses deux fils.  
543 **Charles Cholet**, son épouse Annie Roger et leurs enfants.  
544 **Youna**, son époux Herlé Audrain et leur trois fils.  
545 **Aziliz**, Nicolas Stabler et leurs filles.  
546 **Alain Cholet**, et son extrait d'acte de baptême.  
547 **Claude Cholet**, son épouse Francette Bergereau et leurs enfants.  
548 **Emmanuelle**, son époux Eric Régent Régent et leurs enfants  
549 **Antoine**, son épouse Emmanuelle Duval et leurs enfants.  
550 **Cédric**, son épouse Sabrina Monterisi et leurs enfants ; Cédric, Fédérica Passera, leur fille  
Camille-Luna.  
551 **Marie Christine Cholet**, son époux Raoul Duret et leurs enfants.  
552 La propriété Duret à Saint Cyr et **Stéphane Duret**.  
553 **Sophie Duret**, son époux Stéphane Garret et leur fils Martin.  
554 **Bertrand Duret**, son épouse Martine et leurs enfants.  
555 **Anne-Gaëlle Duret**, son époux Emmanuel Arbez et leur fils Charles-Louis.  
556 **Philippe Cholet**, son épouse Nicole Taillé et leurs enfants.  
557 **Stéphanie**, son époux Xavier Esmez-Deutout et leurs enfants.  
558 **Dominique Cholet**, son épouse Rosine Henriot et leurs enfants.  
559 **Renan**, son épouse Laetitia Hottinguer et leurs fils.  
560 **Véronique**, son époux Julien Garcier et leurs deux fils,  
**Eric**, son épouse Marine Roux et leur deux enfants.  
561 **Yves Cholet**, son épouse Yvonne Florin et leurs enfants.  
**Marine** et son époux Emmanuel Foy.  
562 **Nicolas**, son épouse Shirley Beurel, et leur fils Maël

- 563 **Damien**, son épouse Amélie Geffray, et leurs deux enfants,  
**Erwan**, et Jennifer Maka
- 564 Lucien de Chirac promène ses premiers petits enfants.
- 565 Lettre de Jacques Cholet à son fils Alain en 1940.
- 566 Carte postale réglementaire sous l'occupation allemande en 1941.
- 567 Carte postale de Bernard à sa tante Edith en 1942.
- 568 Lettre d'Alain à sa tante Edith en 1942.
- 569 Lettres d'Alain, Claude et Cricou, alors réfugiés à Casson,  
et de la Sœur Supérieure du Centre d'Accueil, 1943-1944.
- 572 L'évacuation de Batz, dans la poche de résistance allemande de St Nazaire, racontée par Bernard,  
début 1944.
- 574 Lettres des Jacques Cholet à leur sœur et belle sœur Edith de Chirac, 1944.
- 577 Lettre de Jeanne Cholet, mère de Jacques, à Edith de Chirac, 1944.
- 578 Lettre d'Alain à ses tantes didi (Edith) et gogo (Marguerite), 1945.
- 579 Les huit enfants Cholet à la fin de la guerre en septembre 1945.
- 580 Rencontres des familles Cholet et de Chirac.
- 583 Personnes représentées.
- 590 Compléments à l'édition d'avril 2004.
- 591 Tableau représentant Grâce Dupont.
- 592 Transcription du document de la page 17, de 1384.
- 595 Mariage de Félix Chirac et de Joséphine Elisabeth Genestet en 1809
- 600 Pradines, Chirac et Autres XVII<sup>e</sup> siècle.
- 601 Parenté des Chirac et des Triozon XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 603 Faire-part de décès de Gustave Mathieu époux de Marie Reuillon.
- 604 Photo de la famille de Chirac prise à la Fontmartine, en 1929.
- 605 Transcription du document de la page 36 de 1508.
- 606 Corrections apportées à l'édition d'avril 2004.
- 607 Succession de Lucien de Chirac.
- 609 Les treize enfants de Jean Louis de Chirac.
- 611 Contrat de mariage de Michel Florent Chirac et de Françoise Ursule Apolline Pagès en 1821.
- 613 Mariage de Jeanne Marie Chapuis de Villeneuve et de Joseph Beaune de Lafon en l'an V de la  
République
- 615 Mariage de Hyacinthe Chirac et de Elisabeth Faisandier en 1824.
- 617 Preuve de la parenté avec Pierre Chirac (1650-1732) de Conques.
- 619 Branche Jean Baptiste Chirac
- 620 Les Chirac imprimeurs à Tulle
- 621 Arbre Généalogique des Cholet
- 623 Blason Apcher
- 624 Généalogie de Marie de la Roque Séverac
- 625 Transcription du document de la page 44-45
- 626 Antoine Chirac
- 627 Gabriel Chirac
- 628 Alfred Mathieu
- 629 Branche de Félix Chirac (Goubin)
- 630 Branche d'Etienne de Chirac (Buffière de Chabaron)
- 631 Claude Cholet de Chirac
- 633 L'auteur du recueil : alain Cholet
- 635 Table des matières.

## Edition 2019

Cette édition 2019 est une révision de l'édition de 2013  
elle y apporte des corrections et quelques compléments,  
tout en respectant, en grande partie, la pagination de la précédente édition,  
ce n'est pas une actualisation.